



**HAL**  
open science

# La candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : analyse des postures médiatiques et de la rhétorique de ses acteurs

Jean-Denis Gitton

## ► To cite this version:

Jean-Denis Gitton. La candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : analyse des postures médiatiques et de la rhétorique de ses acteurs. Sciences de l'information et de la communication. 2017. dumas-02453975

**HAL Id: dumas-02453975**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02453975>**

Submitted on 24 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Management et culture

Option : Magistère, management et culture

# La candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

Analyse des postures médiatiques et de la rhétorique de ses  
acteurs

Responsable de la mention information et communication  
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Thierry Devars

Nom, prénom : GITTON Jean-Denis

Promotion : 2016 - 2017

Soutenu le : 19/09/2017

Mention du mémoire : Très bien

# REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier **Thierry Devars**, mon tuteur universitaire, pour son aide, son soutien et ses précieux conseils tout au long de cette année universitaire au CELSA. Je remercie infiniment **Agathe Barbieux**, Chef du Département des Financements Déconcentrés au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), qui n'a pas hésité une seule seconde à prendre le rôle et la charge de tutrice professionnelle lorsque mon projet de mémoire s'est dessiné. Mon travail d'analyse et de rédaction n'a pas pu se passer des conseils éclairés de deux personnes ou plutôt de deux amis de longue date : **Patrick Issert**, Grand Reporter au journal L'Equipe et **Denis Saint-Amand**, Maître de conférences en histoire de la littérature à l'Université de Namur en Belgique. Merci à vous tous !

Cette année, très spéciale pour moi à bien des égards en ce qu'elle a symbolisé mon retour sur les bancs de l'école et 10 années après les avoir quittés, a été l'une des plus enrichissantes à tous points de vue. Quelle belle expérience : je me suis plu à dire à plusieurs reprises - tout en faisant mentir Montaigne ! - que nous étions entourés de têtes bien faites et bien pleines. **Que mes amis de promotion, "Les Mags", soient remerciés ici.**

Cette année universitaire n'aurait pas été possible sans le soutien de **mes collègues de travail à la Fédération Française de Tir à l'Arc**. Je les remercie pour leur patience, leur bienveillance à l'égard de mes petits coups de fatigue mais aussi et surtout pour leur professionnalisme quand il s'agissait de me suppléer. Je souhaite remercier **les athlètes** qui ont participé de près ou de loin à mon projet universitaire ou qui ont, plus simplement, demandé régulièrement des nouvelles au sujet de "ma formation".

**A mes parents et Laurie**, toujours présents pour me soutenir.

# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	<b>16</b>
<b>De l'art de convaincre et de rallier les politiques dans l'acte de naissance de la candidature Paris 2024</b>	<b>16</b>
Introduction partielle	17
1. L'étude d'opportunité, marqueur politique dans la stratégie de communication de la candidature de Paris 2024	18
<i>A. Analyse de l'étude d'opportunité dans son approche narrative</i>	19
<i>B. Analyse des récurrences dans l'utilisation du terme projet dans l'étude d'opportunité</i>	23
2. Le rôle complexe des politiques dans l'acte de naissance de la candidature de Paris 2024	28
<i>A. François Hollande et Anne Hidalgo : premier faux pas politique sur la future candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024</i>	30
<i>B. "Paris entre en Jeux" : Anne Hidalgo et la Ville de Paris comme quatrième acteur dans la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024</i>	34
<i>C. Analyse de la campagne de communication "Paris entre en Jeux"</i>	35
Conclusion partielle	39
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>40</b>
<b>Les enjeux du leader et du discours de mobilisation dans la construction médiatique de Paris 2024</b>	<b>40</b>
Introduction partielle	41

1. Le discours fondateur de la candidature de Paris 2024 : “notre force, c’est notre rêve”	42
<i>A. La conceptualisation du message du dossier de candidature : “Nous sommes prêts pour 2024”</i>	50
<i>B. Analyse du spot “Nous sommes prêts pour 2024”</i>	52
2. Tony Estanguet et la candidature de Paris 2024, une construction médiatique commune	60
<i>A. Les enjeux d’une notoriété combinée</i>	61
Conclusion partielle	65
<b>TROISIÈME PARTIE</b>	<b>67</b>
<b>Jouer le jeu de la surveillance constante du CIO, des médias et de l’opinion publique</b>	<b>67</b>
Introduction partielle	68
1. Les différentes formes de contrôle à l’oeuvre dans la campagne de communication de Paris 2024	70
<i>A. L’absence de consultation démocratique : un défaut majeur ?</i>	71
<i>B. Emmanuel Macron, atout principal de la candidature Paris 2024 ?</i>	74
2. Être vu comme une “équipe” : la mise en scène conjointe du sportif et du politique dans le dispositif panoptique	77
<i>A. Adopter une posture d’unité et de partage : vers une viralisation du message de la candidature</i>	79
<b>CONCLUSION</b>	<b>84</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>87</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>91</b>
<b>RESUME</b>	<b>147</b>
<b>MOTS CLEFS</b>	<b>148</b>

# AVANT-PROPOS

Le choix de ce sujet de mémoire s'est imposé de lui-même : en tant que Responsable de la communication de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA), la question de l'olympisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques se présente quotidiennement. D'abord parce que le tir à l'arc est un sport inscrit au programme olympique et paralympique ; ensuite parce que les employés des Fédérations sportives sont des acteurs qui accompagnent à leur manière les athlètes sans que ces derniers n'aient à s'occuper de rien d'autre sinon de leur entraînement et de leurs performances. Qu'il s'agisse de préparer leurs déplacements, de les suivre en compétition, de rendre compte de leurs résultats, de s'occuper de leur communication, etc... Nous sommes en quelque sorte des acteurs bienveillants, des soutiens et des supporters actifs de leurs exploits voire les épaules de leurs petits malheurs du quotidien.

Dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la mission de la Fédération Française de Tir à l'Arc est de soutenir cette candidature auprès de son public, de renforcer sa visibilité et de se rendre disponible pour chaque événement de promotion où le tir à l'arc est sollicité : démonstrations et initiations pour le public, visites du futur site olympique - aux Invalides pour le tir à l'arc, implication médiatique du Président de la Fédération et des *athlètes-ambassadeurs* du tir à l'arc français. Pour le dire d'une manière laconique, la Fédération Française de Tir à l'Arc fournit moyens humains et techniques pour jouer à fond le jeu de la candidature de Paris 2024.

De plus, pour avoir vécu de l'intérieur les Jeux Olympiques de Pékin en 2008 et Londres en 2012 en tant que titulaire d'une accréditation officielle, la première fois en tant que responsable de centre de presse sur site olympique, la seconde en tant que photographe spécialisé de discipline (EPs), j'ai souhaité vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques d'une autre façon, en changeant d'angle de vue :

c'est-à-dire à la fois en tant que communicant et élève de la promotion du Master 2 professionnel Magistère, Management et Culture au CELSA ; et, deuxièmement, en amont de leur déroulement.

En prenant pour sujet la candidature de Paris 2024, le fil conducteur de cette réflexion suppose explicitement que les Jeux Olympiques et Paralympiques se déroulent en deux temps : le temps de la candidature d'abord puis le temps de l'événement ensuite. C'est le temps de la candidature qui m'intéressait tout particulièrement. Dans le cas de Paris 2024, si les Jeux Olympiques et Paralympiques sont attribués à la ville de Paris en 2024, 9 années se seront écoulées depuis la naissance de la candidature et ses premiers échos médiatiques. Au cours de ces 9 années, les deux premières sont absolument cruciales : entre le 23 juin 2015, date d'officialisation de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux et le 13 septembre 2017, date de l'élection de la ville organisatrice par le CIO à Lima au Pérou, se tisse un réseau complexe d'acteurs, plus ou moins identifiés, plus ou moins officiellement désignés, qui agissent en faveur de la candidature parisienne. Ces acteurs occupent ou n'occupent pas le devant de la scène de la candidature, la défendent publiquement ou en coulisses ; en somme, ils se livrent à un jeu d'acteurs qui n'a pas d'autre but que d'obtenir les faveurs du Comité d'évaluation du CIO et de voir la ville de Paris élue.

C'est ce mécanisme de lobbying, à savoir ce jeu d'acteurs et plus particulièrement leurs postures médiatiques et leurs éléments de langage qui m'ont amené à une réflexion problématisée sur la campagne de communication de la candidature de Paris. Loin d'être passive et inerte, la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a tout d'une pièce de théâtre, une pièce qui se joue en plusieurs actes : l'acte 1 de sa formalisation, l'acte 2 de son officialisation, l'acte 3 et suivants de la mobilisation comprenant la médiatisation de l'action collective pour convaincre et l'acte final du jour du vote. Sans oublier le public, élément moteur de la pièce, où la candidature parisienne se joue devant un trio indissociable : l'opinion nationale et internationale, médias y compris, les autres villes candidates, le Comité d'évaluation du CIO.

Au sujet de la vie de la candidature de Paris 2024 et dans la chronologie de la rédaction de ce mémoire dans le courant de l'année 2017, la liste des villes candidates s'est réduite comme une peau de chagrin en un an. De Hambourg<sup>1</sup>, Rome<sup>2</sup>, Budapest<sup>3</sup>, Boston remplacée par Los Angeles<sup>4</sup>, ne restait que cette dernière "contre" Paris jusqu'au 13 septembre 2017. Ce cas inédit pour le CIO a conduit son Président Thomas Bach à émettre l'hypothèse, courant 2017, d'une double attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques pour 2024 et 2028. Soit l'hypothèse que les villes de Paris et Los Angeles pourraient organiser quoi qu'il arrive les JOP<sup>5</sup> à quatre ans d'intervalle. Le principe du double vote a été effectivement adopté à l'unanimité par le bureau exécutif du CIO le 9 juin 2017.

Enfin, dernier événement inédit dans la course des candidatures de Paris et de Los Angeles à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et 2028, cette dernière convoqua une conférence de presse le 31 juillet 2017 afin de signifier son intention de se retirer pour 2024 et de se proposer pour l'organisation de l'édition de 2028. A cette date, la ville de Paris restait seule en course pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Est-ce à dire que la candidature d'une ville française serait enfin victorieuse sans adversaire contre elle ?

---

<sup>1</sup> Candidature retirée le 29 novembre 2015.

<sup>2</sup> Candidature retirée le 11 octobre 2016.

<sup>3</sup> Candidature retirée le 22 février 2017.

<sup>4</sup> Candidature remplacée le 28 août 2015.

<sup>5</sup> Abréviation utilisée pour Jeux Olympiques et Paralympiques.



# INTRODUCTION

*“Une future candidature devra se dôtter **des ressources à la hauteur de l’ambition**. Le comité de candidature devra fédérer les principaux acteurs du mouvement sportif et des pouvoirs publics, construisant un consensus fort autour du projet technique tout en permettant une très grande réactivité dans les relations internationales. **Un leader fort et charismatique**, avec un profil tourné vers l’international, dynamique et totalement dédié au projet devra conduire la candidature et “aller chercher les voix une par une”, en étroite coordination avec les membres du CIO français. Une équipe “de combat” expérimentée et reconnue sur l’ensemble des domaines (technique, communication, stratégie internationale) devra être constituée.”<sup>6</sup>*

Le 5 décembre 2012, soit quelques mois après la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques d’été à Londres et devant l’échec des quatre dernières candidatures françaises aux Jeux Olympiques d’été et d’hiver en quinze ans<sup>7</sup>, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) organisait une conférence de presse pour annoncer un plan de réorganisation des relations internationales de la France dans le sport. Vaste sujet que cette conférence de presse qui, dans un contexte où la France avait fraîchement perdu l’organisation des Jeux Olympiques d’hiver 2018 à Annecy mais aussi et surtout après deux défaites successives pour Paris 2008 et Paris 2012 à l’organisation des Jeux d’été, réunissait trois acteurs principaux : le Ministère des Sports représenté par Valérie Fourneyron, le CNOSF et ses dirigeants dont son Président Denis Masseglia, et l’agence de communication Keneo, représentée par Etienne Thobois son directeur général de l’époque<sup>8</sup>. Il est question dans ce rapport de comprendre les échecs des candidatures olympiques françaises précédentes tout en posant explicitement les nouvelles pierres d’une

---

<sup>6</sup> Extrait de la synthèse du rapport Keneo, *Les candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Analyses et perspectives*, 5 décembre 2012, site Internet du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Les mots en gras dans le texte ont été laissés tels quels. Voir ANNEXE 1.

<sup>7</sup> Lille 2004 (édition d’été), Paris 2008 (édition d’été), Paris 2012 (édition d’été), Annecy 2018 (édition d’hiver).

<sup>8</sup> Voir ANNEXE 2.

future candidature, imminente, à des Jeux Olympiques d'été. Le rapport Keneo, dont nous avons cité une partie dès l'incipit de ce mémoire, est une sorte de méthode sinon de plan d'action fort pour les décideurs du sport français, centré sur la question d'un acte de candidature olympique.

Autrement dit, et d'un point de vue extérieur cette fois, pourquoi la France, connue et reconnue pour l'organisation d'événements majeurs de grande ampleur - la Coupe du Monde de Football en 1998, le Championnat du Monde d'Athlétisme en 2003, la Coupe du Monde de Rugby en 2007, l'Euro de Football en 2016... etc - n'obtient-elle plus, depuis 1924, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été ? Il est possible d'objecter que la ville d'Albertville en Savoie avait obtenu pour la dernière fois l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 1992 mais il se sera écoulé 100 ans depuis les Jeux Olympiques d'été de 1924 si Paris en obtient l'organisation en 2024. Un centenaire chronologique qui méritera une attention particulière dans cette étude puisque notre propos se concentrera uniquement sur la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

L'image du rassemblement, main dans la main, des deux plus grands acteurs du sport en France, le politique et le mouvement sportif français, qui plus est dans la Maison du Sport Français<sup>9</sup>, n'est pas nouvelle mais c'est précisément cette image, qui n'est pas sans rappeler celle de Jean-Claude Killy, triple champion olympique de ski et du Président de la République François Mitterrand assis l'un à côté de l'autre lors de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver 1992 à Albertville<sup>10</sup>, du politique et de l'ancien sportif reconverti en chef de comité de candidature, qui a prévalu sur toutes les candidatures suivantes et qui est de fait remise en question ici. Image très suffisante dans sa symbolique de la puissance de l'Etat mais devenue image d'Epinal en raison des échecs successifs de la candidature de la France à

---

<sup>9</sup> *La Maison du Sport Français* désigne le siège du Comité National Olympique et Sportif Français à Paris.

<sup>10</sup> Voir ANNEXE 3

l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ; où l'un et l'autre, les deux hommes de pouvoir, formaient une seule et même entité médiatique dominante<sup>11</sup>.

*“Il n’y a pas de grand événement sportif en France sans l’intervention de l’Etat”*<sup>12</sup> soulignait pourtant Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports dans le second gouvernement de Manuel Valls (Août 2014 - Mai 2017). Certes, tout acte de candidature à une grande manifestation sportive internationale et, par extension, aux Jeux Olympiques et Paralympiques, ne peut réellement se concrétiser sans l’adjonction du pouvoir de l’Etat au travers de son soutien politique et économique<sup>13</sup> ni, nous le verrons, sans le soutien médiatique de ses acteurs, voire de l’opinion publique. Du point de vue du Comité International Olympique, c’est la garantie de bonne fin exigée par lui : en cas d’insuffisance de fonds, c’est l’Etat qui prendrait le relais financier pour la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques. L’Etat français est et restera, à ce titre, un acteur majeur d’une candidature olympique.

De cette image de 1992 du succès des Jeux Olympiques d’hiver à Albertville, le politique et le sportif ne faisant qu’un, placés au même niveau, dans une posture identique, les bras levés vers le ciel, reflète assurément la réussite d’un mécanisme de lobbying exercé en amont auprès du Comité d’évaluation du CIO, composé de membres du CIO et dernier décideur de l’attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques par un vote final. Le sportif comme le politique s’adressent individuellement aux représentants du CIO et inversement : si recevoir le Président du CIO à l’Elysée ou que le Président de la République se rende au siège du CIO à Lausanne sont des événements médiatiques à eux seuls, ceux-ci n’ont pourtant rien

---

<sup>11</sup> Côté coulisses, pour la partie technique et administrative, la candidature puis le Comité d’Organisation des Jeux Olympiques (COJO) d’Albertville 1992 étaient co-gérés par Jean-Claude Killy et Michel Barnier, président du Conseil Général de Savoie. Les figures du politique (François Mitterrand, Michel Barnier) et du sportif (Jean-Claude Killy) étaient au premier plan, aussi bien médiatique que stratégique des Jeux Olympiques d’hiver de 1992 à Albertville, dernier lieu d’accueil des Jeux Olympiques en France.

<sup>12</sup> Le Monde, *Un ministère à bout de souffle ?*, édition du samedi 25 mars 2017, par Yann Bouchez et Adrien Pécout.

<sup>13</sup> Le soutien financier de l’Etat dans la candidature de Paris aux Jeux Olympiques d’été de 2024 s’est concrétisé par le versement d’une subvention de 10 millions d’euros au groupement d’intérêt public Paris 2024 (GIP Paris 2024) via le CNDS, le Centre National pour le Développement du Sport.

d'exceptionnel pour une ville qui candidate à l'organisation des Jeux Olympiques<sup>14</sup>. Le rôle d'un Chef d'Etat est prépondérant mais son implication peut tout aussi bien être perçue comme un avantage ou comme un fardeau. Personnage qui compte dans le paysage médiatique d'une candidature olympique, nombreuses ont été toutefois les critiques adressées à plusieurs candidatures, françaises ou étrangères, une fois le vote final connu. Ce fut le cas, par exemple, en 2009 à Copenhague lorsque la présence du Président des Etats-Unis Barack Obama lors du vote final du CIO a été associée à la défaite de Chicago à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2016<sup>15</sup>. Autrement dit, un Chef d'Etat est certes un personnage fort d'une candidature mais il demeure éminemment vulnérable notamment face aux critiques que peuvent engendrer une défaite.

La campagne de communication d'une candidature olympique suppose un ensemble de règles et de savoirs-faire qui ont les mêmes traits qu'une campagne électorale : définir un projet, le promouvoir, séduire, emporter l'adhésion malgré des règles<sup>16</sup> et un agenda imposés par le Comité Olympique lui-même<sup>17</sup>. En tant que décideur dans l'attribution d'une édition des Jeux Olympiques et Paralympiques, le CIO dispose d'un pouvoir de contrôle et de surveillance de chaque comité de candidature en course. A la différence d'une campagne électorale nationale, les votants, à savoir le Comité d'évaluation du CIO, est composé d'un groupe restreint de personnalités issues de pays et de cultures différents mais toutes connues du

---

<sup>14</sup> Thomas Bach, Président du CIO, a été reçu à la Maison Blanche par le Président des Etats-Unis Donald Trump le 22 juin 2017. Peu après, Emmanuel Macron, Président de la République française, se rendait à Lausanne à la rencontre du Président du CIO alors que François Hollande s'était lui-même prêté à cet exercice au mois d'avril 2015.

<sup>15</sup> *"In the past, presidents have both hurt and helped bids. Many Olympic observers believed Chicago's efforts to host the 2016 Games were hindered by Obama's presence at the IOC's October 2009 vote in Copenhagen, which required additional security and complicated logistics. When Rio de Janeiro was instead awarded the Summer Games, Obama faced criticism from several corners. "We were laughed at all over the world," Trump said during his presidential campaign, "as we have been many, many times."*, in The Washington Post, Rick Maese (en ligne). [https://www.washingtonpost.com/sports/olympics/trump-iocs-thomas-bach-meet-discuss-los-angeles-olympic-bid/2017/06/22/bf0458cc-5781-11e7-a204-ad706461fa4f\\_story.html?utm\\_term=.409b854a1429](https://www.washingtonpost.com/sports/olympics/trump-iocs-thomas-bach-meet-discuss-los-angeles-olympic-bid/2017/06/22/bf0458cc-5781-11e7-a204-ad706461fa4f_story.html?utm_term=.409b854a1429) [consulté le 30 juin 2017]

<sup>16</sup> *IOC Code of Ethics and other texts, Rules of Conduct for the Candidature Process Olympic Games 2024*, 2015 (en ligne). <http://olympic.org> [consulté le 30 juin 2017]

<sup>17</sup> Voir ANNEXE 8 : Procédure du CIO pour les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

comité de candidature. Ici réside l'une des difficultés principales de la promotion d'une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques : convaincre les membres du CIO les uns après les autres, individuellement<sup>18</sup>, c'est-à-dire de se prêter à l'exercice du lobbying. Exercice difficile s'il en est, mal exécuté par les acteurs des candidatures passées mais un élément indispensable de la stratégie de communication de la candidature.

La plupart des critiques adressées aux dernières candidatures françaises convergent vers des reproches identiques : erreurs de castings dans les groupements d'intérêt public (GIP<sup>19</sup>), rendez-vous ratés, approche ethno-centrée et *"curieusement arc-boutés sur la qualité technique des dossiers présentés"*<sup>20</sup> pour creuser encore plus profondément la tombe des comités de candidature précédents. D'une certaine manière, les acteurs et les rôles des candidatures précédentes avaient été mal distribués, lobbying et promotion mal maîtrisés.

Nous l'avons vu, l'image d'un pouvoir à deux têtes, le mouvement sportif français d'un côté et le politique de l'autre, est en elle-même classique dans l'acte d'une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Cependant, celle de la conférence de presse du 5 décembre 2012 l'est moins si l'on s'intéresse plus particulièrement à la présence du troisième acteur parmi les intervenants : une agence de conseils en communication événementielle, spécialiste des candidatures d'événements sportifs internationaux majeurs, stratège concepteur de grand événement, reconnu pour son savoir-faire et sa légitimité dans l'exercice de la fabrication d'une candidature à un grand événement sportif. La présence de ce troisième acteur, Etienne Thobois, signifie deux choses : la première, l'aveu implicite après la défaite sinon l'incapacité des deux têtes, en charge du développement et de la pratique du sport en France, à transformer une candidature aux Jeux Olympiques

---

<sup>18</sup> *"Aller chercher les voix une par une"* souligne le rapport Keneo. Voir ANNEXE 1.

<sup>19</sup> Le Groupement d'Intérêt Public représente la dernière entité de ressources humaines avant le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, le COJO.

<sup>20</sup> Citation de Craig Reedie, membre du CIO et membre de la Commission d'évaluation pour l'attribution des Jeux Olympiques d'été 2012, extrait de *"Malheureux aux Jeux, pourquoi Paris n'obtient jamais les Jeux Olympiques"*, Patrick Issert et Alain Lunzenfichter, page 112.

d'été en un Comité d'Organisation<sup>21</sup>. La seconde, l'intervention de ce stratège en communication qui vient repenser le jeu d'acteurs entre le politique et le sportif. Quel va être précisément son rôle ? Rédiger des évidences sinon des électrochocs en forme de préconisations qui n'avaient paradoxalement jamais été envisagées auparavant : *“Une candidature olympique est un projet complexe - et par définition unique en soi - pour lequel il n'existe pas de recette miracle. Il ressort néanmoins de l'analyse et des entretiens certains fondamentaux et enseignements*<sup>22</sup>. S'il n'existe pas de *“recette miracle”*, la question des *“fondamentaux et enseignements”* est ici cruciale en ce qu'elle pointe du doigt les erreurs du passé qu'il ne faut plus refaire et dont il faut tirer des leçons : des *“politiques trop présents”*, *“des messages autour du projet olympique pas assez percutants ou différenciants”*, *“leadership inadapté et rôle fondamental des membres français du CIO pas assez reconnu”*<sup>23</sup>, sont les critiques majeures adressées par le rapport Keneo du 5 décembre 2012.

Nous souhaitons nous approprier ces points critiques pour les transformer ici en problématiques : en quoi les acteurs de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, leurs positionnements, leurs postures médiatiques, leurs ressources narratives et rhétoriques dans les exercices de lobbying et d'auto-promotion peuvent-elles jouer un rôle crucial dans le processus de candidature ? Si, comme le sociologue Alain Viala, nous définissons une posture comme *“la façon d'occuper une position et d'ajuster son attitude à cette position”*<sup>24</sup>, la façon de construire et diffuser une image de soi au travers d'éléments discursifs - rhétorique et éléments de langage, et non-discursifs en tant que manières de se comporter, le concept de posture *“suppose un regard qui l'observe et l'évalue”*<sup>25</sup>, il faut comprendre en creux que les raisons des quatre dernières candidatures perdues aux JOP ne sont pas tant du fait du contenu technique des dossiers de candidature, toujours jugés excellents, que des postures des bons acteurs

---

<sup>21</sup> ou COJO, Comité d'Organisation des Jeux Olympiques.

<sup>22</sup> Extrait du *Rapport Keneo*, voir ANNEXE 1.

<sup>23</sup> *Ibidem*

<sup>24</sup> *Socius : ressources sur le littéraire et le social*, entrée du mot “posture” et définition apportée par ALAIN VIALA de l'Université d'Oxford (en ligne) :

<http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/69-posture> [consulté le 10 avril 2017]

<sup>25</sup> *Ibidem*

convoqués devant le comité d'évaluation du CIO, ce dernier étant à la fois observateur et juge.

Rapport Keneo en mains, c'est-à-dire avec une pleine conscience des raisons pour lesquelles l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ne lui a plus été octroyée depuis 1992, le futur Groupement d'Intérêt Public de Paris 2024, encore à l'état embryonnaire en 2012, devait procéder à un examen critique complet avant même sa formation, c'est-à-dire en choisissant autant ses bons acteurs et ses bons promoteurs, qu'en mobilisant les bonnes ressources rhétoriques et médiatiques au bon moment et au bon endroit dans le marathon imposé par le CIO pour toute ville candidate<sup>26</sup>. Soit une véritable remise en cause profonde des méthodes françaises en la matière, pour ne pas dire une table rase du passé si le sujet est abordé de manière cartésienne.

L'analyse du rapport Keneo sur lequel nous nous appuyons pour poser le cadre de notre étude doit se faire à double sens : il s'agit d'un positionnement explicite en faveur d'une nouvelle candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques et, en paraphrasant ledit rapport, toute nouvelle candidature doit placer de manière indissociable, à un même niveau stratégique, *les ressources à la hauteur de l'ambition et un leader fort et charismatique* à sa tête. Soit, pour 2024, un projet fort mené par un acteur principal fort. C'est lui qui mènera le projet de candidature ou, pour le dire d'une autre manière, qui l'incarnera médiatiquement : il s'agit de Tony Estanguet, actuel membre du CIO et triple champion olympique de canoë kayak en 2000, 2004 et 2012.

Notre étude reposera sur la problématique suivante : dans quelle mesure la posture et la rhétorique des acteurs de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constituent-elles les ingrédients majeurs d'une candidature qui se veut réussie tout en opérant une véritable mutation sinon une

---

<sup>26</sup> Toute candidature aux Jeux Olympiques doit suivre un calendrier précis ponctué par des présentations officielles des dossiers techniques et la visite du comité d'évaluation du CIO à des dates convenues d'avance d'ici le vote final du 13 septembre 2017 à Lima au Pérou. Voir le calendrier en ANNEXE 4.



rupture médiatique au regard des candidatures passées, compte tenu de leurs échecs successifs ?

Afin de répondre à cette problématique, nous formulons les trois hypothèses suivantes qui constitueront la trame analytique de notre étude :

**Tout d'abord, la réussite de cette candidature repose sur des discours et des éléments de langage millimétrés qui, s'ils sont destinés à convaincre, s'insèrent dans un plan de communication plus global où la volonté de séduction et le désir d'adhésion jouent autant sinon plus que les artifices visuels, les décors, à savoir les événements créés en amont et autour de la candidature.**

**Ensuite, il existe un enjeu d'acteurs, politiques et sportifs, qui fait toute la force de la candidature où le besoin d'incarnation, de personnification constitue le coeur de la mise en récit de la campagne de communication.**

**Enfin, dans un souci constant de ne pas jouer contre mais avec la surveillance active de ceux qui évaluent et jugent la candidature, les médias français procèdent à une valorisation puissante de celle-ci, qui n'a eu d'égale aucune candidature passée.**

Dans la mesure où nous étudierons particulièrement les postures médiatiques et la rhétorique des acteurs de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, nous mobiliserons un corpus qui comprend articles de presse écrite et en ligne, interviews, retranscriptions de discours et documents d'analyses provenant de sites Internet spécialisés et de médias. Lorsque nous mobiliserons des ressources vidéographiques, nous nous baserons sur une approche sémiologique qui mettra en relation l'image et la rhétorique du ou des acteurs que nous jugerons utiles de reprendre pour le bon compte de notre étude. Nous analyserons également la communication de Paris 2024 au travers de ses messages et éléments de langage distillés au fur et à mesure de la chronologie de la candidature. Ce corpus a été identifié et pensé d'après l'idée selon laquelle la



candidature de Paris 2024 subit une sorte de surveillance invisible mais constante, autant de la part des autres villes candidates, que des médias, que de l'opinion publique et enfin du Comité d'évaluation du CIO.

Lorsque nous ferons appel aux éléments de langage de la candidature de Paris 2024, nous les analyserons en grande partie au prisme des travaux de John Austin sur les énoncés performatifs développés dans *Quand dire c'est faire*<sup>27</sup>. Cet appel à la théorie des actes de langage du philosophe anglais nous permettra de montrer en quoi les éléments rhétoriques de la candidature de Paris 2024 et de ses acteurs constituent le squelette d'actions visibles et destinées à convaincre. L'utilisation du concept de "surveillance" de la candidature de Paris fera appel aux travaux de Michel Foucault sur la notion de panoptisme reprise de Jeremy Bentham et développée dans *Surveiller et Punir*<sup>28</sup> en ce qu'elle permettra de révéler le cheminement stratégique, rhétorique et postural des acteurs convoqués dans notre étude et les contraintes médiatiques qui sont exercées sur eux.

---

<sup>27</sup> AUSTIN (John Langshaw), *Quand dire c'est faire*, Paris, Editions du seuil, 1970, 208 p.

<sup>28</sup> FOUCAULT (Michel), *Surveiller et Punir*, Paris, Éditions Gallimard, Collection Tel, 1975, 360p.

# PREMIÈRE PARTIE

## De l'art de convaincre et de rallier les politiques dans l'acte de naissance de la candidature Paris 2024



Anne Hidalgo, Maire de Paris, pose le 7 mai 2016 avec le logo de la candidature de Paris 2024. Crédit photo : Reuters

## Introduction partielle

Dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, sa stratégie narrative conditionne le choix de ses acteurs. Qu'ils soient politiques ou sportifs, l'un et l'autre personnages ne peuvent ni s'échanger leurs rôles ni entrer en scène de manière impromptue au risque d'envoyer un signal qui serait mal perçu de l'opinion publique, des médias, du Comité d'évaluation du CIO voire même en interne, dans le comité de candidature lui-même. Pour autant, cela signifie bien que le politique occupe une place centrale dans la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, autrement dit qu'il est question de capter un soutien politique préalable qui restera inscrit dans le temps de la candidature. Pour rappel, ce sont précisément des erreurs de mises en scène et de casting, du sportif et du politique, qui auraient nui aux candidatures françaises passées<sup>29</sup>.

Afin de tester notre première hypothèse selon laquelle la réussite de la candidature de Paris 2024 repose sur des éléments de langage particuliers mais d'abord structurés pour emporter l'adhésion des personnalités politiques et le soutien des pouvoirs publics, il nous sera utile d'analyser en amont la première pièce du dossier de cette candidature, à savoir la synthèse de l'étude d'opportunité<sup>30</sup>. Présentée comme la première étape chronologique et le premier point structurant du plan de communication de la - future - candidature française, nous ne pouvons pas en faire l'économie. A cet effet, nous analyserons sa stratégie narrative pour mieux saisir ensuite la distribution des premiers rôles dans la candidature de Paris 2024.

---

<sup>29</sup> *“Notre candidature (Paris 2012, ndr) semble avoir été vécue par certains comme un programme de politiques entourés de sportifs, alors que celle de Londres est apparue comme celle de sportifs entourée de politiques”*, Henri Sérandour, président du CNOSF de 1993 à 2009, citation reprise par André Rouillé, *Anatomie d'un échec*, Paris-Art, [www.paris-art.com](http://www.paris-art.com) et reprise ensuite par les auteurs Patrick Issert et Alain Lunzenfichter, *Malheureux aux Jeux, Pourquoi Paris n'obtient jamais les Jeux Olympiques*, Paris, Editions Prolongations, 2006, page 17.

<sup>30</sup> Voir ANNEXE 5 : l'étude d'opportunité d'une candidature de la France aux Jeux Olympiques.

# 1. L'étude d'opportunité, marqueur politique dans la stratégie de communication de la candidature de Paris 2024

Au coeur de la candidature Paris 2024, non pas un seul mais un ensemble d'experts chargés de définir la nature du projet et ses contours - ***pourquoi la France souhaiterait se porter candidate à l'organisation des JOP en 2024, quels moyens seraient à mettre en place et qui porterait cette candidature*** ; en somme, de procéder à une évaluation technique, humaine et budgétaire en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques dans un futur proche. Cette démarche structurée et stratégiquement structurante en amont de l'officialisation de la candidature désigne l'*étude d'opportunité* dont la présentation orale a été confiée à Bernard Lapasset alors Président du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), l'une des commissions du CNOSF, le 12 février 2015 à l'Hôtel de Ville de Paris. En tant que document officiel de référence émanant du Mouvement Sportif Français, il est à lui seul un inventaire de toutes les bonnes raisons d'organiser les JOP<sup>31</sup>, à savoir ses modalités et ses avantages démontrés point par point<sup>32</sup>.

L'usage de la forme conditionnelle dans les trois questions posées ci-avant est important car le but principal de l'étude d'opportunité est avant tout de convaincre les pouvoirs publics avant de rendre officielle la candidature de la France et à plus forte raison la candidature de la ville de Paris. Autrement dit, qu'une décision politique est attendue avant l'officialisation de la candidature auprès du CIO. Raison pour

---

<sup>31</sup> "Afin que l'ensemble des décideurs soient informés au mieux de l'environnement olympique et paralympique et des modalités d'une candidature, le document remis à la maire de Paris démontre les apports que pourrait avoir une candidature pour la ville, mais aussi la région et l'ensemble du territoire national. Le rapport d'opportunité éclaire sur les sites susceptibles d'accueillir les Jeux, sur le budget de ces derniers mais aussi sur les propositions formulées par les participants aux ateliers #ambitionolympique. Le contexte national et international dans lequel une candidature pourrait être conduite est également précisé avec, en particulier, un regard sur les concurrents potentiels d'une candidature parisienne." in *Candidature 2024 : remise de l'étude d'opportunité*, site Internet du CNOSF, publié le 12 février 2015 (en ligne) :

[http://franceolympique.com/art/5026-candidature\\_2024\\_:\\_remise\\_de\\_letude\\_dopportunit\\_e\\_.html](http://franceolympique.com/art/5026-candidature_2024_:_remise_de_letude_dopportunit_e_.html)  
[consulté le 16 mars 2017]

<sup>32</sup> Voir ANNEXE 5

laquelle, par ailleurs, l'étude d'opportunité ne titre pas explicitement sur une candidature de Paris mais *"la France (qui) s'interroge sur l'opportunité d'une candidature"*<sup>33</sup>. Cette nuance importante n'implique pas encore dans toutes ses parties la ville de Paris mais désigne plutôt *"un grand projet fédérateur pour la France"*<sup>34</sup>. L'usage de périphrases permettant, à juste titre, de masquer à demi-mots le choix réel de la ville candidate tout en faisant appel à d'autres intérêts, autres que sportifs, de la France.

## **A. Analyse de l'étude d'opportunité dans son approche narrative**

Nous avons replacé ci-après les trois questions<sup>35</sup> que le rapport Keneo pose au regard de la construction du projet de candidature et nous les avons confronté aux trois questions qui structurent la trame narrative de l'étude d'opportunité. Dans les deux cas, il s'agit bien d'insister sur l'idée selon laquelle le Mouvement Sportif Français souhaite se porter candidat à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour rappel, ce qui distingue de prime abord le rapport Keneo de l'étude d'opportunité et outre leur présentation, c'est leur chronologie. Le rapport Keneo est antérieur de 3 années à la publication de l'étude d'opportunité (2012 pour le premier, 2015 pour le second).

Notre lecteur trouvera à sa disposition en Annexe 5 une copie de l'étude d'opportunité puis, en Annexe 6, une analyse approfondie de sa stratégie narrative.

---

<sup>33</sup> Synthèse étude d'opportunité, candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Avant-propos, page 3. Voir ANNEXE 5.

<sup>34</sup> *Ibidem*

<sup>35</sup> Reprise de la Proposition 9 du rapport Keneo : *Garantir que les messages clés en matière de communication : répondent explicitement aux questions « Pourquoi avez-vous besoin des Jeux » et surtout « Pourquoi voter pour vous ? / Qu'allez-vous nous apporter ? » ; fassent écho aux préoccupations des votants et du mouvement olympique notamment en matière d'héritage. Voir ANNEXE 1.*

Trame narrative du Rapport Keneo	Trame narrative de l'étude d'opportunité	Arguments + Conclusions
<p>Pourquoi avez-vous besoin des Jeux ?</p>	<p>Un projet olympique et paralympique présente-t-il un intérêt pour la France ?</p>	<p>→ Un projet olympique et paralympique reste <b>une opportunité sans équivalent</b>.</p> <p><i>“Un projet olympique et paralympique est <b>une matière brute qu’il faut modeler en fonction des besoins du pays et du territoire organisateurs.</b>”</i></p> <p><i>“<b>Rassembler les Français</b> et d’avancer sur de grands sujets de société, comme le <b>handicap, le développement durable, l’engagement citoyen, la jeunesse ou le vivre ensemble.</b>”</i></p> <p><i>“Les opportunités que pourrait offrir un projet olympique rejoignent à l’évidence <b>certain objectifs que se fixent l’État, les collectivités territoriales et les acteurs du monde économique et</b> permettraient de proposer un <b>projet porteur de sens pour les Français.</b>”</i></p> <p><i>“La France a également tous les atouts pour imaginer des Jeux qui laissent <b>une trace positive pour le pays.</b>”</i></p> <p><i>“Proposer un <b>projet inscrit au coeur de la société</b> où le sport et les Jeux seraient un <b>outil au service des préoccupations des citoyens et des grandes causes nationales et internationales.</b>”</i></p> <p><i>“A l’heure où, pour la première fois, <b>les jeunes, « digital</b></i></p>

		<p><b>natives », forment leurs aînés,</b> les Jeux leur donneraient l'opportunité de <b>se mobiliser et de se réaliser pleinement autour d'un grand projet fédérateur.</b></p> <p><b>“Révélant un pays en mouvement et dynamique, l'innovation est portée, et même provoquée, par la jeunesse.”</b></p>
<p>Pourquoi voter pour vous ?</p>	<p>La France est-elle en mesure de répondre au cahier des charges technique du Comité International Olympique et de mobiliser les financements nécessaires pour mener ce type de projet ?</p>	<p>→ La France peut s'engager dans <b>un projet responsable.</b></p> <p><i>“Sur le plan des équipements sportifs, la région capitale se trouve dans <b>une situation rare</b> lui permettant de s'appuyer sur <b>de nombreuses installations prestigieuses, neuves, en cours de rénovation ou de création,</b> comme le Stade de France, le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, la base nautique de Vaires-sur-Marne, le stade Jean Bouin, l' Arena 92, le stade Roland Garros, le Palais Omnisport de Paris Bercy, l'hippodrome de Longchamp, le Golf national, etc.”</i></p> <p>→ La France peut porter une candidature au <b>budget raisonnable.</b></p> <p><i>“Dans un contexte budgétaire contraint, cette approche permettra de <b>limiter le montant de l'investissement global lié au projet</b> et de <b>répondre ainsi aux craintes légitimes</b> suscitées par certaines éditions passées des Jeux.”</i></p>
<p>Qu'allez-vous nous apporter ?</p>	<p>La France peut-elle remporter l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?</p>	<p>→ La France peut porter <b>une candidature ambitieuse.</b></p> <p><i>“Des <b>membres permanents</b> du Conseil de sécurité</i></p>

		<p>de l'ONU et de ceux du G710, la <b>France est à ce jour le seul pays à ne pas avoir accueilli récemment les Jeux Olympiques et Paralympiques, ou à ne pas être officiellement candidat pour la prochaine édition.</b></p> <p><i>“Alors que Paris est unanimement reconnue comme l'une des villes les plus attractives au monde, que la France peut s'appuyer sur de grandes entreprises leaders au niveau mondial et que sa voix continue de peser sur la scène internationale, les atouts français sont réels.”</i></p>
→ Faire écho aux préoccupations des votants et du mouvement olympique	→ Faire écho aux pouvoirs publics	→ Captation bienveillante des pouvoirs publics

Tout d'abord, il apparaît clairement que le rapport Keneo vient nourrir la trame narrative de l'étude d'opportunité, il s'opère simplement une reformulation rhétorique pour signifier un changement de récepteur. La notion *“d'intérêt pour la France”* convoquée dans l'étude d'opportunité joue à plein : il appelle directement les pouvoirs publics et plus particulièrement les décideurs politiques en posant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques comme une unité de mesure à la fois pour l'état de santé du pays, pour le rayonnement de la France à l'international et donc d'évaluer sa capacité à accueillir un événement sportif de grande ampleur. Après avoir fait fondre la référence pessimiste au contexte socio-économique dans lequel la France se trouve, à savoir *“morosité, lassitude et méfiance”* de l'état d'esprit des Français<sup>36</sup>, les conclusions de l'enquête d'opinion

<sup>36</sup> Ce que ne manque pas de rappeler en premier lieu l'étude d'opportunité : faisant appel au *Rapport annuel sur l'état de la France - Conseil économique, social et environnemental*, daté de décembre 2014, l'introduction de la synthèse indique d'emblée que *“morosité, lassitude et méfiance sont les qualificatifs qui reviennent le plus fréquemment lorsque les Français sont interrogés sur leur état d'esprit”*, ce rapport soulignant en même temps *“l'absence de projet structurant et fédérateur proposé à la société”*, voir ANNEXE 5.



sont utilisées précisément comme une technique de *captatio benevolentiae* en tête du discours. Raison pour laquelle, ensuite, l’opportunité d’organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques est présentée comme une panacée. C’est en cela qu’elle puise sa légitimité de “*projet structurant et fédérateur proposé à la société*”<sup>37</sup>. Comment, du point de vue de la rhétorique et dans l’ordre du discours de la synthèse de l’étude d’opportunité, la notion d’intérêt pour la France va-t-elle rencontrer celle de “*projet structurant et fédérateur proposé à la société*” pour agréger les politiques autour d’elle ?

## B. Analyse des récurrences dans l’utilisation du terme *projet* dans l’étude d’opportunité

La forte récurrence du terme *projet* dans la synthèse de l’étude d’opportunité est frappante : il est utilisé 70 fois en 12 pages. Devant cette constatation, nous avons établi un relevé systématique<sup>38</sup> qui s’emploie à montrer quel usage rhétorique en est fait et comment son utilisation permet de passer d’un “*projet olympique et paralympique*” à “*un projet ayant du sens pour la France et au service du Mouvement olympique international*”. De cette manière, nous pourrions valider l’hypothèse selon laquelle l’étude d’opportunité est avant tout un outil de conviction sinon de manipulation<sup>39</sup> des politiques dans le futur discours de la candidature de Paris.

→ “Un projet olympique et paralympique” : ses déclinaisons dans la trame narrative de l’étude d’opportunité	
“Un grand projet fédérateur”	Thème de l’inclusion sociale
“Un projet mobilisateur qui parle au plus grand nombre”	
“Un projet fédérateur pour la société française”	
“Un projet français”	
“Un projet unique”	

<sup>37</sup> *Ibidem*.

<sup>38</sup> Voir ANNEXE 6 : Systématique de l’usage du terme *projet* dans l’étude d’opportunité.

<sup>39</sup> L’utilisation du terme de “manipulation” ne doit pas être saisi sous un angle négatif voire péjoratif. Ici, il est question de rallier les politiques dans le projet de candidature olympique et paralympique.

“Un projet qui lui (la France) ressemble et qui réponde à ses aspirations”	
“Projet global qui dure 9 ans et laisse un héritage pendant plusieurs décennies”	Thème de l'héritage
“Un tel projet pourrait être une véritable opportunité”	Thème de l'intérêt général
“Un projet porteur de sens pour les Français”	
“Un projet utile”	
“Un projet pour une France ambitieuse, solidaire et enthousiaste”	
“Un projet au service de la population, des territoires et de l'économie”	
“Un projet participatif, responsable et ouvert sur le monde”	
“Premier projet de ce niveau co-construit avec la population”	
“Un projet inscrit au coeur de la société”	
“Placer les jeunes au centre du projet”	
“Un projet responsable et financièrement durable”	
“Un projet olympique et paralympique porteur de sens”	
“Un projet ambitieux, responsable et raisonnable”	
→ “Un projet ayant du sens pour la France et au service du Mouvement olympique international”	

Quatre thèmes sont convoqués l'un après l'autre dans l'étude d'opportunité, les multiples déclinaisons du terme *projet* servant de fil conducteur dans la trame narrative : **l'inclusion sociale, l'héritage, l'intérêt général et la responsabilité sociétale**. D'un point de vue sociologique, ces quatre thèmes mis en avant dans l'étude d'opportunité définissent une action collective<sup>40</sup> et qui sont “*typiques des*

<sup>40</sup> “Le terme d'action collective s'est implanté dans les sciences sociales à partir des années 1960. Son existence manifeste l'intérêt croissant que la sociologie, la psychologie sociale et les sciences politiques portent aux groupes, de types et de proportions différentes, qui agissent en faveur d'une cause définie. Ce phénomène social – des individus collaborant les uns avec les autres, de manière plus ou moins volontaire et coordonnée, sous la forme d'une collectivité de caractère plus ou moins organisé, dans l'objectif de promouvoir et de défendre leur intérêt (et parfois celui des autres) – semble typique des régimes démocratiques contemporains.” in “Les discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche”, Eithan Orkibi, Le terme d'action collective, La

*régimes démocratiques contemporains*<sup>41</sup> en ce qu'ils agissent *“en faveur d'une cause définie”*<sup>42</sup>. Ici, l'intérêt de la nation ou, pour aller plus loin, qu'une candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques est transformée en une grande cause nationale. La portée du discours dans l'acte de naissance de la candidature de Paris 2024 est, en ce sens, politique et décliné au travers d'un enjeu fort pour la société française.

Les trois questions posées par la synthèse de l'étude d'opportunité étaient, par conséquent, des questions oratoires que sa conclusion s'emploie à agiter avec insistance. *“Oui”*, affirmation reprise trois fois de suite, est à considérer comme une technique de contrôle du discours dans l'optique de séduire les politiques et de les rallier à la cause du projet :

- ***Oui, la France peut concevoir un projet olympique et paralympique porteur de sens pour mettre notre pays en mouvement, rassembler les Français et accueillir le monde.***
- ***Oui, la France peut proposer un projet ambitieux, responsable et raisonnable avec des investissements limités.***
- ***Oui, la France dispose de réels atouts sur lesquels elle pourra capitaliser dans la lutte pour la victoire.***<sup>43</sup>

Dans la mesure où l'étude d'opportunité s'adresse en priorité aux pouvoirs publics, il est nécessaire que la narration adopte à la fois les mêmes sujets et les mêmes techniques rhétoriques, c'est-à-dire les mêmes codes de communication, qu'un discours politique : en effet, *“alors que Barthes considérait le récit comme un moyen de comprendre et d'ordonner le monde, Salmon a privilégié la récupération de cette idée dans le management et dans la communication politique, avec pour conséquence la mise en exergue de la dimension stratégique de l'élaboration d'un*

---

revue électronique du Groupe ADAAR, 2015. (En ligne) <http://aad.revues.org/2002> [Consulté le 2 mai 2017]

<sup>41</sup> *Ibidem.*

<sup>42</sup> *Ibidem.*

<sup>43</sup> Voir ANNEXE 5

*patron narratif, les enjeux identitaires ayant été mis de côté. Or, aujourd'hui, l'importance du partage de récits communs pour la construction d'une communauté est évidente. Salmon envisage le récit comme l'utilisation du récit à des fins de contrôle. C'est là une conception instrumentale et technique de la communication et une conception manipulatoire de la politique. Le récit est ici pensé pour faire partie de la communication persuasive et le storytelling est davantage séduction qu'argumentation.*"<sup>44</sup> De ce point de vue, éléments d'analyse à l'appui, l'étude d'opportunité remplit parfaitement son rôle de partage de récits communs pour la construction d'une communauté de politiques autour de la candidature aux JOP de 2024 : *"un projet ayant du sens pour la France et au service du Mouvement olympique international"*.

A la lumière des analyses conduites précédemment, il apparaît que la portée du discours politique de l'étude d'opportunité doit être considérée à un double niveau : de politique nationale d'abord où il s'agit de convaincre l'Etat et les collectivités territoriales de l'intérêt d'une candidature française aux JOP de 2024 avant de convaincre le CIO lui-même à un deuxième niveau, celui du dossier de candidature. Les éléments de langage développés dans l'étude d'opportunité, très politiques en ce qu'ils évoquent des thèmes qui leur sont communs (l'inclusion sociale, l'héritage, l'intérêt général et la responsabilité sociétale), sont déjà formatés pour faire écho aux prérogatives du CIO, *l'Agenda 2020*, dans sa volonté de soutenir les candidatures *"à présenter un projet conforme aux besoins de planification à long terme sur les plans économique, social et environnemental"*<sup>45</sup>.

Autre élément important à prendre en considération dans l'agenda des événements sportifs et culturels internationaux possibles à cette période, la candidature de la France et la ville de Paris à l'Exposition Universelle de 2025.

---

<sup>44</sup> KASONGO DIOSO (Priscilla), "La nécessité du récit contre l'emprise du storytelling, Enjeux politiques : communication persuasive", in *Médiatiques. Récit et Société*, 2012, page 9.

<sup>45</sup> Référence à l'Agenda Olympique 2020 présenté lors de la 127 session du CIO les 8 et 9 décembre 2014, à l'adresse des futures comités de candidature qui doivent s'y conformer. Il y est question entre autres d'éthique dans la pratique sportive, de respect de l'environnement et de budgets de candidatures maîtrisés. (En ligne) <https://www.olympic.org/fr/agenda-olympique-2020> [Consulté le 9 avril 2017]

Adversaires du point de vue budgétaire mais jumelles dans leurs stratégies narratives en ce qu'elles invoquent toutes les deux "*un grand projet*" pour la France<sup>46</sup>, les deux candidatures doivent pourtant obtenir le soutien des politiques. La nouvelle Maire de Paris Anne Hidalgo<sup>47</sup> en premier lieu, alors que son prédécesseur Bertrand Delanoë, tout acquis à la cause olympique, faisait partie des membres fondateurs de la candidature de Paris 2012. Cette dernière s'étant soldée par un échec sur fond de polémique politique lors de son mandat à la Mairie de Paris<sup>48</sup>. Autant dire qu'une future candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques s'établit sur fond de dossier sensible à la Mairie de Paris.

Si l'étude d'opportunité mentionne effectivement la ville de Paris comme ville candidate recommandée<sup>49</sup>, cette mention sera justifiée et mise en lumière par la qualité de ses infrastructures (hébergement, sécurité, télécommunication, transport) et de ses équipements sportifs. Pour aller plus loin, la référence aux infrastructures en devenir du projet de transport public "Grand Paris" joue un rôle capital dans le choix de la ville qui représentera la candidature française, au même titre que son rayonnement culturel et touristique. La référence n'est pas exclusive à la ville de Paris en tant que telle mais à ces territoires environnants, à savoir l'engagement global du territoire et des infrastructures de la Région Île-de-France, Paris y compris. L'accueil et le transport des visiteurs pour les JOP de 2024 est l'un des piliers, voire la caution de la stratégie narrative de la ville candidate : l'étude d'opportunité

---

<sup>46</sup> "*Le contexte actuel plaide en faveur d'une nouvelle ambition territoriale à rayonnement mondial. La France a besoin d'un grand projet qui confirme sa vocation dans la mondialisation, fixe ses axes de croissance et stimule son attractivité. L'organisation d'une exposition universelle en 2025 concrétiserait cette ambition.*", Jean-Christophe Fromantin, Président d'EXPOFRANCE 2025, site Internet de la candidature de Paris à l'Exposition Universelle de 2025, (En ligne) <http://www.expofrance2025.com> [Consulté le 9 avril 2017]

<sup>47</sup> Anne Hidalgo a été élue Maire de Paris le 5 avril 2014.

<sup>48</sup> "*Le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, possible candidat à la présidence en 2007, qui a ravivé la polémique avec Londres en mettant en cause les conditions d'obtention des JO de 2012, est confronté à sa première vraie épreuve depuis son élection en 2001. Des accusations prononcées lundi dans la solennité de l'Hôtel de Ville et qui visaient Londres, victorieuse de Paris pour l'accueil des Jeux de 2012, ont valu à M. Delanoë une mise au point britannique, une prise de distance de la part de certains partenaires de la candidature française et une volée de bois vert de journaux*", in Le Monde, JO 2012 : la polémique autour de l'échec de Paris redouble. (En ligne) : [http://www.lemonde.fr/sport/article/2005/07/12/jo-2012-la-polemique-autour-de-l-echec-de-paris-redouble\\_672006\\_3242.html](http://www.lemonde.fr/sport/article/2005/07/12/jo-2012-la-polemique-autour-de-l-echec-de-paris-redouble_672006_3242.html) [Consulté le 9 avril 2017]

<sup>49</sup> La ville de Paris en tant que telle est mentionnée à 4 reprises dans l'étude d'opportunité.

reprend subtilement et à son bon compte le nom de l'établissement public "Société du Grand Paris" pour le transformer en "*Grand Paris des Jeux*" à l'endroit du point 8, l'élément de langage retenu à cet effet est "*l'animation des territoires*"<sup>50</sup>. Le message de l'étude d'opportunité est on ne peut plus clair au sujet du choix de la ville candidate, à savoir qu'il n'y a pas de meilleure ville en France, au moins du point de vue de ses infrastructures, que celle de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

## **2. Le rôle complexe des politiques dans l'acte de naissance de la candidature de Paris 2024**

Nous l'avons vu, l'attribut principal de l'étude d'opportunité dont la narration va nourrir le dossier de candidature et par extension les éléments de langage de ses acteurs, est d'être avant tout un discours politique destiné à vanter les avantages d'une candidature française aux Jeux Olympiques et Paralympiques ; en somme, de séduire et de mobiliser les pouvoirs publics dans le sens d'une mise en action collective, à court terme, du projet de candidature auprès du Comité International Olympique.

Lorsqu'une nation candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, c'est qu'elle y trouve en filigrane un intérêt polymorphe : économique, politique, culturel, touristique, sportif ou pour le dire en termes marketing, que le fait d'organiser "*un festival universel du sport*"<sup>51</sup> participe au rayonnement de l'image de marque de la nation. L'opportunité d'accueillir un événement olympique se transforme en un argumentaire politique, tant le poids médiatique de l'événement est fort, comme l'est tout autant celui du représentant de la nation, pour ne pas dire que la place du chef de l'Etat est historique dans le cadre

---

<sup>50</sup> Voir ANNEXE 5, Synthèse de l'étude d'opportunité, Les Jeux Olympiques et Paralympiques, un cap pour la décennie : 10 bonnes raisons de s'engager, 8. *Un projet pour réussir le « Grand Paris des Jeux » et animer les territoires.*

<sup>51</sup> "Un festival universel du sport" est une périphrase empruntée au dossier de candidature de Paris 2024 pour désigner les Jeux Olympiques et Paralympiques. CF § 1.1.1 Vision, *Un avenir meilleur pour le sport.*

d'une candidature olympique française<sup>52</sup>. Malgré tout et conformément à l'une des règles dictée par la Charte Olympique, il est utile de rappeler à cet endroit que l'Etat n'a pas la décision de la ville qui posera une candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques. C'est au Comité National Olympique et Sportif Français que revient ce choix<sup>53</sup>.

D'une certaine manière, le signal - approbateur ou désapprobateur - envoyé par le chef de l'Etat, a l'allure d'un acte d'autorité : si celui-ci se positionne médiatiquement en faveur d'une candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques, alors un premier verrou est automatiquement levé. Ce verrou ou plutôt ce moment médiatique fait partie du lancement de la candidature de Paris 2024. Il est en est le point zéro, chronologiquement parlant, et le chef de l'Etat le premier acteur médiatique de la candidature française aux JOP.

En considérant d'une part que l'étude d'opportunité à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a été publiée le 12 février 2015 et, d'autre part, que sa Ministre de la Jeunesse et des Sports Valérie Fourneyron a tiré les enseignements du rapport Keneo<sup>54</sup>, il ne faisait pas de doute que le Président de la République François Hollande se préparerait au moins d'ici à la fin de son quinquennat à se positionner médiatiquement en faveur d'une candidature olympique française.

---

<sup>52</sup> Ainsi de Jacques Chirac en 2005 pour le projet de Paris 2008 et 2012, de Nicolas Sarkozy en 2011 pour le projet d'Annecy 2018, de François Hollande et d'Emmanuel Macron entre 2014 et 2017 pour Paris 2024 impliqués personnellement et médiatiquement.

<sup>53</sup> *Charte Olympique*, Règle 33, alinéa 1.2 : "Au cas où il y aurait dans un pays plusieurs villes candidates potentielles pour organiser les mêmes Jeux Olympiques, une seule ville peut se présenter, selon la décision du CNO du pays concerné."

<sup>54</sup> Valérie Fourneyron est à l'origine de la mise en place d'une stratégie de relations internationales dans le sport et pilotée par le CNOSF.



## **A. François Hollande et Anne Hidalgo : premier faux pas politique sur la future candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**

Le 6 novembre 2014, le Président de la République François Hollande est l'invité de la chaîne de télévision TF1 pour une émission spéciale de 2 heures intitulée *François Hollande face aux Français*. Outre les sujets d'actualité et l'activité propre à son quinquennat, le Président de la République est le premier personnage à évoquer médiatiquement, en prime time, une candidature de la France à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été :

*“Je suis favorable à ce que la ville de Paris, si elle en décide, présente sa candidature (...) C'est très important parce que ça sera un moment de ferveur et surtout ça fera plein d'équipements avant, plein d'emplois, plein d'industries qui pourront se montrer”<sup>55</sup>*

François Hollande tient dans ses quelques mots un discours à triple entrée : d'abord son accord personnel en vue d'une candidature française aux Jeux Olympiques et Paralympiques, *“Je suis favorable”*, ce qui l'implique personnellement et médiatiquement, puis il désigne indirectement la Maire de Paris Anne Hidalgo, *“à ce que la ville de Paris, si elle en décide...”* pour enfin terminer sur des éléments de langage propres à la narration de l'étude d'opportunité à paraître quelques semaines après : *“C'est très important parce que ça sera un moment de ferveur et surtout ça fera plein d'équipements avant, plein d'emplois, plein d'industries qui pourront se montrer”*. A ce niveau, le discours du Président de la République est un discours politique, de l'emphase, différent du réel en ce qu'il établit la projection d'un état supposé de la France, impliquant divers éléments à savoir les équipements, l'emploi et l'industrie, à un moment donné ultérieur. La rhétorique du discours de François Hollande fait surtout appel à un élément de langage particulier, *“un moment de*

---

<sup>55</sup> Extrait de la prise de parole de François Hollande le 6 novembre 2014 sur TF1, *François Hollande face aux Français*.



*ferveur*” : il y a là une opportunité à saisir, un élan d’enthousiasme que le Président de la République souhaite communiquer à son auditoire, téléspectateurs et pouvoirs publics parisiens y compris.

Pour autant, le message envoyé par le Président français est rapidement brouillé : il se positionne médiatiquement, avec la ville de Paris, en faveur d’une candidature olympique et paralympique puis, quelques secondes après, en faveur de la candidature de la France à l’Exposition Universelle de 2025. La ville de Paris est de nouveau convoquée, implicitement cette fois :

*"Oui la France va déposer sa candidature pour l'exposition universelle. C'est 50 millions de visiteurs."*<sup>56</sup>

En se positionnant clairement pour l’un et l’autre événement, le message a priori limpide, demeure pour le moins confus politiquement. Outre les questions de budget, à risque, qui sont transversaux à l’étude d’opportunité d’une candidature olympique et paralympique et à la candidature de Paris à l’Exposition universelle, François Hollande commet un faux pas politique, à savoir l’absence de concertation entre lui et la Mairie de Paris, à laquelle sa nouvelle maire Anne Hidalgo<sup>57</sup> ne manque pas de répondre le lendemain dans les médias :

*"Rien ni personne ne me fera changer de méthode ou de calendrier", a répondu ce vendredi 7 novembre la maire de la capitale Anne Hidalgo au cours d'une conférence convoquée en urgence. Piquée au vif par l'intrusion du chef de l'Etat sur un dossier sensible, l'ancienne adjointe de Bertrand Delanoë a sèchement remis à sa place François Hollande sans jamais le citer.*

*"Avoir des rêves c'est magnifique. Les réaliser, c'est encore mieux. [...] Je sais ce que c'est quand les rêves se fracassent sur la réalité", a-t-elle déclaré, dans une allusion assassine au projet de François Hollande de "réenchanter le rêve français".*

---

<sup>56</sup> *Ibidem*

<sup>57</sup> En amont de son élection à la Mairie de Paris, la candidate se positionnait clairement en faveur de la candidature de la France à l’Exposition Universelle de 2025.

*"Il faut de l'émotion, il faut aussi de la raison. C'est ce que demandent aussi nos concitoyens", a-t-elle lancé en réponse à "la ferveur" dont rêve François Hollande.*<sup>58</sup>

Dans sa réponse adressée à François Hollande par la voie des médias, Anne Hidalgo oppose frontalement le rêve à la réalité, lexique emprunté à la prise de parole du Président de la République sur TF1. Même si elle ne le nomme pas directement, c'est bien à lui qu'elle s'adresse. Au discours de l'emphase, politique, lui est opposé le discours de la raison : le rêve d'une double candidature de la ville de Paris à deux événements distincts, de grande ampleur, contredit la réalité des coûts budgétaires. Autrement dit, que les pouvoirs publics ne seraient pas en mesure de relever le défi économique impliquant deux candidatures à deux événements de grande ampleur à un an d'intervalle.

Pour autant, et c'est tout le rôle de l'étude d'opportunité dont nous avons analysé la stratégie narrative, cette réaction pavlovienne et médiatisée d'Anne Hidalgo s'estompera au profit d'une présentation rassurante et convaincante<sup>59</sup> par Bernard Lapasset de l'étude d'opportunité de la candidature de Paris aux JOP de 2024 le 12 février 2015. Soit moins de 4 mois après l'opposition frontale et médiatisée entre le Président de la République et la Maire de Paris. La réaction rapide de l'Association Ambition Olympique et Paralympique Paris 2024<sup>60</sup> était nécessaire pour étouffer cette opposition médiatique entre deux personnages politiques essentiels :

---

<sup>58</sup> Huffington Post, *Jeux Olympiques 2024 à Paris : Anne Hidalgo adresse une fin de non-recevoir à François Hollande*. Article publié en ligne sur le site Internet du Huffington Post le 7 novembre 2014 soit le lendemain de la prise de parole de François Hollande sur TF1 en prime time. [http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/07/jeux-olympiques-2024-paris\\_n\\_6119872.html](http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/07/jeux-olympiques-2024-paris_n_6119872.html) [Consulté le 1er mai 2017]

<sup>59</sup> Anne Hidalgo a officiellement justifié son soutien dans la candidature de Paris 2024 par cette prise de parole en direct sur France Inter le 10 juillet 2017 : *"Pour un maire aujourd'hui, un maire en Europe, prendre la décision comme je l'ai prise en 2015, en février 2015, d'engager sa ville dans les Jeux Olympiques, c'est un risque politique. Ce risque politique, je l'ai assumé. Je l'ai assumé parce que j'ai été convaincue, j'ai beaucoup discuté avec de belles personnalités comme Guy Drut et Jean-François Lamour, deux médaillés olympiques en qui j'ai vraiment confiance et qui comme moi avaient vécu l'échec précédent. J'ai été convaincue par eux, j'ai été convaincue aussi par Tony Estanguet, le leadership qu'il déploie et par aussi, un élément très important, l'Agenda 2020 du CIO."* Voir ANNEXE 11.

<sup>60</sup> L'Association Ambition Olympique et Paralympique Paris 2024 désigne la première association avant la constitution du Comité de candidature Paris 2024. Ses acteurs sont identiques.

- Bénéfique pour la formalisation de la candidature de Paris 2024, la prise de position médiatique du Président de la République en sa faveur ne pouvait pas rester lettre morte.
- Question de calendrier imposé par le CIO, celui-ci demande aux Comités Olympiques nationaux de transmettre leur ville candidate pour le 15 septembre 2015.
- Objectivement et budgétairement parlants, deux candidatures françaises à deux événements internationaux s'opposent : les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et l'Exposition Universelle de 2025. En creux, se dessine une stratégie visant à étouffer, au moins médiatiquement, le projet de candidature de la Ville de Paris à l'Exposition Universelle de 2025.
- Stratégiquement parlant pour le projet de candidature de Paris aux JOP de 2024, apporter des preuves solides en faveur d'un budget cohérent et responsable.
- Positionner clairement le projet de candidature olympique et paralympique en tant que grande cause nationale, notamment dans l'intérêt de *"l'animation des territoires"*<sup>61</sup>.

Pour autant, la naissance de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 nécessite un réel travail d'information et de sensibilisation auprès de la population parisienne, c'est-à-dire sur le terrain. Les enjeux sont triples : **il s'agit d'abord de communiquer sur un projet de candidature de la France et de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, puis de formaliser le soutien des politiques dans l'acte de candidature**<sup>62</sup> et enfin de rallier la population à une cause qui dépasse la conception marketing d'un *"festival universel du sport"*<sup>63</sup>. Quels ont été les outils et les actions mis en oeuvre dans la communication de sensibilisation afin de rendre visible le soutien de la ville de Paris et de faire adhérer la population au projet de candidature olympique et paralympique ?

---

<sup>61</sup> Reprise de la synthèse de l'étude d'opportunité, voir ANNEXE 5.

<sup>62</sup> L'enjeu est important : une candidature sans soutien des élus locaux voire des représentants de la nation n'a que très peu de chances de trouver une issue favorable auprès des votants du CIO.

<sup>63</sup> Voir note 51.

## B. “Paris entre en Jeux” : Anne Hidalgo et la Ville de Paris comme quatrième acteur dans la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024



Anne Hidalgo sur Twitter<sup>64</sup>, le 13 avril 2015, mettait un point final par un tweet à un marathon politique interne entre le CNOSF, les pouvoirs publics parisiens et le gouvernement. Un accord complexe, nous l'avons vu mais un message d'engagement simple, contrastant, *“nous voilà engagés dans l'aventure olympique”* qui symbolise l'accord et la volonté groupés du conseil de Paris, du Conseil Régional d'Île-de-France et enfin de Paris Métropole de rejoindre le Mouvement Sportif Français dans le projet de candidature olympique et paralympique. Le message posté par la Maire de Paris sur son compte Twitter lançait en même temps une campagne de communication de la Mairie de Paris, *“Paris entre en Jeux”*, dans le but de faire connaître la candidature olympique et paralympique auprès des Parisiens.

<sup>64</sup> Référence : [https://twitter.com/Anne\\_Hidalgo](https://twitter.com/Anne_Hidalgo)

## C. Analyse de la campagne de communication “Paris entre en Jeux”



La campagne de communication intitulée “Paris entre en Jeux” créée par l’agence Darewin a été lancée dans la capitale française sous la forme d’une campagne d’affichage et d’une campagne digitale sur les réseaux sociaux. Le message, “*Paris entre en Jeux*”, établit un jeu de mots limpide dans le champ lexical du sport tout en faisant référence, de manière implicite, aux Jeux Olympiques. Entrer en jeu signifie le fait de prendre part à une compétition dans un temps donné. Dans ce cas précis, de signifier implicitement l’entrée de la ville de Paris, avec le Mouvement sportif et les pouvoirs public, dans la compétition des candidatures nationales auprès du Comité International Olympique et ce jusqu’au vote final du 13 septembre 2017 à Lima au Pérou.

Ces éléments propres au déroulement de la candidature ne sont pas suggérés immédiatement par la campagne de communication : le message est à caractère informatif pour les Parisiens et les visiteurs de la capitale mais la référence aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 reste quelque peu floue. L’œil averti aura cependant repéré la subtilité de la lettre “x” placée à la fin du mot Jeux pour replacer cette campagne de communication dans le contexte de la candidature de Paris à

l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Sous le hashtag #Paris2024 placé comme un logo au centre de l'affiche, le discours se déploie de manière brève sur le même registre qu'une campagne de communication politique : *"Rejoignez le mouvement"*. Entendons par là une incitation à un rassemblement et au soutien de la population parisienne et française sur les réseaux sociaux, là où elle est précisément attendue. Il est donc question d'une mobilisation qui s'adresse à la population parisienne en priorité.

Nous l'avons vu, le message est simple sans évoquer précisément une référence directe aux Jeux Olympiques et Paralympiques<sup>65</sup>. Il l'est aussi du point de vue du visuel où trois couleurs sont utilisées : le bleu, le blanc et l'orange. Bien entendu, la référence au drapeau national n'est pas éloignée mais est privilégiée ici la couleur orange pour soutenir la référence à la piste d'athlétisme et le bleu/vert pour signifier le ciel avec la Tour Eiffel, quelque peu simplifiée dans ses contours mais icône immédiatement reconnaissable de la ville de Paris, en toile de fond.

La campagne de communication digitale joue quant à elle sur le registre de l'humour pour se rapprocher encore plus de son public. Ici deux exemples de messages postés sur le compte Twitter de Paris 2024<sup>66</sup> :



Cette fois-ci, sans référence à la Tour Eiffel, encore une fois sans référence directe aux Jeux Olympiques, la campagne de communication s'appuie sur deux symboles du métro parisien. Les panneaux des stations montés sur les carreaux

<sup>65</sup> L'utilisation du logo des Jeux Olympiques et Paralympiques, à savoir les anneaux olympiques, est exclusivement réservée à l'usage de ses détenteurs des droits : le CIO et ses partenaires officiels.

<sup>66</sup> Le compte Twitter Paris 2024 ([twitter.com/paris2024](https://twitter.com/paris2024)) était d'abord tenu par l'équipe de communication de la Mairie de Paris, où il a servi de support à la campagne de communication digitale de la ville, avant d'être repris par le Comité de candidature de Paris 2024.

rectangulaires biseautés de couleur blanche et les noms de certaines stations qui ont été détournées au profit des disciplines sportives, de cette manière : Nation est transformée en Na(ta)tion, Javel en Javel(ot).

Derrière cette campagne de communication à la fois simple et humoristique qui prend à partie les Parisiens sur un ton décalé, au moins sur les réseaux sociaux, se matérialise un message fort dans la stratégie de communication de la Mairie de Paris : celle-ci se positionne à la fois comme une marque mais aussi et surtout comme un acteur à part entière, au centre de la candidature olympique et paralympique française.

Cette remarque est également valable dans la campagne de communication du département de la Seine-Saint-Denis (93)<sup>67</sup> où l'élément de langage "*l'animation des territoires*" de l'étude d'opportunité est utilisé pour signifier prioritairement l'engagement et le soutien ("*En Seine-Saint-Denis nous sommes prêts*") des pouvoirs publics, lesquels s'étendent au-delà des limites géographiques de la ville de Paris : il s'agit effectivement pour le département de la Seine-Saint-Denis de se positionner, comme la Mairie de Paris, en tant que marque et acteur de la candidature, mais c'est aussi et surtout l'opportunité pour ce département qui accueillera des épreuves olympiques de dessiner les contours d'une forme de dynamisme culturel, là où les enjeux sociaux et sociétaux (diversité culturelle, fortes perspectives de développement économique, héritage laissé à la population... etc) résonnent plus fortement que n'importe où ailleurs en Île-de-France et en France. Considérée objectivement, l'opportunité d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 constitue un catalyseur économique, social (au sens de l'inclusion totale de sa population) et territorial, soit dans la pratique une mise en abyme du discours à caractère politique que véhicule la synthèse de l'étude d'opportunité.

---

<sup>67</sup> Voir ANNEXE 7, l'analyse de la campagne de communication du département de la Seine-Saint-Denis, "*En Seine-Saint-Denis, nous sommes prêts*".

Pour finir, aucun élément de la campagne de communication de la Mairie de Paris ne vient suggérer l'implication, en propre, des sportifs parisiens ou français. Il s'agit a contrario d'impliquer les Parisiens dans le projet "Paris 2024". Une communication impersonnelle, sans visage reconnaissable, où il est bien question de sport, mais mis à part les acteurs politiques à savoir le Président de la République et la Maire de Paris impliqués personnellement et médiatiquement dans la candidature, il manque encore l'incarnation du sportif. Oubli volontaire, en ce sens, de la campagne de communication de la Mairie de Paris : la voix du sportif reste à imaginer mais n'est-ce pas là aussi une sorte de politesse implicite que de le laisser entrer au centre de la scène médiatique en même temps que la campagne de communication de Paris 2024 ?



## Conclusion partielle

Officielle depuis le 23 juin 2015, la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 s'est d'abord constituée autour d'acteurs, politiques et experts. D'une manière générale, les acteurs de cette candidature sont les mêmes, au moins dans leurs fonctions, que les acteurs des candidatures françaises précédentes. Nous avons désigné les premiers, Etienne Thobois et Bernard Lapasset, en fondateurs et têtes pensantes de la candidature, puis les seconds, que l'étude d'opportunité a dû convaincre et rallier : les politiques, la Maire de Paris Anne Hidalgo et le Président de la République Française François Hollande pour les principaux. Il est clair que la future candidature olympique fait d'abord l'objet d'une appropriation politique ou du moins place un discours taillé pour les politiques au centre de sa stratégie narrative. L'appropriation est paradoxale<sup>68</sup>, elle l'est encore plus pour les images de sport et de compétition que véhiculent les Jeux Olympiques et Paralympiques, mais cette étape est nécessaire à la formalisation du dossier de candidature Paris 2024. Le consensus politique sur la question d'une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques est certes la condition *sine qua non* de son aboutissement mais se pose, immédiatement, la question de la médiatisation de celle-ci : qui sont les acteurs de la candidature, mis à part les politiques, et quel personnage pour la porter et l'incarner ? L'enjeu de cette problématique est important au regard de l'une des recommandations émises par le rapport Keneo : au rang "*des carences communes*" des candidatures passées, "*des politiques trop présents*".

---

<sup>68</sup> Patrick ISSERT, Alain LUNZENFICHTER, *Malheureux aux Jeux, Pourquoi Paris n'obtient jamais les Jeux Olympiques*, Paris, Editions Prolongations, 2006, page 15 : "Cette approche maladroite renvoie également à certains traits caractéristiques de la société française contemporaine. Ainsi le discrédit dont souffre notre personnel politique et le peu de crédibilité accordé à son discours le conduisent-ils à saliver comme le chien de Pavlov devant tout ce qui semble de nature à fédérer la population française, donc à s'y intéresser frénétiquement. Il s'ensuit que, perçu sous cet angle, le sport devient trop sérieux pour être laissé au seul mouvement sportif."

## DEUXIÈME PARTIE

### Les enjeux du leader et du discours de mobilisation dans la construction médiatique de Paris 2024



Discours de Tony Estanguet à la Philharmonie de Paris le 17 février 2016 dans le cadre du lancement de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Crédit photo : paris2024.org

## Introduction partielle

Si le rapport Keneo et l'étude d'opportunité ont eu le mérite de donner, sur le fond, le cap stratégique de la candidature tout comme le positionnement du politique et du stratège en communication, ni l'un ni l'autre ne remplissent a priori les critères du rôle de "*leader fort et charismatique*", le leader voulu par le rapport Keneo. C'est l'appel à un troisième personnage, où il est question que fusionnent les discours du communicant et du politique, que va se jouer réellement la candidature de Paris 2024 auprès du CIO, des médias et de l'opinion publique. Pour porter ce discours, son personnage principal : c'est à Tony Estanguet, ancien sportif de haut niveau et membre du CIO, que revient ce rôle. Alors co-président du GIP Paris 2024 depuis l'officialisation de la candidature avec Bernard Lapasset, l'intronisation de Tony Estanguet sur le devant de la scène médiatique sera effectif le 17 février 2016 à la Philharmonie de Paris. Il y prononcera un discours de 13 minutes, le discours fondateur de la candidature de Paris aux JOP de 2024.

D'un autre côté, en invoquant la notion de *projet* pour la France, terme fortement politisé dans la stratégie narrative de l'étude d'opportunité, la candidature de Paris aux JOP de 2024 est transformée symboliquement en une cause nationale qu'il faut dorénavant incarner et défendre ou, pour le dire autrement, qui doit fédérer autour d'elle. Cependant, le risque de politiser à outrance la candidature de Paris 2024 dans sa médiatisation est grand voire létal ; le rapport Keneo et le Mouvement sportif français sont unanimes sur la question, le politique ne doit pas prendre la place du sportif ou le reléguer au second plan médiatique. Ce risque, mesuré dans la stratégie de communication de la candidature de Paris aux JOP de 2024, en constitue l'axe fort : il va donner naissance à un troisième type de discours, celui du sportif, qui va le placer au coeur de sa construction médiatique. En prenant cette option de placer le sportif en tant qu'acteur principal de la construction médiatique de la candidature, il y aurait, d'un côté, une rupture dans la tradition des candidatures passées mais, de l'autre, la manifestation d'un besoin réel d'apporter une nouvelle consistance à sa stratégie narrative. Autrement dit, s'il est question de postuler une

seconde hypothèse selon laquelle ni le politique ni le discours politique ne peuvent pas suffire à eux-seuls pour personnifier la candidature de Paris 2024, quelles sont, en ce sens, les ressources (du point de vue de la rhétorique) qui permettent à Tony Estanguet de l'incarner médiatiquement ?

## 1. Le discours fondateur de la candidature de Paris 2024 : “notre force, c'est notre rêve”

L'analyse du discours de Tony Estanguet prononcé à la Philharmonie de Paris<sup>69</sup> le 17 février 2016, en ce qu'il constitue le discours fondateur de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, sera abordée sous deux angles : d'abord un angle technique où nous analyserons les procédés narratifs à l'oeuvre en complément d'une analyse sémiotique où des images tirées de la diffusion de son discours<sup>70</sup> seront mises en relation avec ce premier. La mise en scène de l'acteur et le contenu de son discours jouent un rôle de première importance pour lui attribuer une légitimité de leader médiatique : seul sur la scène, le sportif doit incarner la fédération d'une équipe et de la nation autour d'un *“projet ayant du sens pour la France et au service du Mouvement olympique international”*<sup>71</sup>. L'utilisation de ce discours et son analyse nous permettront de montrer comment la stratégie de communication de Paris 2024 franchit avec lui une nouvelle étape, de la sensibilisation à la mobilisation. La mobilisation invoque l'action, soit **une mise en scène spécifique des acteurs de la candidature et le conditionnement de leur communication verbale et symbolique** lors des événements médiatiques constitutifs de la candidature Paris 2024. Comme deux étapes chronologiques - indissociables mais distinctes l'une de l'autre - au sein d'une stratégie globale : informer puis agir pour fédérer.

Pour conduire notre analyse technique (rhétorique et sémiotique) du discours de Tony Estanguet à la Philharmonie de Paris et afin de montrer qu'il remplit la

---

<sup>69</sup> Voir ANNEXE 10, Discours manifeste de Tony Estanguet à la Philharmonie de Paris.

<sup>70</sup> La vidéo du discours de Tony Estanguet est visible sur le site Internet de la candidature de Paris 2024, <http://www.paris2024.org/fr/article/discours-manifeste-de-tony-estanguet-0> [Consulté le 1er juin 2017]

<sup>71</sup> Rappel des éléments de langage de l'étude d'opportunité.

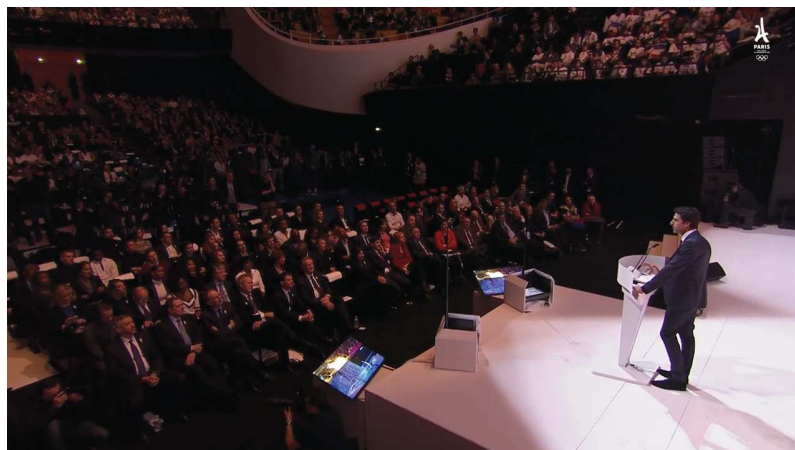
fonction d'un discours de mobilisation (de l'action), nous avons utilisé l'approche analytique conçue par le philosophe anglais John Langshaw Austin tirée de *Quand dire, c'est faire* en ce qu'elle permet de montrer comment certains énoncés dits *performatifs*, qui incluent en eux-mêmes une incitation à l'action (leur *valeur d'illocution*, à savoir tout ce qu'il peut accomplir), se distinguent des énoncés dits *constatifs* qui ne font que décrire un fait<sup>72</sup>. C'est l'association des deux dans la logique du discours, ou plutôt comment les énoncés performatifs font l'objet d'une utilisation plus abondante que les constatifs, qui en structure la trame narrative. Ces derniers étant plutôt utilisés au titre d'un storytelling à la première personne, servant à décrire le passé d'athlète de Tony Estanguet et son expérience personnelle des Jeux Olympiques.

Nous avons choisi de conserver l'intégralité de l'analyse du discours ci-dessous afin de mieux saisir les enjeux de la rhétorique dans la communication de mobilisation de Paris 2024.

---

<sup>72</sup> AUSTIN (John Langshaw), *Quand dire c'est faire*, Paris, Editions du seuil, 1970, p 19, Introduction de Gilles LANE : "C'est en comparant l'énonciation constative (c'est-à-dire l'affirmation classique, conçue la plupart du temps comme une description vraie ou fautive des faits) avec l'énonciation performative (c'est-à-dire celle qui nous permet de faire quelque chose par la parole elle-même), qu'Austin a été conduit à considérer toute énonciation digne de ce nom (c'est-à-dire destinée à communiquer - ce qui exclurait, par exemple, les jurons-réflexes) comme étant d'abord et avant tout un acte de discours produit dans la situation totale où se trouvent les interlocuteurs. S'il est bien vrai que les énonciations sont des actes, alors elles doivent, en tant que tels, viser à accomplir quelque chose."

**Séquence 1 (01:00 à 02:27) :** “Bonjour à tous (...) de l'enfant qui découvre un sport inconnu au retraité qui vibre pour la discipline qu'il a toujours aimée de celui qui vit loin du sport à celui qui vit le sport”



Analyse scénographique	Analyse rhétorique	Analyse techno-sémiotique	Commentaires
<p>Après avoir été appelé par la présentatrice du discours, Tony Estanguet monte sur la scène et se positionne devant un pupitre blanc qui comporte le logo Paris 2024. Les codes visuels sont identiques à ceux d'un meeting politique.</p> <p>Diverses caméras sont positionnées dans la salle et des plans sur des personnalités politiques (Manuel Valls, Anne Hidalgo) entre-coupent la vue de la caméra fixée au centre de la salle et braquée sur Tony Estanguet.</p>	<p>Tony Estanguet fait d'emblée part de son émotion de prononcer ce discours devant le public.</p> <p>Il délivre ensuite l'information clef de cette candidature Paris 2024. Il en est le co-président, avec Bernard Lapasset. Les rôles sont immédiatement distribués. Il mesure la responsabilité qui lui a été confiée (énoncé promissif).</p> <p>Il est fait usage, quelques instants après la présentation des co-présidents de la candidature, du champ lexical de la magie et du rêve. L'utilisation de ce champ lexical, posé telle une définition symbolique des Jeux Olympiques, soustrait le spectateur au réel. Autrement dit, il y a quelque chose dans les Jeux Olympiques, dans leur nature, qui n'est pas de l'ordre de la réalité.</p> <p>Ce décalage entre</p>	<p>L'instant est solennel : le public de la Philharmonie et les spectateurs du direct vont rencontrer l'homme désigné par l'équipe de campagne pour incarner la candidature de Paris 2024.</p> <p>Placé au milieu de la scène, devant un pupitre et tel un homme politique, la scénographie le désigne comme un leader.</p> <p>L'aller-retour d'images entre les politiques et Tony Estanguet indique une délégation de confiance. La mise en scène spécifique du sportif, sur le devant de la scène, prend le pas sur l'autorité médiatique du politique. Cette fois, c'est le politique qui écoute, ce n'est pas lui à qui la parole est donnée.</p>	<p><b>Sur le thème de la responsabilité qui lui a été confiée, “je mesure pleinement le poids de notre responsabilité”, l'énoncé est promissif dans la classification d'Austin : il vise à obliger celui qui parle à adopter une certaine façon d'agir, à s'engager ou à se compromettre.</b></p> <p>A ce titre, Tony Estanguet accepte la mission qui lui est confiée tout en se consacrant comme l'homme de la situation.</p>



	l'imaginaire et le réel indique pourtant bien que la France n'a pas encore obtenu l'organisation des JOP et qu'elle les veut. Il s'agit ici d'une technique de séduction de l'auditoire.		
--	--	--	--

**Séquence 2 (02:27 à 06:17) :** *“Cette magie comme vous je l’ai ressentie (...) un rêve collectif que nous allons nourrir et faire grandir tous ensemble”*



Analyse scénographique	Analyse rhétorique	Analyse techno-sémiotique	Commentaires
<p>Un écran géant, positionné à l’arrière de Tony Estanguet, permet de visualiser des images de son passé de sportif.</p> <p>Tandis qu’il énumère les grands moments de sa carrière, ceux où il a été triple champion olympique, en passant par l’échec aux Jeux Olympiques de Pékin, les plans sont plus larges pour apercevoir autant son personnage sur la scène que son personnage d’athlète de haut niveau.</p>	<p>Dans cette partie du discours, d’une durée de 4 minutes, Tony Estanguet raconte lui-même son expérience des Jeux Olympiques, il se raconte. D’abord en tant qu’enfant (“J’ai 14 ans”) puis en tant qu’athlète (“J’ai 22 ans”, “Ce soir-là”, “J’ai 34 ans”).</p> <p>Le discours énumère, les uns après les autres, à la fois le palmarès sportif de Tony Estanguet et son expérience vécue - avec une emphase sur la description de ses sentiments - “Je suis frappé de plein fouet par l’olympisme”.</p> <p>L’usage de métaphores filées est important à ce niveau du discours, il</p>	<p>La structure narrative du discours et le recours aux images, à l’écran (technique de la mise en abyme), du sportif, du champion, font appel à l’émotion. Le flashback souligne le vécu de Tony Estanguet dans la pratique du sport de haut niveau. Il y a, dans la participation aux Jeux Olympiques, aussi bien en tant que spectateur ou athlète, un sentiment de vivre un moment exceptionnel et qui fait date à chaque fois (la référence à des âges précis et des moments particuliers des Jeux Olympiques, la Cérémonie d’ouverture notamment, appuie ce sentiment).</p> <p>Tony Estanguet met en</p>	<p><b>Le recours au storytelling est prégnant dans toute cette partie du discours. Les énoncés constatifs, en tant que description des moments de la carrière de l’athlète sont substitués aux énoncés promissifs cités ci-avant. Il y a un effet d’immersion, de partage du récit.</b></p> <p>L’addition des grands moments de sa carrière au travers des quatre olympiades auxquelles il a participé ajoute à la représentation concrète des valeurs de l’olympisme.</p> <p>Homme d’action sur le terrain, sportif de haut niveau, il est question de</p>

	<p>sert à matérialiser l'olympisme et à l'amplifier du point de vue des valeurs qu'il véhicule :</p> <p>"l'extraordinaire soutien de tout un peuple rassemblé derrière ses athlètes", "la ferveur et l'incroyable énergie de tout un stade", "les Jeux sont universels", "c'est l'harmonie, le respect et la solidarité qui règnent entre tous les athlètes", "un endroit unique au monde où le mot fraternité prend tout son sens".</p>	<p>scène sa propre histoire de sportif pour incarner la candidature. Il entre en dialogue avec les spectateurs, presque en intimité avec eux. L'imagination laisse place à des images réelles et concrètes.</p>	<p>mettre en avant sa légitimité dans la construction médiatique de la candidature.</p>
--	--	---	---

**Séquence 3 (06:20 à 12:29) :** *"Ce nouveau rêve c'est bien sûr celui de Paris 2024 (...) Nous allons nous appuyer sur l'immense potentiel du sport pour mobiliser, innover, construire, faire naître des rêves et aider à les atteindre"*



Analyse scénographique	Analyse rhétorique	Analyse techno-sémiotique	Commentaires
<p>Le choix du lieu du discours à savoir la Philharmonie de Paris, prend dès lors tout son sens. A mesure que Tony Estanguet parle, un groupe de jeunes gens se positionnent à l'arrière de la scène, derrière des percussions.</p> <p>Tony Estanguet n'est plus seul sur la scène, cela accentue l'effet du discours sur l'auditoire,</p>	<p>Ce moment du discours est marqué par l'utilisation de la thématique du rêve. Tony Estanguet l'emploie à 5 reprises.</p> <p>L'utilisation du thème du rêve produit, par effet de contraste, une association paradoxale avec des éléments concrets propre à la réalité : les éléments de langage du dossier de</p>	<p>Le thématique du rêve est co-construite avec celle de la réalité. Entre les deux, Tony Estanguet pour le matérialiser dans le discours mais aussi et surtout par l'entrée en scène de percussionnistes qui vont mettre en rythme, tel un cœur battant (le mot cœur est lui-même utilisé à plusieurs reprises), pour enrober le discours. Ce qui a pour</p>	<p><b>Le passage du "je" (Tony Estanguet) au "nous" (Tony Estanguet, le public et l'équipe de candidature) permet d'introduire des énoncés performatifs où paroles et actes sont confondus.</b></p> <p><b>L'énonciateur est investi d'un pouvoir, le ton est à l'affirmation.</b></p>



<p>notamment lorsque les percussionnistes démarrent la mesure de manière faible d'abord, à peine perceptible puis de manière plus soutenue ensuite.</p>	<p>candidature (vision, héritage, développement local et régional) font leur apparition. Ils ont pour but d'inclure la population dans le projet : "des Jeux pour tous", "donner la chance à chaque Français et à la jeunesse", "l'Olympisme ira à la rencontre de tous les Français".</p> <p>Le passage propre au storytelling où Tony Estanguet parlait de lui et de son expérience des Jeux Olympiques est remplacé par un discours inclusif : la France et les Français, puis le "je" du storytelling est effacé au profit du "nous". Tony Estanguet et les Français, Tony Estanguet et l'équipe de campagne : "nous portons également l'ambition de laisser un héritage", "pour nous c'est aussi l'envie de partager", "c'est ce qui nous a animés".</p>	<p>effet de le dynamiser et d'impressionner.</p> <p>Les mots trouvent un écho nouveau : chacun se sent inclus dans un rêve qui va devenir réalité.</p>	<p><b>Autrement dit, le discours de mobilisation démarre réellement à ce niveau.</b></p> <p><b>Leurs valeurs illocutoires, en tant que parties de l'acte à produire (leur réalisation concrète) dans la classification d'Austin, est la suivante :</b></p> <p>"Ensemble nous allons composer une harmonie qui va nous ressembler et qui va vous ressembler" : <b>l'identification.</b></p> <p>"Nous allons nous engager avec le corps, avec l'esprit, et surtout avec le cœur pour nous dépasser" : <b>l'engagement.</b></p> <p>"Nous allons oser, nous n'aurons pas peur de surprendre, de faire preuve d'audace et de créativité" : <b>le courage.</b></p> <p>"Nous allons nous appuyer sur l'immense potentiel du sport pour mobiliser, innover, construire, faire naître des rêves et aider à les atteindre" : <b>la création.</b></p> <p><b>L'anticipation du réel (nous allons) permet de rendre manifeste le contenu de l'action de mobilisation.</b></p>
---	---	--	--

**Séquence 4 (12:30 à 14:17) : "Ensemble nous pouvons être 67 millions (...) Soyons persuadés que notre rêve c'est notre force et que notre force c'est notre rêve."**



Analyse scénographique	Analyse rhétorique	Analyse techno-sémiotique	Commentaires
<p>La scénographie utilise des plans larges et de plongée. On voit Tony Estanguet sur le devant de la scène et les percussionnistes derrière lui. Ils sont mis en lumière par un jeu de couleurs tricolores (bleu-blanc-rouge).</p> <p>Seule la dernière phrase du discours de Tony Estanguet est mise en image par un gros plan.</p> <p>Le volume des percussions est de plus en plus élevé, ce qui oblige Tony Estanguet à élever sa voix pour se faire entendre.</p>	<p>La récitation du discours est volontairement hachée, entre la voix de Tony Estanguet et les percussions.</p> <p>A chaque percussion lui correspond une phrase du discours, récitée de manière brève et où chacune d'elle démarre par le mot "Ensemble".</p> <p>Le recours à l'énumération permet de décrire avec précision les promesses de la mobilisation : l'usage du verbe être, conjugué au futur - "nous serons", employé 8 fois plus sa description pour chaque, renforce encore plus l'inclusion : d'un homme qui présente un projet à une foule qui le rejoint pour s'agréger avec lui.</p>	<p>L'intention de la fin du discours est de provoquer la conviction.</p> <p>Le rythme imposé par les percussionnistes renforce cette intention. L'utilisation de jeux de lumières tricolores renforce également l'image d'un projet de la nation, auquel chacun s'identifie facilement en provoquant un sentiment d'appartenance nationale, voire de patriotisme.</p> <p>La foule est galvanisée : aux paroles de Tony Estanguet et des coups de percussions s'ajoutent les cris et les applaudissements du public.</p> <p>En cette fin de discours, la conviction se transforme en une adhésion, sans retenue.</p>	<p>Il y aurait un heureux hasard à confondre la fin du discours de Tony Estanguet à celle d'un homme politique en campagne.</p> <p><b>L'effet est voulu : une voix forte (quoique rythmée par des percussions), un public qui applaudit à tout rompre, des jeux de lumière (une lumière blanche sur lui, des lumières tricolores en arrière-plan), permettent d'asseoir une fin de discours faite d'énoncés promissifs.</b></p> <p><b>La sincérité du personnage, condition nécessaire à l'emploi d'énoncés promissifs, joue en sa faveur : le "nous" a remplacé l'emploi du "je" et la parole permet de soumettre le public, en le désignant, à la mise en action de la candidature.</b></p>

Si l'une des intentions du projet de candidature de Paris 2024 est d'être fédérateur, le personnage au centre de sa construction médiatique doit l'être aussi. C'est-à-dire que le discours doit marquer les esprits pour fonder autant la légitimité de son contenu que celle du personnage qui le prononce. A sa disposition, en tant que ressources dans la stratégie narrative, un ensemble d'énoncés performatifs dont les valeurs illocutoires permettent de désigner un discours de mobilisation : **identification, engagement, courage et création**, les valeurs d'illocution étant elles-mêmes définies par Austin comme des *illocutionary forces*, soit des forces constitutives d'une action (elles font et produisent quelque chose). L'analyse de l'élément de langage "*notre force c'est notre rêve*" prend ici tout son sens : si le rêve est par définition immatériel, il fait l'objet d'une utilisation symbolique qui, dans le

discours, lui donne une consistance (ou une force, grâce à ses valeurs illocutoires) matérielle et réelle. Le rêve produit l'action, il produit le réel. La scénographie du discours de Tony Estanguet demande elle aussi une attention particulière. Reprenant les mêmes codes visuels qu'un discours de campagne politique - à la seule différence que le politique est mis en scène ici en tant que spectateur - celui-ci ne peut pas susciter la mobilisation s'il est soustrait de son environnement, à savoir son lieu (la Philharmonie de Paris), sa scénographie et son public qui manifeste un soutien inconditionnel (les cris, les applaudissements). S'il est question de convaincre par le discours, la mobilisation requiert néanmoins d'autres actions essentielles. En effet, Austin souligne que *“prononcer des mots est d'ordinaire un événement capital, ou même l'événement capital, dans l'exécution (performance) de l'acte, exécution qui constitue pour une part la visée de l'énonciation ; mais elle est loin de constituer d'ordinaire - si jamais elle le fait - l'unique élément nécessaire pour qu'on puisse considérer l'acte comme exécuté (...) Il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon appropriées, et qu'il est d'habitude nécessaire que celui-là même qui parle, ou d'autres personnes, exécutent aussi certaines autres actions - actions “physiques” ou “mentales”, ou même actes consistant à prononcer ultérieurement d'autres paroles”*<sup>73</sup>. Au fond, l'énoncé performatif n'a de sens que s'il est d'abord entendu dans un contexte qui lui est propre, contexte qui implique une relation à autrui en le désignant dans l'action (*“Ensemble”, “Nous allons”*) et à la condition de bénéficier d'un relais pour en assurer sa continuité (*“Nous serons”*). C'est-à-dire aussi que la volonté de mobilisation ne repose pas uniquement sur ce discours ni sur le seul personnage de Tony Estanguet. Il est simplement le point de départ de la mise en mouvement d'une stratégie de mobilisation, beaucoup plus lourde sur le plan médiatique, tout en impliquant également d'autres acteurs de la candidature. Si Paris 2024 s'incarne médiatiquement dans le personnage de Tony Estanguet qu'elle a désigné en tant qu'acteur principal, le message de la communication de mobilisation n'est pas pour autant pleinement acté.

---

<sup>73</sup> J. AUSTIN, *op. cit.*, Première conférence, page 43.

## A. La conceptualisation du message du dossier de candidature : “Nous sommes prêts pour 2024”

La candidature de la France et de la ville de Paris à l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 passe par l’envoi, au CIO, d’un dossier de candidature<sup>74</sup>. Ce dossier officiel constitue la preuve écrite de l’engagement de la France et des parties prenantes dans son souhait d’organiser les JOP de 2024. Très calibré dans sa présentation, il doit répondre aux règles et aux exigences du CIO<sup>75</sup> qui sont les suivantes - **à la façon d’un parcours narratif balisé d’avance** - et aux prismes desquelles chaque ville candidate fera l’objet d’une évaluation :

- *Pourquoi accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques* (sa vision pour les JOP),
- *Sa gouvernance* (l’identification des acteurs de la candidature et des parties prenantes),
- *Les contraintes techniques* (les infrastructures existantes et à construire),
- *Les financements et leurs sources* (une évaluation budgétaire),
- *Le développement durable* (environnement, gestion des énergies),
- *L’alignement avec le plan de développement au niveau régional et local* (l’animation des territoires),
- *L’héritage* (après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024),
- *La qualité de l’expérience des Jeux vue par les athlètes* (l’événement dans son déroulement quotidien).

Ce dossier, dans son organisation interne, est divisé en trois parties envoyées à trois moments différents de la candidature, entre le 17 février 2016 et le 3 février 2017, dates définies par le CIO lui-même. A chaque contrainte posée par le CIO

---

<sup>74</sup> En même temps que l’envoi d’un dossier de candidature en trois parties, chaque ville candidate doit s’acquitter d’un droit d’inscription de 250.000 dollars auprès du CIO. Soit un premier versement de 50.000 dollars en 2015, un autre de 50.000 dollars dans le courant de l’année 2016 et, à titre d’inscription définitive, un dernier versement de 150.000 dollars.

<sup>75</sup> *Candidature Process Olympic Games 2024*, document édité par le CIO le 16 décembre 2015 (En ligne) : <https://www.olympic.org/fr/procedure-de-candidature-2024> [Consulté le 1er mai 2017]

dans le *Candidature Process Olympic Games 2024*, la candidature de Paris 2024 apporte une proposition à la fois argumentée et chiffrée servant de projection viable des moyens qui vont être mis en oeuvre pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Afin de mieux cerner les enjeux et les solutions proposées par le dossier de candidature de Paris 2024, nous avons recomposé, à l'aide d'un schéma, les éléments de langage principaux des trois phases du dossier de candidature parisien<sup>76</sup>, lesquels répondent aux huit exigences de structuration thématique formulées par le CIO :

<b>Gouvernance</b>		<b>Pourquoi Paris ? (Vision)</b>	
<i>Une structure d'organisation des Jeux solide, fondée sur l'expérience de Paris et de la France dans l'accueil de grands événements sportifs internationaux et tirant les enseignements des modèles de gouvernance des derniers Jeux."</i>		<i>Nous rêvons d'inviter le monde entier à un formidable festival sportif qui s'étendra le long de la Seine et qui unira Paris - son patrimoine exceptionnel, sa culture, son art de vivre, sa créativité - et les participants pour démontrer l' « Olympisme en action »</i>	
<b>Expérience</b>	<b>Financements</b>	<b>Développement local et régional</b>	<b>Héritage</b>
	<b>Contraintes techniques</b>	<b>Développement durable</b>	
<i>Dans la sélection des sites de compétition, la conception du Village ou encore la définition du concept de célébration, Paris 2024 a impliqué les athlètes olympiques et paralympiques afin de s'assurer que leurs intérêts étaient toujours la priorité.</i>	<i>L'investissement nécessaire pour la construction et la modernisation des sites de compétition et de non compétition est donc relativement limité et parfaitement aligné avec les besoins à long terme de Paris et de sa région.</i>	<i>L'ambition est de développer une métropole mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle et de conforter sa place parmi les métropoles les plus compétitives au monde, tout en préservant son histoire et son héritage.</i>	<i>Paris 2024 élabore un programme d'héritage spécifique qui vise à mettre le sport au service de la population et à accompagner les changements positifs de la société.</i>
	<i>Plus de 70% des sites sont des infrastructures existantes et 25% sont des structures temporaires.</i>	<i>Les Jeux de Paris 2024 s'inscriront dans ce cadre et serviront d'accélérateur pour le développement de programmes à impacts positifs sur l'environnement, la société et la biodiversité.</i>	

Pour résumer les éléments de langage principaux du dossier de candidature de Paris 2024, il ressort le discours suivant : si les Jeux Olympiques et Paralympiques doivent se dérouler à Paris en 2024, le CIO peut compter sur la capacité de la ville (son passé de ville organisatrice d'événements sportifs d'ampleur internationale) et les hommes expérimentés derrière la candidature (gouvernance), sportifs y compris (utilisés au titre de l'expérience des Jeux) dans un cadre privilégié, sorte de carte

<sup>76</sup> Voir ANNEXE 9 : Les éléments de langage du dossier de candidature de Paris 2024, les propositions apportées aux exigences du CIO.

postale de l'art de vivre à la française (accueil et vision). A cela s'ajoutent trois réponses aux préoccupations principales du CIO : un budget limité grâce à des installations déjà existantes à 95%, une candidature alignée sur les Accords de Paris sur le climat et un impact environnemental limité, l'implication des parties prenantes territoriales et locales (est convoquée ici la notion de "métropole mondiale"), pour terminer sur l'héritage positif laissé à la population, à savoir des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui soient un vecteur de transformation sociale positive.

Chaque phase du dossier de candidature développe, en ce sens, un discours calibré car contraint par les exigences thématiques du CIO et qui peut être transposé dans son processus de médiatisation. Autrement dit, si le dossier de candidature fournit une trame narrative (pour l'oral de présentation devant le CIO y compris<sup>77</sup>), il reste sa mise en images dans la communication de mobilisation : un projet avec une équipe dans un territoire et une période donnés. Nous avons sélectionné à cet effet une vidéo tirée du matériel de campagne de la candidature pour en réaliser une analyse sémiotique : "*Nous sommes prêts pour 2024*", vidéo de 4:57 minutes, laquelle a été diffusée sur les réseaux sociaux le 31 juillet 2017 avec le hashtag #ReadyFor24 en support du plan de communication global.

## **B. Analyse du spot "Nous sommes prêts pour 2024"**

Le titre de la vidéo "Nous sommes prêts pour 2024" n'est pas à attribuer directement à un élément de langage du comité de candidature mais à Emmanuel Macron lui-même lors de l'oral de présentation du projet Paris 2024 le 11 juillet 2017 au CIO :

*"Je pense que nous sommes prêts, que le moment est bon pour le pays, que nos concitoyens attendent cette candidature et cette victoire pour justement montrer au reste du monde ce que nous sommes capables de faire. Et je pense qu'il y a une*

---

<sup>77</sup> Trois oraux de présentation pour chaque ville candidate sont programmés par le CIO. Voir ANNEXE 4.



attente très forte, et c'est le comité qui jugera. Nous, **nous sommes prêts pour 2024**, notre volonté c'est 2024, il y a, je crois aucune ambiguïté sur ce sujet.<sup>78</sup>

La vidéo que nous avons choisie illustre particulièrement bien, d'une part, les propositions apportées par le comité de candidature Paris 2024 aux exigences du CIO, en ce qu'elles matérialisent les éléments de langage du dossier de candidature et, d'autre part, en illustrant un message fort de la communication de mobilisation : **la bonne équipe avec le bon projet dans la bonne ville au bon moment**. Si les termes la bonne équipe, le bon projet, la bonne ville et le bon moment ne figurent ni textuellement ni oralement dans cette vidéo, nous les retrouvons distillés dans l'analyse sémiotique qui va suivre :

Séquence 1 (00:00 - 00:07) le sport comme force d'attraction de la ville de Paris (la bonne ville)



Catégorie scénographique	Analyse techno-sémiotique	Analyse linguistique / son
<p>La vidéo démarre sur un gros plan d'un joueur de basket qui fait tourner son ballon sur son doigt.</p> <p>Une vue plus large sur le terrain de basket de la rue Duperré (Quartier de Pigalle à Paris) nous laisse apercevoir ensuite une</p>	<p>La mise en scène implique des sportifs inconnus et illustre l'idée selon laquelle la pratique du sport fait partie du quotidien des Parisiens et qu'il est possible de pratiquer son sport favori à même la rue. Le sport se vit pour tous et partout à Paris.</p>	<p>La musique démarre sur un son de cloche dès la première seconde. Il s'agit du titre "Run Boy Run" composée par l'artiste français Woodkid dans sa version instrumentale.</p> <p>Au plan 00:05, une voix de femme</p>

<sup>78</sup> Extrait de la prise de parole d'Emmanuel Macron lors de la présentation officielle au CIO, à Lausanne, du dossier de candidature Paris 2024, le 11 juillet 2017 in *Sport.fr*, "Anne Hidalgo souhaite de tout coeur un accord avec Los Angeles" (En ligne) : <http://sport24.lefigaro.fr/jeux-olympiques/jo-2024/actualites/en-direct-jo-2024-2028-double-attribution-paris-los-angeles-cio-867813> [Consulté le 15 juillet 2017]

<p>partie entre plusieurs joueurs.</p> <p>Au plan suivant, une femme fait un jogging à la Butte Montmartre, saute sur le mobilier urbain, puis un gros plan sur ses chaussures qui dévalent les marches, donnent une impression de vitesse et d'énergie.</p> <p>Très rythmée, la musique utilisée souligne la brièveté des images : pas plus d'une seconde par plan. Tous les plans des 7 premières secondes de la vidéo s'enchaînent rapidement.</p>	<p>Les images du plan du Marathon de Paris viennent ajouter à la volonté d'afficher la ville de Paris en tant que capitale dynamique du sport, des sportifs et des grands événements internationaux.</p>	<p>vient interrompre la dynamique des images : <i>"Paris. The city of light. And the city of love, bien sûr"</i> (positionnement du discours sur des clichés culturels admis des Français et des étrangers).</p> <p>La voix de cette femme sert à poser le contexte, la ville de Paris sert de décor. L'utilisation de la langue anglaise (la vidéo est intégralement sous-titrée en français) puis de la langue française interpelle, presque sur un ton humoristique : <i>"bien sûr"</i>. Il s'agit aussi de souligner, implicitement, que les langues anglaises et françaises sont les langues officielles du CIO.</p>
---	--	---

Le choix de cette séquence illustre parfaitement le concept de "la bonne ville" : *Paris ville lumière, Paris ville de l'amour*<sup>79</sup>, Paris ville du sport et des sports, que l'on peut même pratiquer dans la rue. En impliquant des acteurs aux visages inconnus dès les premières secondes de la vidéo (la narratrice est également inconnue), le sentiment d'identification personnelle se trouve renforcé : ces hommes et ces femmes qui jouent et qui courent, ce peut être vous et moi, sur ce terrain de jeu en pleine ville. Une ville de Paris qui vit au rythme de tous les sports, Paris est vue comme un immense terrain de jeu sur lequel les Jeux Olympiques et Paralympiques ont leur place.

---

<sup>79</sup> L'utilisation des clichés culturels est saillante pour la diffusion du concept de "bonne ville" et son appropriation par un public de culture étrangère.



Séquence 2 (00:26 - 00:43) l'esprit et l'héritage olympiques toujours présents (le bon moment)



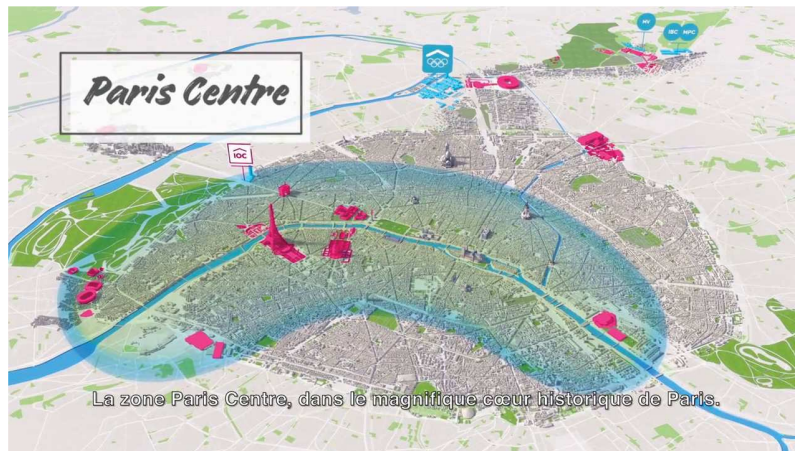
Catégorie scénographique	Analyse techno-sémiotique	Analyse linguistique / son
<p>En sortie de plan plongée vue du ciel de l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Élysées, le plan suivant met en scène Guy Drut, champion olympique, membre du CIO et membre du Comité de candidature de Paris 2024.</p> <p>Il se déplace dans les couloirs de la Sorbonne à Paris, lieu de création du CIO par le Baron Pierre de Coubertin. La caméra le suit dans son déplacement, à marche lente.</p> <p>Des plans larges et des gros plans se succèdent, dont un sur la plaque commémorative de la création des Jeux Olympiques :</p> <p style="text-align: center;"><i>23 juin 1894 Création en ces lieux du Comité International Olympique par Pierre de Coubertin.</i></p>	<p>Le recours à Guy Drut, acteur de la candidature de Paris 2024, apporte une dimension solennelle à la scénographie : le passé du personnage, athlète de haut niveau et médaillé olympique puis personnage qu'il est devenu aujourd'hui, membre du CIO, fait de lui un témoin privilégié de l'histoire des Jeux Olympiques.</p> <p>Témoin de multiples éditions de Jeux Olympiques et pour y avoir lui-même participé (ancien sportif et incarnation de la défense des valeurs olympiques), Guy Drut en appelle à l'esprit olympique.</p> <p>L'esprit olympique se trouve matérialisé par un gros plan sur la plaque commémorative de la création du CIO à Paris. La date du 23 juin 1894 vient soutenir l'idée d'une création, d'une histoire à l'origine française.</p> <p>La plaque immobile et l'écriture figée dans le temps laissent supposer que l'esprit des Jeux Olympiques n'a jamais quitté Paris, il s'est même intensifié depuis l'édition de 1924. Il y a là la manifestation d'une envie forte de voir les Jeux Olympiques revenir à Paris.</p>	<p>Lorsque Guy Drut apparaît sur la vidéo, il annonce (en français) que "Ces Jeux seront spectaculaires".</p> <p>Il continue son monologue, d'abord en français, puis en anglais : "L'esprit olympique, <i>The Olympic Spirit, has grown stronger and stronger since the last Games in Paris</i>".</p> <p>Retour au présent et référence au futur ensuite dans la narration, "the olympic spirit <u>will be right at home for this exciting chapter</u>".</p>

La référence à l'esprit olympique "*The Olympic Spirit*" dans la narration et le recours à la plaque commémorative de la création du Comité Olympique à Paris en 1894 à l'image permet de donner de la matière, un corps, à ce qui n'en est pas un : l'esprit olympique. L'esprit des Jeux Olympiques et de ses valeurs (elles ne sont pas nommées, elles sont figurées par des plans de joueurs en fauteuils roulants sur un terrain de basket) qui traversent le temps, les générations et les populations. Un esprit dont les valeurs se sont renforcées depuis la dernière édition des Jeux Olympiques à Paris en 1924.



L'esprit olympique reste pourtant à imaginer : chacun peut, par expérience de la pratique du sport, lui attribuer des valeurs spécifiques. Le fair-play, le respect de l'adversaire, la joie de se retrouver, le dépassement de soi... etc. Pour aller plus loin dans la suggestion, Guy Drut emploie la métaphore d'un livre et d'un nouveau chapitre qui va s'ouvrir pour Paris dans l'histoire des Jeux Olympiques en 2024. Du coup, si une association avec une édition du centenaire, de 1924 à 2024, semble logique, elle n'est toutefois pas utilisée ici. Un esprit olympique qui a certes un âge, mais un esprit qui reviendrait à Paris 2024 au moment opportun, au bon moment. Même si cette séquence reste précisément ancrée dans le thème de l'histoire, elle s'emploie, par contraste, à transformer la nostalgie des Jeux de 1924 en une image renouvelée et moderne.

Séquence 3 (00:42 - 00:07) un projet durable et responsable (le bon projet)



Catégorie scénographique	Analyse techno-sémiotique	Analyse linguistique / son
<p>Cette troisième séquence s'ouvre sur l'entrée en scène d'un second personnage de la candidature : Etienne Thobois. Il est présenté comme le Directeur Général de la candidature de Paris 2024.</p> <p>Les plans suivants intègrent dans la vidéo des images de synthèse de la capitale, en forme de plan de carte, qui permettent de visualiser rapidement l'ampleur et l'implantation des sites des épreuves olympiques.</p> <p>Le mouvement donné à ces images de synthèse donnent l'impression au spectateur d'un vol d'oiseau.</p> <p>Des données sur les sites, leur nom et leur implantation permettent de différencier ceux qui sont déjà construits de ceux qui ne le sont pas.</p> <p>La vidéo fait en ce sens, dans la chronologie de ce plan sélectionné, un point sur les données techniques et matérielles de la candidature.</p>	<p>La posture d'Étienne Thobois, le mouvement de ses mains notamment, indique qu'il est l'expert technique de la candidature. Il remplit le rôle de celui qui va expliquer le projet de candidature du point de vue logistique et matériel.</p> <p>Le recours aux images de synthèse permet de matérialiser les données techniques du dossier de candidature en apportant une réponse claire : voici les futurs sites olympiques, voici ceux qu'il reste à construire et voici, preuves à l'appui, comment les sites olympiques et le village seront connectés entre eux par les transports en commun.</p> <p>L'implantation de certains sites olympiques impressionne : le tir à l'arc aux Invalides, les épreuves équestres au Château de Versailles, le passage des images de synthèse aux images réelles de ces sites apporte du prestige au projet de candidature.</p> <p>Il y a dans cette séquence d'images de synthèse un effet de simplification : seules les données propres à l'emplacement des 22 sites olympiques, les capacités hôtelières et leurs interconnexions sont montrés.</p> <p>Simplifier pour convaincre mais</p>	<p>Il n'y a pas de transition de discours entre le plan précédent et celui qui présente Etienne Thobois.</p> <p>Il démarre son monologue par <i>"Paris 2024 will take place in a new era, where social and sustainable responsibility matters"</i>, reprise de l'un des éléments de langage sur le thème du développement durable dans le dossier de candidature.</p> <p>L'usage du temps futur dans la conjugaison soutient le sentiment de projection.</p> <p>A mesure que les images de synthèse défilent et présentent les emplacements des futurs sites olympiques, les chiffres les plus importants sont énumérés.</p> <p>La séquence se termine en sorte de point final : <i>"compactness and efficiency"</i>. La simplicité est encore de mise dans la narration.</p>

	<p>aussi pour rassurer : il sera aisé pour n'importe qui de prendre les transports publics pour assister aux épreuves olympiques de son choix. Bien entendu, en sous-main, la référence aux transports publics "propres" fait écho à la volonté de la candidature et du CIO de produire des Jeux Olympiques et Paralympiques à un coût environnemental faible.</p>	
--	--	--

Cette séquence qui met en scène le Directeur Général de la candidature de Paris 2024, Etienne Thobois, est découpée en deux plans distincts : deux prises de vue qui le mettent en scène puis un ensemble de plans en images de synthèses représentant la ville de Paris et ses environs. Le recours aux images de synthèse permet une communication simplifiée sur les données essentielles du dossier de candidature : le nombre de sites déjà existants (95%), l'emplacement des 22 sites des épreuves olympiques (avec une emphase particulière, dans le discours, sur la distribution géographique des sites : *"La Zone Paris Centre dans le magnifique coeur historique de Paris"*, *"Et la Zone Paris Saint-Denis, l'élément central de notre vision pour créer un meilleur avenir grâce aux Jeux"*, *"Le tout relié par la Seine, avec un parcours de célébration dédié sur les berges"*), la capacité hôtelière de Paris et ses environs et enfin l'interconnexion entre les sites olympiques et les transports en commun. L'idée selon laquelle la candidature de Paris est le meilleur projet pour le CIO est frappante, notamment grâce à une narration qui s'appuie autant sur des chiffres clés facilement mémorisables, des sites olympiques prestigieux et des éléments de langage percutants sur le développement durable et le développement local et régional. L'extrait sélectionné se termine sur un plan d'Étienne Thobois, marchant sur les quais de Seine. En même temps qu'il parle, il effectue un jeu de mains qui symbolise sa conclusion : *"compacty and efficiency"*. Un bon projet car compact, efficace et propre du point de vue environnemental.



La notion de bonne équipe, à savoir l'équipe pour porter ce projet de candidature olympique et paralympique en 2024, est suggérée par l'intervention de ses acteurs tout au long de la séquence vidéo. En effet, en donnant la parole aux acteurs clés de la candidature de Paris, ceux qui occupent aussi bien des fonctions administratives (Etienne Thobois, Guy Drut, Sophie Lorant) que des fonctions d'athlètes et ambassadeurs de la candidature (Sarah Ourahmoune et Michaël Jérémiasz (athlète paralympique)), l'idée d'une communication de mobilisation à plusieurs visages est prégnante, à savoir une équipe aux compétences multiples et unie au service d'un projet avec son leader médiatique pour la représenter. De plus, le mélange de la langue anglaise et française dans la narration permet aussi de porter la médiatisation de la candidature à un niveau international : la voix de la France qui sait s'adresser au monde entier pour défendre son projet de candidature. Aucun élément de langage ne saurait échapper à toute personne qui ne serait pas francophone. La traduction du discours est, en ce sens, l'un des éléments clefs de la stratégie de communication de Paris 2024. Nous évoquerons ce point plus précisément dans notre troisième partie.

Il reste cependant à poser à l'issue de cette deuxième partie le choix de Tony Estanguet en tant que leader et incarnation médiatique de la candidature de Paris 2024. Pourquoi ce choix et en quoi est-il le reflet d'une stratégie de lobbying auprès du CIO ?

## 2. Tony Estanguet et la candidature de Paris 2024, une construction médiatique commune

La construction médiatique de la candidature de Paris 2024 pose le problème du choix de son personnage principal : pourquoi la stratégie de communication de la candidature Paris 2024 n'a-t-elle pas mis à profit la popularité établie d'autres sportifs, plus connus que Tony Estanguet ? Pour y répondre, nous avançons l'hypothèse selon laquelle la médiatisation de la candidature de Paris 2024 et celle de Tony Estanguet (et par extension sa légitimité), devait s'effectuer sur le même plan en raison d'un désir d'accroissement commun de notoriété.

Promu leader de la candidature de Paris 2024, le "*champion des JO Paris 2024*"<sup>80</sup> et "*Mister JO*"<sup>81</sup> Tony Estanguet ne jouit pourtant pas d'une cote de popularité à l'égal d'un Teddy Riner, le multiple champion olympique de judo. En effet, un sondage réalisé par BVA pour le magazine Phosphore et réalisé auprès d'une population mixte de 15-25 ans<sup>82</sup> durant la médiatisation de la candidature de Paris 2024, ne classe pas Tony Estanguet parmi les 100 personnalités préférées du public cible. Pourtant, deux sportifs français y figurent, très bien classés : Teddy Riner (5ème) et le basketteur Tony Parker (18ème). Ces deux personnages sont classés parmi des artistes, des acteurs, des influenceurs et des personnalités politiques. S'il existe un fort enjeu d'image - aura médiatique et popularité du leader dans une campagne de promotion, ce critère n'a pas été retenu pour la promotion de Paris 2024. Autrement dit, la reconnaissance populaire et établie de son acteur principal ne constitue pas un élément saillant. L'enjeu est ailleurs : il doit être entendu comme la mise en place d'une stratégie de promotion, de lobbying, orchestrée autour d'un personnage qui a reçu tout à la fois la reconnaissance du monde sportif et qui possède une capacité d'influence immédiate auprès des

---

<sup>80</sup> Le Parisien, *Tony Estanguet Champion des JO 2024* (En ligne) <http://www.leparisien.fr/magazine/grand-angle/tony-estanguet-champion-des-jo-paris-2024-06-07-2017-7112943.php> [Consulté le 20 août 2017]

<sup>81</sup> *Ibidem*

<sup>82</sup> *Les personnalités préférées des jeunes de 15 à 25 ans*, sondage réalisé par l'institut BVA en février 2016 pour le magazine Phosphore.



membres du CIO en étant lui-même membre. De cette façon, nous déduisons que sa notoriété ira en grandissant, en même temps que le déroulement de la campagne de mobilisation.

En conséquence, l'hypothèse d'une co-construction médiatique - Tony Estanguet et Paris 2024 - engendre deux significations :

- **La candidature de Paris 2024 est personnifiée grâce à un athlète triple médaillé olympique, où sa légitimité de sportif de haut niveau n'a pas lieu d'être remise en question.** Autrement dit, de faire usage de son palmarès et de sa légitimité dans son propre milieu pour les transformer, par translation, en un outil de narration au service de la médiatisation de la candidature.
- **La candidature de Paris 2024 peut s'incarner grâce à un storytelling spécifique centré autour de la réussite sportive.** Autrement dit, même s'il n'est pas connu du grand public, Tony Estanguet incarne le champion à qui tout a réussi sportivement et à qui tout peut réussir dans le cadre de la candidature de Paris 2024, en cas de victoire. **Il est question ici de la création d'une véritable *success story* autour de Paris 2024 et de Tony Estanguet.**

## A. Les enjeux d'une notoriété combinée

Si la construction médiatique de la candidature de Paris 2024 se construit autour du personnage de Tony Estanguet et qu'il est question, dans la stratégie narrative de son discours (celui du sportif) de créer une *success story* qui leur est commune, notamment au travers d'un storytelling qui s'articule autour du thème du champion et de sa réussite sportive (à la première personne), il nous faut montrer en quoi ce choix de posture médiatique joue comme un outil en faveur de sa propre notoriété et de celle de Paris 2024. Nous avons mobilisé comme ressource spécifique une série de médias tirées du compte Twitter de Tony Estanguet<sup>83</sup>. Depuis

---

<sup>83</sup> Référence : <http://twitter.com/TonyESTANGUET>

l'officialisation de la candidature de Paris 2024, Tony Estanguet utilise abondamment les réseaux sociaux et Twitter tout particulièrement pour manifester sa présence lors de chaque événement mis au programme de la promotion de la candidature. En communiquant par points d'étapes, se crée un journal de bord en ligne et accessible à tous, de la promotion de la candidature Paris 2024.

La volonté de mise en scène du personnage - et l'utilisation du selfie, nous allons le voir - sur le réseau social Twitter permet de s'immerger de manière concrète dans chacune des étapes importantes de la candidature (**il se passe toujours quelque chose, quasiment quotidiennement**) tout comme elle permet de constater l'omniprésence du personnage sur le terrain (**Tony Estanguet est toujours là, même là où on ne l'attend pas**). Nous faisons figurer ci-dessous quelques captures d'écrans issues du compte Twitter de Tony Estanguet. Nous avons réduit la période d'analyse du 16 mai 2017, date de la visite du Comité d'évaluation à Paris au 8 août 2017 lors des championnats du Monde d'Athlétisme à Londres.

	
<p><b>16 mai 2017</b> : Tony Estanguet et l'équipe de la candidature Paris 2024 ainsi que les membres du CIO sont reçus par là l'Elysée à Paris par le Président de la République Emmanuel Macron.</p>	<p><b>24 mai 2017</b> : L'équipe de la candidature de Paris 2024 (on aperçoit Tony Estanguet au premier plan à gauche puis Denis Masseglia le Président du CNOSF, Laura Flessel, Bernard Lapasset et Valérie Pécresse) monte les marches du Festival de Cannes.</p>



<p><b>Tony ESTANGUET</b> @TonyESTANGUET · Jun 11 Bravo 🏆 Rafa ! Après la décima tu continues d'écrire l'histoire du sport. Merci de soutenir #Paris2024 pour les Jeux du centenaire</p>  <p>Paris 2024, Anne Hidalgo, Sports_gouv and 5 others</p> <p>23 709 2.4K</p>	<p><b>Tony ESTANGUET</b> @TonyESTANGUET · Aug 8 In 2012 &amp; 2017 London has been a source of inspiration for #Paris2024. Thanks @sebcoo for your kind words &amp; the World's success 🏆</p>  <p>Guy DRUT, Paris 2024, IAAF World Champs and 7 others</p> <p>2 62 210</p>
<p><b>11 juin 2017</b> : Tony Estanguet est à Roland Garros et pose avec le vainqueur du Tournoi Rafael Nadal. Ils exécutent tous les deux le geste de ralliement (doigts joints) à la candidature. Quelques minutes auparavant, Tony Estanguet postait un selfie en compagnie de l'actrice Nicole Kidman dans les gradins du court central.</p>	<p><b>8 août 2017</b> : Tony Estanguet pose en compagnie de Guy Drut (à gauche) et Sebastian Coe, le leader de la candidature de Londres 2012 (au centre), lors du championnat du Monde d'Athlétisme à Londres.</p>

L'enjeu de notoriété pour Tony Estanguet et qui sous-tend la communication de mobilisation de la candidature de Paris 2024 passe le plus souvent et grâce aux exemples qui ont été montrés ci-dessus, par une utilisation quasiment exclusive du selfie. Le personnage se met en scène avec d'autres personnes, des personnalités immédiatement reconnaissables de préférence, afin de signifier, pour lui-même et le projet de candidature qu'il promeut, le partage de l'instant, l'engagement et l'authenticité. L'utilisation du selfie, selon Pauline Escande-Gauquié, Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne, *"suscite par ailleurs une attente de mise en présence, il offre un "ici et maintenant" de l'original, même feint, susceptible de provoquer un moment émotionnel (...) il détient deux qualités essentielles : l'authenticité qui, bien que feinte, crée la ferveur, et la multiplicabilité qui permet la circulation rapide des images."*<sup>84</sup> Au fond, pour montrer son omniprésence sur le terrain et participer par là-même à la construction médiatique de la candidature (avec une volonté de coller à l'actualité de chaque événement), il n'y a pas de meilleur atout ni de meilleur outil de communication que l'usage des réseaux sociaux

<sup>84</sup> ESCANDE-GAUQUIÉ (Pauline), *Tous selfie!, pourquoi tous accro?*, Paris, Editions François Bourin, 2015, page 45.

(il s'agit de profiter de la circulation rapide des images, de leur viralité) et de la mise en scène en première personne et au premier plan, ce que permet le selfie.

De plus, le selfie de Tony Estanguet avec le Comité de candidature Paris 2024 et le Comité d'évaluation du CIO au Palais de l'Élysée et en présence d'Emmanuel Macron casse les codes protocolaires d'une visite officielle, en lui donnant un sens nouveau, celui de la visite amicale : Paris 2024 fait de "nous" (Tony Estanguet et ceux avec qui il pose) des amis, des supporters de la candidature. A ce sujet, Pauline Escande-Gauquié suggère même que *"la rencontre politique, l'événement (commémoration, visite officielle, etc) deviennent avec le selfie un moment de fête et de sourires, bien loin des clichés protocolaires (...) Cette "exquise simplicité" du selfie ravit les foules anonymes du numérique. Elle satisfait le besoin collectif d'admirer tous ensemble avec fascination."*<sup>85</sup>

Il y a, dans le discours de Tony Estanguet sur son compte Twitter, un formatage évident de son contenu, où le texte (en moins de 144 signes) et l'image se rapportent toujours d'une manière ou d'une autre à la promotion de la candidature de Paris 2024. Un événement sportif ou culturel, qui n'a pas toujours un lien évident avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, est l'occasion d'un message de promotion pour la candidature de Paris 2024. Certes il y a une démonstration de l'omniprésence du personnage sur le terrain, certes les personnalités avec qui il réalise un selfie et qu'il poste ensuite sur son compte sont délibérément choisies (profiter de la notoriété de l'un pour qu'elle transpire sur l'autre), la posture de Tony Estanguet est assurément celle d'un lobbyiste en campagne qui veut saturer l'espace médiatique. En étant présent, en étant vu et ses posts partagés sur les réseaux sociaux, sa notoriété se trouve renforcée comme celle de la candidature de Paris 2024<sup>86</sup>. Notre hypothèse posée préalablement, d'une co-construction médiatique de Tony Estanguet et de Paris 2024 dans la promotion de la candidature est valide.

---

<sup>85</sup> P. ESCANDE-GAUQUIÉ, *op. cit.*, page 48.

<sup>86</sup> Au mois de juin 2017, le compte Twitter de Tony Estanguet dépassait les 100.000 abonnés soit au moins autant que le compte Twitter de Paris 2024 à la même période.

## Conclusion partielle

Toute la difficulté de la construction médiatique de Paris 2024 réside dans un équilibre qui s'inscrit dans deux typologies de discours quasiment identiques :

- **Un discours politique, de l'emphase, de la célébration de la France.** Ce type de discours que distille la synthèse de l'étude d'opportunité est très nettement repris dans le dossier de candidature et par les politiques eux-mêmes. La prise de parole d'Edouard Philippe, Premier Ministre du second gouvernement Macron, au sujet de la candidature de Paris 2024 lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, illustre particulièrement bien cette typologie : (...) *“montrer au monde qui nous sommes en organisant les grands événements durant lesquels la planète nous regardera. La candidature de Paris 2024 a mobilisé la France entière autour du sport et de ses valeurs. L'accueil de ces Jeux offrira – je l'espère – une chance unique de renforcer la place de Paris et la place de la France au premier rang mondial. »*<sup>87</sup>
- **Un discours sportif ou plutôt du sportif parce que la volonté de le placer au centre de la médiatisation de la candidature est forte,** autour de valeurs communes au sport et à la société, soit des valeurs qui veulent ressembler aux Français pour mieux les rassembler.

Ensuite, en utilisant Tony Estanguet comme leader médiatique de la candidature, la stratégie de communication de Paris 2024 veut s'afficher en tant que modèle de rupture : ne plus refaire les mêmes erreurs des candidatures françaises passées où le sportif était effacé au profit du politique et se démarquer de son adversaire principal, la candidature de Los Angeles, chez qui les prises de paroles publiques sont quasiment exclusives à son Maire, Eric Garcetti. Dans le camp de la

---

<sup>87</sup> Extrait du discours de politique générale prononcé par le Premier Ministre Edouard Philippe le 4 juillet 2017 à l'Assemblée Nationale à Paris (en ligne) <http://www.gouvernement.fr/partage/9296-declaration-de-politique-generale-du-premier-ministre-edouard-philippe> [Consulté le 5 août 2017]

candidature française, l'enjeu est clair : la promotion de Paris 2024 s'illustre tout à la fois dans le contrôle du discours et dans une volonté de médiatisation exclusive du personnage sportif. Cette stratégie de promotion de la candidature de Paris 2024 est-elle pour autant pertinente au regard des contraintes, à savoir celle imposée par le CIO qui l'observe et l'évalue, celle imposée par les médias qui en relaie les faits et les gestes et enfin les Français eux-mêmes qui n'ont pas eu droit de consultation démocratique sur une candidature de la nation aux Jeux Olympiques et Paralympiques ?

## TROISIÈME PARTIE

### Jouer le jeu de la surveillance constante du CIO, des médias et de l'opinion publique



De gauche à droite : Valérie Pécresse (Présidente de la Région Île-de-France), Denis Massetia (Président du Comité National Olympique et Sportif Français), Emmanuel Macron (Président de la République), Tony Estanguet (co-président de Paris 2024), Anne Hidalgo (Maire de Paris), Bernard Lapasset (co-président de Paris 2024), Laura Flessel (Ministre des Sports), Emmanuelle Assmann (Présidente du Comité Paralympique Français). Crédit photo : Paris 2024

Le 11 juillet 2017, l'équipe de la candidature de Paris 2024 se trouve à Lausanne pour son oral de présentation face aux membres du CIO. Les personnages principaux de la candidature de Paris 2024 dont ses deux co-présidents figurent au centre de l'image, avec les personnages politiques clés du projet : Valérie Pécresse, Anne Hidalgo, Laura Flessel et le Président de la République Emmanuel Macron. Reliés ensemble par un signe de main, signe de ralliement de la candidature, représentant la Tour Eiffel pour souligner leur unité. L'image soulève pourtant une question importante : n'était-ce pas précisément le positionnement médiatique du politique et du sportif, à l'avantage du politique, que critiquait le rapport Keneo et qu'il fallait repenser pour une éventuelle future candidature ? Autrement dit, la présence d'Emmanuel Macron sur le devant de la candidature est-elle le signe d'un déficit médiatique à combler ?

## Introduction partielle

Cette partie, dont la vocation est d'adresser des recommandations professionnelles, sera rythmée par une mise en relief conceptuelle de la médiatisation de la candidature de Paris 2024. Celle-ci nous permettra de procéder simultanément à une prise de distance critique. En effet, alors que nos deux hypothèses précédentes selon lesquelles la rhétorique ciselée du discours des acteurs de la candidature de Paris 2024 (1ère et 2ème partie), pris dans une volonté d'incarnation et de personnification dans sa construction médiatique (2ème partie) ont été validées, cette perspective met au jour un double enjeu :

- **un enjeu de transparence** (tout montrer mais s'auto-contrôler dans les prises de paroles et les postures),
- **un enjeu de surveillance** exercée contre eux (la contrainte de l'observation continue en vue d'une évaluation de la candidature).

Dans la transparence, c'est-à-dire dans le fait de vouloir tout montrer, tout dire mais ne rien cacher, la candidature de Paris 2024 impose par là-même un contrôle volontaire de son discours, ce qui peut également tenir lieu d'une forme de constance : tout montrer et tout dire mais ne jamais modifier son contenu en fonction des circonstances. En effet, dans la mesure où la candidature de Paris 2024 se joue dans une partie dans laquelle elle souhaite garder la main, pour convaincre qu'elle est la meilleure de toutes les candidatures, c'est précisément en raison du fait que la campagne de communication et ses acteurs restent constamment sous la surveillance active du Comité International Olympique qui la juge. Dans ce dispositif panoptique qui se dessine et dans lequel se situe la candidature de Paris 2024, la volonté de transparence du surveillé est soumise à la surveillance de ceux qui les observent, au centre : le CIO, l'opinion publique et les médias. S'agissant de ces derniers, les médias, qui détiennent le pouvoir de rendre visibles ou cachées les choses, jouent un rôle fondamental dans cette question. La dernière hypothèse que nous formulons est la suivante : avec le soutien des médias, les médias sportifs

notamment, s'installe une forme de bienveillance à l'égard de la candidature de Paris 2024, compte tenu de son lourd passé de candidatures olympiques perdues sinon ratées, qui nous conduisent à désigner un intérêt pour la presse sportive, de voir les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024.

Notre méthode d'analyse qui fait appel à la notion de panoptisme est empruntée aux travaux de Michel Foucault dans *Surveiller et Punir*. L'auteur entreprend, en reprenant les travaux du philosophe anglais Jeremy Bentham, une mise en question des dispositifs disciplinaires et plus particulièrement la notion de surveillance au sein des prisons à l'aide d'un système de représentation idéale, en forme de cercle, qui permet de tout voir, tout contrôler, et de révéler les zones d'ombres tout en permettant au surveillant de rester invisible :

*“Le Panoptique est une machine à dissocier le couple voir-être vu : dans l’anneau périphérique, on est totalement vu, sans jamais voir. Dans la tour centrale, on voit tout sans être jamais vu. Dispositif important, car il automatise et désindividualise le pouvoir. Celui-ci a son principe moins dans une personne que dans une certaine distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières et des regards ; dans un appareillage dans lequel les individus sont pris.”<sup>88</sup>*

Cette logique panoptique considérée dans la perspective qui est la nôtre, celle des sciences de l'information et de la communication, s'attachera à interroger dans cette partie les différentes formes de contraintes, médiatiques ou non, qui s'exercent sur la candidature de Paris 2024 et comment elle y répond en vue de sa réussite.

---

<sup>88</sup> FOUCAULT (Michel), *Surveiller et Punir*, Paris, Éditions Gallimard, Collection Tel, 1975, Chapitre 3, Le panoptisme, page 235.



## 1. Les différentes formes de contrôle à l'oeuvre dans la campagne de communication de Paris 2024

Plusieurs points faibles, polémiques, peuvent être mis en évidence dans l'approche stratégique de la candidature de Paris 2024. Le premier point est à la différence des autres villes candidates, Paris 2024 n'a pas sollicité l'accord des citoyens en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Alors que plusieurs candidatures adversaires de Paris 2024, à savoir Hambourg et Budapest ont retiré leurs candidatures faute de soutien populaire suite à l'organisation de référendums nationaux, la question d'un éventuel déni de démocratie doit être posée ici, à savoir comment la communication de Paris 2024 canalise le regard et l'opinion des Français pour tenter de les faire adhérer au projet de candidature.

Deuxièmement, la posture du politique et du sportif doivent être mises en question dans le cheminement médiatique et la promotion de la candidature Paris 2024. L'intervention d'Emmanuel Macron dans le dossier, alors qu'il était encore lui-même en campagne, puis sa présence lors des oraux de présentation du CIO aux côtés de l'équipe de candidature se posent comme un paradoxe aux recommandations émises par le rapport Keneo. Autrement dit, son intervention personnelle dans le dossier de candidature peut-elle être vue comme un manque de légitimité en termes de lobbying voire aussi comme un vide médiatique, auprès du leader désigné par le Mouvement sportif français ?

Enfin, dernier point, si la candidature de Paris 2024 fait l'objet de plusieurs polémiques, soit budgétaire en raison du coût important de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ; soit culturelle, notamment, quant à l'utilisation d'un message de ralliement en anglais "*Made for sharing*" projeté sur la Tour Eiffel le 3 février 2017, comment parvient-elle à s'y soustraire ?



## A. L'absence de consultation démocratique : un défaut majeur ?

Lorsque la Maire de Paris Anne Hidalgo évoque lors d'une interview radiophonique diffusée sur France Inter, l'idée selon laquelle elle a pris *“un risque politique”*<sup>89</sup> à s'engager elle et la ville de Paris dans la candidature de Paris aux JOP de 2024, elle évoque implicitement une absence de consultation démocratique dans le processus de candidature. Autrement dit, si un accord a été trouvé entre les acteurs de la candidature de Paris 2024 (l'Etat, les collectivités locales, le monde sportif), cet accord est constricteur pour la population française parce qu'elle n'a pas eu l'opportunité de se prononcer elle aussi. Au-delà d'une considération qui se pose à l'endroit de la stratégie politique de la ville de Paris, se dresse en toile de fond une difficulté propre aux fondements de la démocratie française. La candidature de Paris 2024 est-elle une sorte d'oligarchie démocratique ?

Dans une interview accordée au Monde et publiée en ligne le 23 février 2017, Danielle Simonnet, conseillère de Paris du 20ème arrondissement (Parti de gauche), pose la polémique de l'absence de consultation démocratique en ces termes :

*“Bien sûr, il faut un référendum. Un tel choix d'événement devrait se faire après un débat démocratique au sein de la population et une décision devrait être prise par le biais d'un référendum. C'est ce que j'ai défendu à chaque fois au Conseil de Paris. Il est quand même inouï de penser qu'au départ Anne Hidalgo était contre la candidature ! (...) Il s'agit-là d'un déni démocratique hallucinant.”*<sup>90</sup>

La critique de l'élue politique est cinglante, autant à l'endroit de la Maire Anne Hidalgo que des pouvoirs publics français. Le recours à un référendum est un événement politique fragilisant pour le pouvoir en place en ce qu'il peut remettre en cause sinon annuler une décision politique majeure. Si trois villes candidates

---

<sup>89</sup> Voir ANNEXE 13

<sup>90</sup> Le Monde, *Candidature de Paris aux JO de 2024 : “il faut un référendum”* (En ligne) : [http://www.lemonde.fr/sport/article/2017/02/23/paris-2024-il-faut-un-referendum\\_5084354\\_3242.html](http://www.lemonde.fr/sport/article/2017/02/23/paris-2024-il-faut-un-referendum_5084354_3242.html) [Consulté le 12 août 2017]

(Hambourg, Budapest et Boston) ont effectivement retiré leur candidature faute de soutien de la part de leurs citoyens, Paris 2024 compte plutôt sur l'usage du sondage d'opinion - moins dangereux politiquement que le référendum car le sondage d'opinion ne se concentre que sur un public cible bien défini - et la consultation populaire. Un moyen pour la population de participer au projet de candidature sans avoir, au fond, le choix de s'y opposer ou non.

Dans son contenu, le dossier de candidature Paris 2024 fait usage du sondage d'opinion et le publie comme tel<sup>91</sup> :

## Caractéristiques du sondage

---

● **Date** : Septembre 2016

● **Questions** :

« La ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024. Le savez-vous ? »

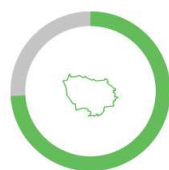
« Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout favorable à ce que Paris accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ? »

● **Institut de sondage** : TNS Sofres



**Ville de Paris : 69%**

Taille de l'échantillon : 201 personnes



**Région Île-de-France : 74%**

Taille de l'échantillon : 954 personnes



**France : 77%**

Taille de l'échantillon : 1006 personnes

---

<sup>91</sup> Extrait du Dossier de candidature Paris 2024, Phase 2, Soutien et financement des sites.

Si les chiffres parlent en faveur d'un soutien populaire, la démarche à la fois politique et démocratique qui consistait à interroger les Français dans les urnes n'a pas été réalisée. Cet écueil pourrait porter préjudice à la candidature de Paris 2024 mais le soutien du Chef de l'Etat Emmanuel Macron peut fortement édulcorer cette possibilité. Mieux, Emmanuel Macron n'y voit pas qu'un simple projet porté par la France mais par l'Europe toute entière. Lors d'une interview télévisée réalisée à l'occasion des Journées Olympiques le 23 juin 2017, le Président de la République va identifier le soutien populaire à de la psychologie pour porter ensuite le projet dans une dimension - européenne - qui n'a jamais été la leur ou soutenue en tant que telle dans toutes les prises des paroles des acteurs de la candidature :

*“Vous savez, la vie d'un pays, c'est de la psychologie. C'est-à-dire une envie d'aller de l'avant, d'embrasser l'avenir, d'être à la fois fier d'être Français pour de bonnes raisons et Européen, parce que c'est une candidature européenne Paris 2024”<sup>92</sup>*

L'élément saillant dans cet extrait de la prise de parole d'Emmanuel Macron est la référence à la psychologie. Le discours est emphatique (*“aller de l'avant, d'embrasser l'avenir, d'être à la fois fier d'être Français pour de bonnes raisons et Européen”*) mais une interprétation est possible. Elle consisterait à dire que la psychologie est aussi une forme de manipulation inconsciente des individus pour soutirer leur soutien. Cette référence n'est pas éloignée, non plus, des procédés de manipulation du discours (à l'égard des politiques dans la synthèse de l'étude d'opportunité, à l'égard du public de la Philharmonie de Paris dans le discours de mobilisation de Tony Estanguet) et qui soulignent, d'une manière générale, la stratégie narrative fortement politisée de la campagne de communication de Paris 2024.

---

<sup>92</sup> Voir ANNEXE 12 : Interview télévisée d'Emmanuel Macron - Journées de l'olympisme, 23 et 24 juin 2017 à Paris (retranscription).

## **B. Emmanuel Macron, atout principal de la candidature Paris 2024 ?**

Elu Président de la République le 7 mai 2017 puis entré en fonction une semaine après, Emmanuel Macron connaissait bien le dossier de candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Alors Ministre de l'Economie sous le gouvernement de François Hollande, ce dernier avait bien préparé le terrain médiatique de la candidature parisienne (nous l'avons vu, son intervention en faveur d'un projet de candidature olympique en prime time sur TF1 le 6 novembre 2014 a joué un rôle prépondérant, politiquement et médiatiquement parlant). Il ne restait plus, en ce sens, qu'à Emmanuel Macron d'en assurer la continuité politique, en affichant son soutien dans la médiatisation de la candidature. Pour autant, la continuité politique va beaucoup plus loin avec lui en s'insinuant comme une forme de lobbying actif. Emmanuel Macron invitait à l'Elysée, quelques jours à peine après sa prise de fonctions, soit le 16 mai 2017, les membres du Comité d'évaluation du CIO dans le cadre de leur visite des futurs sites olympiques parisiens. L'omniprésence du Chef de l'Etat doit être questionnée au prisme de cet événement dans le dossier de candidature.

Les événements médiatiques construits autour de la candidature de Paris 2024, la célébration des Journées Olympiques notamment, les 23 et 24 juin 2017, sont une émanation, sur le terrain, des ambitions de la France dans le projet olympique. Il est question de marquer le coup, dans tous les sens du terme :

- Une organisation pharaonique où a été installée une piste d'athlétisme éphémère flottante sur la Seine.
- Mobiliser les moyens techniques et humains des fédérations sportives nationales olympiques - dont la Fédération Française de Tir à l'Arc qui disposait d'un pas de tir, éphémère lui aussi, en périphérie des Invalides - pour permettre à la population d'essayer un sport.
- Un dispositif médiatique important a été organisé afin de couvrir l'événement sur tous les supports de presse.

- La participation d'Emmanuel Macron à l'une des deux journées, s'étant lui-même prêté à une partie de tennis.



Emmanuel Macron effectue une partie de tennis lors des Journées Olympiques le 23 juin 2017 à Paris. Crédit photo : Alain Jocard / AFP

La photographie utilisée ci-dessus illustre particulièrement bien l'idée selon laquelle Emmanuel Macron est un atout médiatique de la candidature de Paris 2024. Le signal envoyé au CIO est fort : il montre le Président de la République, l'incarnation du sommet du pouvoir de l'Etat, en costume et en cravate, jouer une partie de tennis avec des sportifs. Pin's Paris 2024 sur la veste, Emmanuel Macron fait une démonstration de lobbying rarement vue ailleurs, ni même du côté de la deuxième ville candidate, Los Angeles, qui ne bénéficie pas de la même implication physique ni de la même implication médiatique - l'absence pure et simple - de la part de son Président Donald Trump. Le contraste est saisissant à un deuxième niveau. Alors qu'Emmanuel Macron était tout juste entré en fonction, l'une de ses premières apparitions médiatiques est consacrée à la promotion du sport et de la candidature de Paris 2024. Atout ou opportunité, l'événement des Journées Olympiques devait se dérouler avec ou sans "l'intrusion" médiatique du Président de la République. Toujours est-il que l'équipe de campagne de Paris 2024 a su tirer profit de la posture d'un personnage qui montre l'exemple, au pouvoir politique fort et au sommet de sa popularité, pour que les yeux des observateurs - les médias, le CIO et l'opinion publique - se posent d'une manière bienveillante sur Paris 2024.

Cependant, l'entrée d'Emmanuel Macron en tant qu'acteur omniprésent de la candidature de Paris 2024 doit être mise en relief avec la volonté initiale du projet de candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Le rapport Keneo que nous avons mentionné dans notre étude dénonçait précisément *“des politiques trop présents”*<sup>93</sup> dans les candidatures françaises précédentes : un paradoxe est immédiatement visible. Replacé dans un contexte temporel tout d'abord, le rapport Keneo datant de 2012 et l'élection présidentielle en 2017, la recommandation allait nécessairement être mise à l'épreuve d'un potentiel nouveau Chef de l'Etat dans le processus de médiatisation de la candidature. Avec Emmanuel Macron fraîchement élu et une bonne partie de son énergie mise dans sa promotion, la remise en cause de l'une des recommandations clés du rapport Keneo ne fait pas de doute. Le dispositif panoptique dont nous faisons usage dans le déroulement de notre analyse fait donc apparaître un nouvel acteur, médiatiquement encombrant si on l'inspecte avec la distanciation critique nécessaire et qui suppose pour le moins, du point de vue de la stratégie de communication de Paris 2024, un réajustement de sa campagne de mobilisation.

Interrogé quelques jours après les Journées Olympiques des 23 et 24 juin 2017, Tony Estanguet reprend mot pour mot les éléments de langage de la prise de parole d'Emmanuel Macron au sujet d'une candidature dite “européenne” de la France à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il délivre par la même occasion un message qui assume pleinement l'implication du Président de la République dans le processus de la candidature :

*“La présence d'Emmanuel Macron témoigne de notre unité. Toute la France est derrière notre candidature, qui est aussi celle de l'Europe. Elle est également un formidable gage de confiance dans le pouvoir du sport pour changer la société et la rendre meilleure, la transformer. Notre nouveau président est un compétiteur. Il veut remporter ce défi.”*<sup>94</sup>

---

<sup>93</sup> Voir ANNEXE 1.

<sup>94</sup> Le Temps, Tony Estanguet : *“Le projet olympique de Paris est pensé et construit pour 2024”* (En ligne) :

Dire que Tony Estanguet assume pleinement la présence et l'implication d'Emmanuel Macron dans le processus de candidature est la manifestation évidente d'un contrôle du discours, où les éléments de langage du politique, percutants en ce qu'ils placent la candidature de la France aux JOP de 2024 dans une dimension européenne ont été mis à profit dans le discours médiatique. Il s'agit de tenir une ligne narrative constante, malgré l'apparition d'un nouvel acteur très impliqué médiatiquement.

## **2. Être vu comme une “équipe” : la mise en scène conjointe du sportif et du politique dans le dispositif panoptique**

Dans le cadre de la médiatisation de la candidature de Paris 2024, si le dispositif événementiel permet une incarnation du discours - sportif et politique - et des acteurs qui la personnifient en saturant également l'espace médiatique, la communication de mobilisation va encore plus loin. Ses acteurs, politiques et sportifs, font l'objet d'une utilisation symbolique pour incarner l'union de deux personnages qu'a priori tout oppose dans les fonctions et les champs d'action. Afin d'illustrer notre propos et de mettre en relief la notion d'unité, nous avons choisi de mobiliser comme ressource le site Internet de la candidature de Paris 2024 (<http://paris2024.org>), à la rubrique “*Equipe*”.

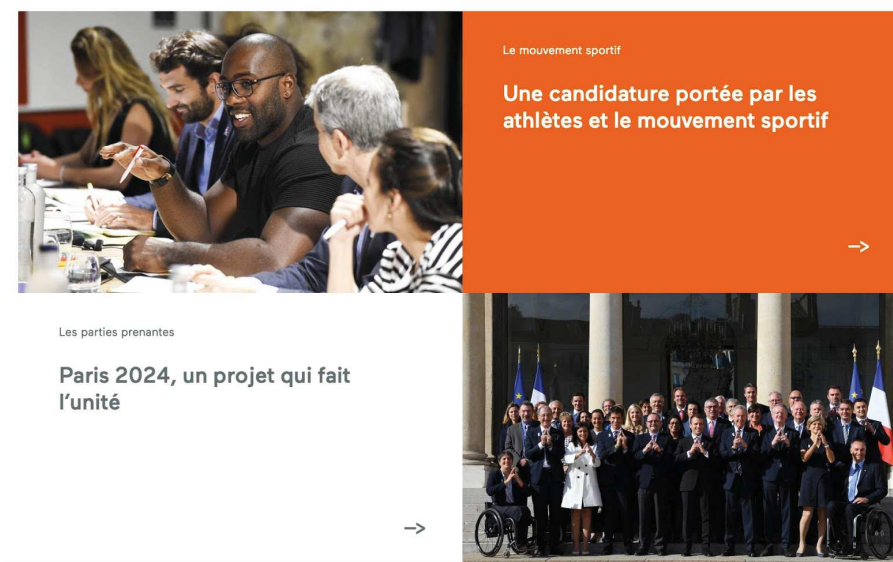
Sur le site Internet de la candidature de Paris 2024, l'internaute peut connaître l'identité des acteurs de l'équipe de la candidature<sup>95</sup>. Pourtant, en sélectionnant le lien “*équipe*” dans le menu, le parcours ne donne pas immédiatement l'identité des membres de la candidature. Il est d'abord question de souligner l'union des acteurs sportifs et politiques en mettant en avant l'élément de langage “*Une équipe unie au service du projet*” sur fond d'une photographie de l'équipe de France féminine de basketball célébrant leur victoire en demi-finale des Jeux Olympiques de Londres en 2012 :

---

<https://www.letemps.ch/monde/2017/07/07/tony-estanguet-projet-olympique-paris-pense-construit-2024> [Consulté le 19 août 2017]

<sup>95</sup> Ressource consultée le 19 août 2017.





Dans cette capture d'écran du site Internet officiel de la candidature à la rubrique *paris2024.org/fr/equipe*, la communication de la candidature de Paris 2024 partage pour moitié-moitié et sur deux niveaux des éléments de langage spécifiques et deux photographies. Cet intercalaire, avant la présentation de l'équipe de candidature, a deux vertus :

La première, sur le plan de l'image, de mettre en scène les acteurs sportifs (les joueuses françaises et le médaillé olympique Teddy Riner au centre de la première photo) sur et en dehors de leur terrain de jeu, en séance de travail, pour la candidature. En-dessous, une photographie de la visite du Comité d'évaluation du CIO le 16 mai 2017 au Palais de l'Élysée, le Président de la République Emmanuel

Macron placé au centre de l'image. Visuellement parlant, l'équipe de la candidature de Paris 2024 ne se construit pas uniquement autour de personnages sportifs, elle manifeste aussi le soutien de son personnage politique clef en la personne du Président de la République. La photographie d'Emmanuel Macron en présence des membres de la Commission d'évaluation du CIO représente une forme de lobbying sans équivoque : l'implication personnelle du Président de la République le désigne autant comme membre actif de l'équipe de candidature, sans être inséré dans son organigramme<sup>96</sup>, que comme caution personnifiée de l'Etat français dans le dossier de candidature de Paris 2024 auprès des membres du CIO.

La seconde vertu, au niveau des éléments de langage (*Une candidature portée par les athlètes et le mouvement sportif et Paris 2024, un projet qui fait l'unité*), permet d'associer la notion d'*équipe* à celle d'*unité*. Se matérialise alors sans confusion possible une alliance des corps politiques et sportifs dans le "*projet*" que présentait l'étude d'opportunité. Autrement dit, un projet de candidature qui n'est plus immatériel mais figuré voire transfiguré par des personnages, une association de noms célèbres (Teddy Riner, Emmanuel Macron...) dans une campagne de communication où le politique et le sportif ne forment qu'un seul corps.

## **A. Adopter une posture d'unité et de partage : vers une viralisation du message de la candidature**

Pour les titres de presse sportive, Tony Estanguet incarne la figure idéale de la réussite sur le plan du sport et la reconversion réussie sur le plan professionnel en tant que leader de la candidature de Paris 2024. Une icône du sport donc, mais un personnage placé volontairement au centre de l'attention médiatique pour incarner un storytelling où l'unité et la réussite agissent comme deux éléments, narratifs et symboliques, indissociables. La une du journal L'Equipe du 2 février 2017 et Tony Estanguet désigné symboliquement rédacteur en chef de ce numéro, témoignent dans ce sens :

---

<sup>96</sup> La représentation physique d'Emmanuel Macron sur le site Internet de la candidature de Paris 2024 n'apparaît qu'à cet endroit précis.



Interrogé dans le cadre de notre mémoire, Romain Girouille, ancien athlète ayant participé à deux reprises aux Jeux Olympiques (2008, 2012) et ambassadeur de la candidature de Paris 2024, revient sur le contexte et la genèse de cette photographie dans laquelle il figure : *“La photo de couverture du magazine L'Équipe a été faite dans le cadre d'une réunion de commission des athlètes au CNOSF (...) L'idée était de nous montrer l'ensemble des facettes de la candidature de Paris 2024 de façon à ce qu'on puisse bien relayer l'information, avoir les arguments pour mettre en avant la candidature de Paris et puis, aussi, de montrer avec l'aide de cette photo, que l'ensemble du monde sportif - anciens athlètes de haut niveau,*

*athlètes de haut niveau encore en activité et la relève, derrière, avec les jeunes de l'INSEP, étaient tous derrière la candidature de Paris.*<sup>97</sup>

Placé au centre de l'image, Tony Estanguet incarne à la fois la figure de chef de file de la candidature de Paris 2024 et le leader du monde sportif. En effet, tous les figurants ont été choisis parce qu'ils sont ou ont été des sportifs de haut niveau. L'image impressionne par le nombre de ses acteurs mais elle est l'exact reflet du message que souhaite véhiculer la narration de la candidature de Paris 2024 : l'unité et le partage, portés par des sportifs. Le support, à savoir le journal, n'est ici que le véhicule passif du message. Nous n'avons, par ailleurs, constaté aucune mise à distance critique ni de déformation du contenu du dossier de candidature propre à la communication de Paris 2024, le journal L'Equipe faisant simplement office de relais médiatique.

En tout dernier lieu de notre analyse, le thème du partage nécessite une attention particulière : les athlètes, rangés et positionnés de telle manière que l'attention se focalise sur Tony Estanguet, exécutent un geste des doigts de la main. Ce signe des doigts des deux mains joints entre eux est un atout postural pour les acteurs de la candidature de Paris 2024, un atout à usage symbolique qui peut se passer du recours à la parole. Disséminé tout au long de la campagne de mobilisation et utilisé par les ambassadeurs de la candidature de Paris 2024, il symbolise le message "*Made for sharing*", objet de nombreuses critiques dans la presse généraliste - un message en anglais, contre-culturel voire contre-constitutionnel pour certains<sup>98</sup>.

Arme symbolique et sans parole pour contrer toute forme de polémique, la circulation du symbole dépasse largement les frontières d'un simple effet de posture médiatique. Romain Girouille souligne dans son interview que "*nous sommes les*

---

<sup>97</sup> Voir ANNEXE 11 : Interview de Romain Girouille, ancien athlète de haut niveau et ambassadeur officiel de la candidature de Paris 2024.

<sup>98</sup> Le Parisien, *JO Paris 2024 : le slogan anglais Made for sharing attaqué en justice* (En ligne) : <http://www.leparisien.fr/sports/JO/2024/jo-paris-2024-le-slogan-anglais-made-for-sharing-attaque-en-justice-17-02-2017-6688452.php> [Document consulté le 19 août 2017]



*ambassadeurs de Paris 2024. Jean-Charles Valladont aussi est ambassadeur de Paris 2024 et quand il fait faire le signe de Paris 2024 sur un podium, c'est ça être ambassadeur. Tous les athlètes français et même internationaux, puisqu'il faut savoir qu'il nous a été demandé de contacter des sportifs étrangers pour pouvoir justement faire le signe Paris 2024 (...) Pour montrer qu'au-delà d'une candidature purement française avec des athlètes français qui portent la candidature, mais aussi pour montrer qu'à l'international, la vision de notre candidature française est bien vue sur le plan mondial.*<sup>99</sup>



Jean-Charles Valladont (au centre de l'image), vice-champion olympique 2016 de tir à l'arc, exécute le geste de soutien à la candidature de Paris 2024 lors de sa victoire en Coupe du Monde à Antalya au mois de mai 2017. A droite, l'Italien David Pasqualucci l'exécute lui aussi, plus ou moins bien d'ailleurs, pour montrer son ralliement et son soutien à Paris 2024. Un geste que nous avons constaté à plusieurs reprises sur des podiums nationaux et internationaux, de la part d'athlètes étrangers.

Crédit photo : Dean Alberga / World Archery

*"Made for sharing"*, un message qui ne fait pas l'unanimité mais associé à une gestuelle particulière qui peut se passer d'une communication verbale, la bonne parole a vocation d'être disséminée, viralisée. Soit, dans le dispositif panoptique dans lequel la stratégie de communication de Paris 2024 circule, la mise en perspective d'un idéal érotique qui fait des sportifs et des politiques confondus, ses meilleurs ambassadeurs. Vu d'une manière apostolique, il s'agit de disséminer le

<sup>99</sup> Voir ANNEXE 11.

message pour rallier de plus en plus de soutiens. Cette théorie qui est analysée par Olivier Aïm, Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne en reprenant une étude d'une théoricienne de la communication, Sybille Krämer, développe le passage du panoptisme au "panotérisme" de la façon suivante : *"Dans le contexte de la transparence et de l'idéologie du contact généralisé, il n'est guère étonnant de retrouver toute une gamme de représentations des processus de la communication comme des nouvelles normes de la relation. En ce sens, le panotérisme s'inscrit comme le prolongement d'un modèle fondamental de la transmission, à savoir la «dissémination»<sup>100</sup>. Le geste qui matérialise le message "Made for sharing", symbole d'unité et de partage, a vocation à établir "une mise en relation fusionnelle (ou à distance) et du degré de contact aménagé"<sup>101</sup> avec un public qui reste à séduire. Parce qu'elle est regardée et évaluée, la campagne de communication de Paris 2024 a déjà les yeux de ses observateurs, détracteurs y compris, braqués sur elle et ses acteurs. La dissémination de la bonne parole est, en ce sens, simplifiée avec un geste lui-même simple à reproduire.*

Le passage du panoptisme au panotérisme est intéressant pour notre étude en ce qu'il a permis de révéler, dans un contexte de surveillance et de transparence qui est le sien, que le processus de viralisation de la candidature de Paris 2024, laquelle se définit aussi bien oralement que scripturairement comme le meilleur des projets pour le CIO (la bonne ville, la bonne équipe, le bon projet au bon moment), n'est rien d'autre que la matérialisation d'une posture et d'une rhétorique de séduction toujours constantes de la part de ses acteurs.

---

<sup>100</sup> OLIVIER AÏM, *Convergence, viralité et panoptisme : que signifie le modèle "360" de la communication ?*, "le "panotérisme" comme modèle communicationnel", in Semen, Revue de sémio-linguistique des textes et discours (En ligne) : <https://semen.revues.org/9667>

<sup>101</sup> *Ibidem*

## CONCLUSION

*“Le principal point sur lequel vous insistez dans la dernière année est de veiller à bien communiquer. Il faut le faire constamment, clairement et expliquer pourquoi vous faites ceci ou cela. Dans tout ça, le lobbying n’est qu’une arme de communication. Pour moi, le lobbying c’est trois choses : communiquer, communiquer et communiquer. Vous devez être certain que votre projet est bien compris sur le plan national et international. Il faut être constant, ne pas se laisser influencer par les rumeurs. Il faut être attentif à ce que font les autres, mais jamais se détourner de son message.”<sup>102</sup>*

Dans ces quelques mots de Sebastian Coe utilisés dans le cadre d’une tribune dans le journal L’Équipe au mois de février 2017, le leader de Londres 2012 adresse un résumé très clair des ingrédients et des efforts à fournir pour la réussite d’une campagne de candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Notre étude a démontré que la campagne de communication qui structure la candidature de Paris à l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 repose autant sur une stratégie narrative à double entrée (le politique puis le sportif) que sur une mise en scène savamment orchestrée de ses acteurs. Il était question, d’après notre première hypothèse, de montrer comment le soutien des personnalités politiques, dans le cas de la France et de la ville de Paris, est capital pour la réussite de cette candidature ; raison pour laquelle, par effet de miroir, le formatage du discours en un plaidoyer politique est prégnant sur l’intégralité de sa trame narrative. Il est question de convaincre, de rassembler autour de l’équipe de candidature toutes les forces vives à même de pouvoir dépasser les éventuelles polémiques et d’apporter au Comité International Olympique des garanties solides de solvabilité : économique, sociale et environnementale avant tout. Placée dans ce contexte, la candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 s’affiche comme un défi polymorphe qui dépasse le cadre du sport lui-même : un budget d’organisation très

---

<sup>102</sup> L’Équipe, édition du jeudi 2 février 2017, Tribune de Sebastian Coe, page 3.



lourd, un intérêt pas toujours très bien identifié pour la population et des perspectives environnementales difficiles à cerner alors que le projet du Grand Paris et ses infrastructures pour une mobilité “propre” n’est pas encore achevé. A ces enjeux matriciels, par ailleurs identiques à toutes les villes candidates, une nécessité identifiée dans la candidature de Paris 2024 de diluer le discours politique pour le rediriger, sans le transformer : le discours du sportif, un discours fait de valeurs éthiques, grâce auquel l’incarnation médiatique de la candidature Paris 2024 a pris un aspect renouvelé vis à vis des méthodes des anciennes candidatures de la France et, par contraste, avec les autres villes candidates pour l’édition de 2024. Notre seconde hypothèse s’est donc attachée à vérifier que le coeur, ou plutôt la force de cette candidature, en ce qu’elle est pétrie d’énoncés performatifs pour susciter le ralliement et la mobilisation, résidait dans la volonté de personnification et plus précisément d’une médiatisation du personnage sportif. Il est clair qu’en déplaçant le focus médiatique sur un personnage sportif, la candidature de Paris 2024 retrouve, en quelque sorte, son cadre premier : le sport. Pour autant, forgée en tant que cause nationale, le fondement de cette candidature n’est pas de substituer le politique au sportif, loin de là. La notion d’union - du politique et du sportif - qui caractérise l’identité de l’équipe de campagne, illustre une mise en scène combinée, sur un plan unique, de ses deux acteurs principaux : Emmanuel Macron et Tony Estanguet. La nouvelle popularité de l’un, récemment élu Président de la République et les trois titres olympiques de l’ancien sportif de haut niveau apportent une fraîcheur indiscutable à la campagne de communication de Paris 2024. La notion de réussite, qui sied autant à l’un qu’à l’autre personnage, se retrouve ventilée dans un storytelling cousu sur mesure. La candidature de Paris 2024 se veut elle aussi réussie et se construit comme telle. De plus, l’un des atouts principaux de la candidature de Paris 2024 - et nous rejoignons en cela les propos de Sebastian Coe cités en début de conclusion, l’objectif de la candidature de Paris 2024 est de rester collée, indéboulonnable, de sa stratégie narrative fixée dès son acte de naissance. Cet enjeu, nous l’avons vu, est irrémédiablement lié à la nature même d’une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques : chaque comité de candidature est pris dans un dispositif panoptique où la surveillance constante du CIO impose un cadre d’évaluation tout à la fois rigide mais transparent pour désigner au final la ville

gagnante. Le CIO n'est en réalité pas le seul acteur à évaluer la candidature de la France à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, nous avons établi en cela un jeu composé de surveillants additionnels à savoir les médias et l'opinion publique. Satisfaire ces trois surveillants, c'est aussi et surtout l'occasion pour la presse spécialisée, la presse sportive, de véhiculer telle une propagande - c'est-à-dire sans aucune modification de discours - la communication verbale et symbolique de Paris 2024. De cette façon, la troisième hypothèse de notre étude, à savoir une valorisation puissante et sans égale de la candidature de Paris 2024 par les médias, est non seulement validée tandis qu'elle participe, du même coup, à démultiplier la charge virale du message d'unité et de partage que veut faire passer la candidature française. S'il existe effectivement un dispositif panoptique à l'oeuvre dans cette campagne de communication, force a été de constater que celui qui surveille peut tout à fait devenir un allié précieux.

Cette étude, en tant que mémoire de recherche professionnel, développe par anamorphose une réflexion possible sur la pratique du sport en France et la mobilisation du public vers les fédérations sportives nationales. Si la France réussit le pari de Paris 2024, tous les moyens humains, techniques et financiers mis en oeuvre pour le soutien de cette candidature apporteront une satisfaction certaine mais aussi et surtout une hausse appréciable du nombre de ses licenciés. La Fédération Française de Tir à l'Arc qui compte actuellement plus de 77.000 licenciés profite d'une exposition médiatique rare, d'un futur site olympique lui aussi rare (les Invalides), de ses personnalités incluses dans le dispositif de médiatisation (ses athlètes ambassadeurs, Jean-Charles Valladont et Romain Girouille pour les plus emblématiques d'entre eux et son président Jean-Michel Cléroy). Si tous ces ingrédients contribuent à dessiner les contours de l'image du sport et du tir à l'arc de demain en France ; gagnante ou perdante, Paris 2024 offre une ouverture privilégiée à des sports certes olympiques mais relativement confidentiels d'un point de vue médiatique.

# BIBLIOGRAPHIE

- **ARTICLES**

VIALA (Alain) "Posture" in *Socius : ressources sur le littéraire et le social* (en ligne) : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/69-posture>

ORKIBI (Eithan) "Les discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche" in *La revue électronique du Groupe ADAAR*, 2015 (en ligne) : <https://aad.revues.org/1895>

KASONGO DIOSO (Priscilla) "La nécessité du récit contre l'emprise du storytelling", in *Médiatique. Récit et société*, n° 49, automne 2012, p 8-10.

AÏM (Olivier) "Convergence, viralité et panoptisme : que signifie le modèle "360" de la communication ?", *le "panotérisme" comme modèle communicationnel*, in *Semen, Revue de sémio-linguistique des textes et discours* (en ligne) <https://semen.revues.org/9667>

- **OUVRAGES**

AUSTIN (John Langshaw), LANE (Gilles), *Quand dire c'est faire*, Paris, Editions du seuil, 1970, 208 p.

ESCANDE-GAUQUIÉ (Pauline), *Tous selfie!, pourquoi tous accro?*, Paris, Editions François Bourin, 2015, 142 p.

FOUCAULT (Michel), *Surveiller et Punir*, Paris, Éditions Gallimard, Collection Tel, 1975, 360p.

ISSERT (Patrick), LUNZENFICHTER (Alain), *Malheureux aux Jeux, 1992 2008 2012 Pourquoi Paris n'obtient jamais les Jeux Olympiques*, Paris, Editions Prolongations, 2006, 179 p.

- **SITES INTERNET**

EXPOFRANCE2025, *Page d'accueil*, <http://www.expofrance2025.com>

gouvernement.fr, *Déclaration de politique générale du Premier Ministre Edouard Philippe*, (en ligne)

<http://www.gouvernement.fr/partage/9296-declaration-de-politique-generale-du-premier-ministre-edouard-philippe>

Huffington Post, *Jeux Olympiques 2024 à Paris : Anne Hidalgo adresse une fin de non-recevoir à François Hollande*, (en ligne)

[http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/07/jeux-olympiques-2024-paris\\_n\\_6119872.html](http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/07/jeux-olympiques-2024-paris_n_6119872.html)

Le Monde, *La polémique autour de l'échec de Paris redouble*, (en ligne)

[http://www.lemonde.fr/sport/article/2005/07/12/jo-2012-la-polemique-autour-de-l-echec-de-paris-redouble\\_672006\\_3242.html](http://www.lemonde.fr/sport/article/2005/07/12/jo-2012-la-polemique-autour-de-l-echec-de-paris-redouble_672006_3242.html)

Le Monde, *Candidature de Paris aux JO de 2024 : "il faut un référendum"*, (en ligne)

[http://www.lemonde.fr/sport/article/2017/02/23/paris-2024-il-faut-un-referendum\\_5084354\\_3242.html](http://www.lemonde.fr/sport/article/2017/02/23/paris-2024-il-faut-un-referendum_5084354_3242.html)

Le Parisien, *Tony Estanguet Champion des JO 2024*, (en ligne)

<http://www.leparisien.fr/magazine/grand-angle/tony-estanguet-champion-des-jo-paris-2024-06-07-2017-7112943.php>

Le Parisien, *JO Paris 2024 : le slogan anglais Made for sharing attaqué en justice*, (en ligne)

<http://www.leparisien.fr/sports/JO/2024/jo-paris-2024-le-slogan-anglais-made-for-sharing-attaque-en-justice-17-02-2017-6688452.php>

Le Temps, *Tony Estanguet : “Le projet olympique de Paris est pensé et construit pour 2024”*, (en ligne)

<https://www.letemps.ch/monde/2017/07/07/tony-estanguet-projet-olympique-paris-pense-construit-2024>

Sport.fr, *Anne Hidalgo souhaite de tout coeur un accord avec Los Angeles*, (en ligne)

<http://sport24.lefigaro.fr/jeux-olympiques/jo-2024/actualites/en-direct-jo-2024-2028-double-attribution-paris-los-angeles-cio-867813>

The Washington Post, *Trump, IOC’s Thomas Bach meet, discuss Los Angeles Olympic Bid*, (en ligne)

[https://www.washingtonpost.com/sports/olympics/trump-iocs-thomas-bach-meet-discuss-los-angeles-olympic-bid/2017/06/22/bf0458cc-5781-11e7-a204-ad706461fa4f\\_story.html?utm\\_term=.409b854a1429](https://www.washingtonpost.com/sports/olympics/trump-iocs-thomas-bach-meet-discuss-los-angeles-olympic-bid/2017/06/22/bf0458cc-5781-11e7-a204-ad706461fa4f_story.html?utm_term=.409b854a1429)

- **DOCUMENTS**

BVA, *Les personnalités préférées des jeunes de 15 à 25 ans* (rapport de sondage), février 2016, (en ligne)

[http://www.bva.fr/fr/sondages/les\\_personnalites\\_preferees\\_des\\_15-20\\_ans.html](http://www.bva.fr/fr/sondages/les_personnalites_preferees_des_15-20_ans.html)

CIO, *L’Agenda Olympique 2020*, (en ligne)

<https://www.olympic.org/fr/agenda-olympique-2020>

CNOSF, *Rapport sur les candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques*, (en ligne)

[http://franceolympique.com/art/3942/rapport\\_sur\\_les\\_candidatures\\_francaises\\_aux\\_jeux\\_olympiques\\_et\\_paralympiques.html](http://franceolympique.com/art/3942/rapport_sur_les_candidatures_francaises_aux_jeux_olympiques_et_paralympiques.html)

CIO, *Code of Ethics and other texts, Rules of Conduct for the Candidature Process Olympic Games 2024* (en ligne) <http://olympic.org>

CIO, *Charte Olympique* (en ligne) <http://olympic.org>

PARIS 2024, *Dossier de candidature* (en ligne) <http://www.paris2024.org>

- **ARTICLES DE PRESSE**

Le Monde, *Un ministère à bout de souffle ?*, édition du samedi 25 mars 2017

L'Équipe, *Le plus beau des Paris*, édition du 2 février 2017

- **RESSOURCES VIDÉOGRAPHIQUES**

LCI, *François Hollande face aux Français*, 01:58:19, Paris, 6 novembre 2014, <http://www.lci.fr/france/replay-en-direct-avec-les-francais-francois-hollande-1149434.html>

Paris 2024, *Discours manifeste de Tony Estanguet*, 14:35, Paris, 17 février 2016, publié le 18 février 2017, <https://youtu.be/F1nUt8SNxPM>

Paris 2024, *Paris is #ReadyFor2024*, 4:56, publiée le 1er août 2017, <https://youtu.be/gm5CBQq6AJ4>

# TABLE DES ANNEXES

<b>ANNEXE 1</b> : La synthèse du rapport Keneo	92
<b>ANNEXE 2</b> : la conférence de presse du 5 décembre 2012 et l'interrogation sur les relations internationales de la France dans le sport	98
<b>ANNEXE 3</b> : Jean-Claude Killy et François Mitterrand lors de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville en 1992	100
<b>ANNEXE 4</b> : Le calendrier de la candidature de Paris 2024	102
<b>ANNEXE 5</b> : L'étude d'opportunité d'une candidature de la France aux Jeux Olympiques (synthèse)	105
<b>ANNEXE 6</b> : Systématique de l'usage du terme projet dans le dossier d'opportunité	114
<b>ANNEXE 7</b> : Analyse de la campagne de communication du département de la Seine-Saint-Denis "En Seine-Saint-Denis, nous sommes prêts".	122
<b>ANNEXE 8</b> : Procédure du CIO pour les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	124
<b>ANNEXE 9</b> : Les éléments de langage du dossier de candidature de Paris 2024, les propositions apportées aux exigences du CIO	128
<b>ANNEXE 10</b> : Discours manifeste de Tony Estanguet à la Philharmonie de Paris le 17 février 2016 (retranscription)	131
<b>ANNEXE 11</b> : Interview de Romain Girouille, ancien athlète de haut niveau et ambassadeur officiel de la candidature de Paris 2024	136
<b>ANNEXE 12</b> : Interview télévisée d'Emmanuel Macron - Journées de l'olympisme, 23 et 24 juin 2017 à Paris (retranscription)	140
<b>ANNEXE 13</b> : Interview radiophonique d'Anne Hidalgo lors de la présentation du dossier de candidature Paris 2024 à Lausanne (retranscription)	144



## ANNEXE 1 : La synthèse du rapport Keneo

**Note :** *Nous n'avons pas pu obtenir la version complète du rapport, seule la synthèse est disponible en ligne et sans restriction de confidentialité sur le site Internet du CNOSF ([www.cnosf.org](http://www.cnosf.org)).*

La synthèse du rapport Keneo comporte 4 pages au format électronique PDF et mise en ligne le 5 décembre 2012 sur le site Internet du Comité National Olympique et Sportif Français en complément de la publication d'une information titrée *Rapport sur les candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques* et disponible à cette adresse : [http://franceolympique.com/art/3942/rapport\\_sur\\_les\\_candidatures\\_francaises\\_aux\\_jeux\\_olympiques\\_et\\_paralympiques.html](http://franceolympique.com/art/3942/rapport_sur_les_candidatures_francaises_aux Jeux_olympiques_et_paralympiques.html)

Ce document de synthèse a servi de support à la conférence de presse du 5 décembre 2012 qui a eu lieu au siège du CNOSF et qui résume l'intervention d'Etienne Thobois le même jour.

### **Le document se décompose en 4 parties :**

- **Une introduction** qui sert de cadrage contextuel et qui justifie le contenu de ce rapport : pourquoi les quatre dernières candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques ont échoué puis une présentation de la finalité de l'étude : *“analyser ces échecs et tirer les enseignements dans l'éventualité d'une future candidature”*.
- **Première partie / “Le constat : des situation différentes... mais des carences communes”** : cette partie énumère et analyse les raisons des échecs des quatre dernières candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques (été et hiver) avec un paragraphe pour chacune. Sont traitées les candidatures de Lille 2004 (été), Paris 2008 (été), Paris 2012 (été) et Annecy 2018 (hiver). Cette première partie se termine par une synthèse partielle divisée en trois points qui adressent l'un après l'autre des critiques communes aux quatre candidatures : *“des visions trop centrées sur les territoires et des politiques trop présents, avec comme corollaire des messages autour du projet olympique pas assez percutants ou différenciants”* puis *“un leadership souvent inadapté et le rôle fondamental des membres français du CIO pas assez reconnu”* pour finir sur la question de l'influence insuffisante du Comité National Olympique et Sportif Français à l'international, à savoir *“des lacunes dans la capacité à disposer de bons capteurs et de*

*bons relais dans les relations individualisées avec les membres du CIO”.*

- **Deuxième partie / Principaux enseignements** : cette partie composée de 7 paragraphes se résume à un ensemble de préconisations qui devront agir en tant que colonne vertébrale de la stratégie de communication d’une future candidature. Chaque paragraphe comporte des morceaux de texte identifiés en gras :

**1 / dans quel but souhaite-t-on accueillir les Jeux Olympiques ? Quelle vision ?**

**2 / La France sportive doit renforcer son influence internationale.**

**3 / des ressources à la hauteur de l’ambition (...) leader fort et charismatique.**

**4 / présenter un excellent projet technique**

**5 / un discours fort et lisible**

**6 / bons “capteurs”**

D’une manière générale, les “*principaux*” enseignements” abordent les questions de la raison d’une candidature (pourquoi une candidature ?), du lobbying, de la promotion, du choix des acteurs pour la promotion, de son contenu technique, de la rhétorique et des éléments de langage à adopter.

- **Troisième partie / Les propositions du rapport** : la troisième et dernière partie du document de synthèse présente un ensemble de 16 propositions rédigées de manière courte afin de les rendre facilement assimilables et plus impactantes. Considérées toutes ensemble, les propositions développent les préconisations de la partie précédente en se transformant en une méthodologie à adopter pour la construction d’une stratégie de communication d’une éventuelle future candidature. “*Elles ne sont pas classées par ordre d’importance ou de priorité*”, précise le rapport.

## Les candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques

### Analyse et perspectives

Keneo - Synthèse du rapport – décembre 2012

La défaite d'Annecy pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018, le 6 juillet 2011, constitue le quatrième échec successif d'une candidature olympique française au cours de ces 15 dernières années. La finalité de l'étude menée par Keneo était de faire une analyse de ces échecs et d'en tirer les enseignements dans l'éventualité d'une candidature future.

#### **Le constat : des situations différentes... mais des carences communes**

En-deçà des attentes du CIO en matière d'infrastructures notamment d'hébergement, la candidature de **Lille 2004** n'avait objectivement que très peu de chances de victoire. Sans réelle surprise, elle n'a pas atteint l'étape finale du vote des membres du CIO.

Face à Pékin qui s'imposait comme une évidence, et handicapée par la règle tacite de l'alternance des continents, la candidature de **Paris 2008** a connu une défaite logique malgré un dossier qui présentait des atouts. Cette candidature a été appréciée à l'international et a été perçue comme un « bon tremplin » pour celle de 2012.

Pour **Paris 2012**, des observateurs internationaux avisés ont coutume de dire que « It was Paris to lose » sous entendant que Paris avait toutes les cartes en main. Avec seulement deux voix manquantes lors du vote final, Paris s'est fait souffler la victoire par Londres alors qu'elle était en position de favorite pendant l'essentiel du processus de candidature. Il y a plusieurs raisons crédibles pour expliquer la bascule finale de certaines voix. S'il fallait en retenir une, on notera que Paris n'a pas été en capacité de réagir face aux remontées pourtant palpables de ses principales concurrentes Londres et Madrid et de capitaliser sur une avance qui semblait pourtant réelle.

A l'instar de Paris 2008, **Annecy 2018** n'avait réellement que très peu de chances face à Pyeongchang, à qui semblait promise la victoire après avoir échoué préalablement de peu deux fois de suite. Cependant, au-delà de la défaite, le très faible score obtenu a souligné les nombreuses carences de la candidature, notamment dans les relations entre les principaux acteurs qui semblent pour la plupart « avoir subi » le projet. Ce manque d'unité et de vision partagée a rapidement conduit à de nombreux manquements et dysfonctionnements qui ont porté atteinte à la crédibilité même de la candidature, entraînant le résultat que l'on connaît.

Même si les raisons des échecs de chacune des 4 candidatures sont différentes, l'analyse a néanmoins permis de relever des **carences communes** qui ont été en quelque sorte la marque de fabrique des candidatures françaises, au premier rang desquelles :

- des visions trop centrées sur les territoires et « des politiques trop présents », avec comme corollaire des messages autour du projet olympique pas assez percutants ou différenciants ;
- un leadership souvent inadapté et le rôle fondamental des membres français du CIO pas assez reconnu ;
- un CNOSF et un mouvement sportif peu influents à l'international entraînant des lacunes dans la capacité à disposer de bons capteurs et de bons relais dans les relations individualisées avec les membres du CIO.

Pour autant, les nombreux entretiens réalisés ont fait ressortir – et cela n'allait pas de soi – qu'il n'y a pas de fatalité dans les échecs français : **la France reste une nation reconnue comme ayant d'excellents atouts** pour accueillir de nouveau un jour les Jeux Olympiques.



## Principaux enseignements

Une candidature olympique est un projet complexe – et par définition unique en soi – pour lequel il n'existe pas de recette miracle. Il ressort néanmoins de l'analyse et des entretiens certains fondamentaux et enseignements.

Préalablement à toute candidature, il faudra être en mesure de poser clairement la vision, l'ambition : **dans quel but souhaite-t-on accueillir les Jeux Olympiques ? Quelle vision ?** Il doit s'agir d'un grand projet d'intérêt national qui mobilise totalement l'ensemble des parties prenantes et emporte le soutien de l'opinion publique. Une candidature comporte des risques, et à ce titre poser la question de la motivation réelle des acteurs à s'engager est une étape fondée et nécessaire. Le projet d'organisation des Jeux Olympiques devra s'inscrire dans une ambition sportive nationale et internationale, l'organisation des Jeux ne devant pas être une fin en soi. Cette vision devra être portée par une stratégie de long terme.

**La France sportive doit renforcer son influence à l'international.** Le mouvement sportif français et notamment le CNOSF sont considérés par les observateurs comme peu impliqués dans les affaires internationales. On pointe souvent – à tort – le manque de responsables français à l'international. Or il s'agit davantage d'un besoin de coordination des nombreuses personnalités déjà en place (issues des fédérations pour la plupart) et de définition de positions et d'actions communes. Plus globalement, les nombreuses actions de coopération sportive internationale menées par différents acteurs français gagneraient à être mieux coordonnées au service d'une stratégie commune.

Une future candidature devra se doter **des ressources à la hauteur de l'ambition**. Le comité de candidature devra fédérer les principaux acteurs du mouvement sportif et des pouvoirs publics, construisant un consensus fort autour du projet technique tout en permettant une très grande réactivité dans les relations internationales. Un **leader fort et charismatique**, avec un profil tourné vers l'international, dynamique et totalement dédié au projet devra conduire la candidature et « aller chercher les voix une par une », en étroite coordination avec les membres du CIO français. Une équipe « de combat » expérimentée et reconnue sur l'ensemble des domaines (technique, communication, stratégie internationale) devra être constituée. Enfin, des ressources financières suffisantes devront être garanties (avec un financement équilibré entre le public et le privé).

Condition nécessaire (mais loin d'être suffisante), une future candidature devra être en capacité de **présenter un excellent projet technique**. Il s'agira d'établir bien en amont les grandes lignes du concept d'organisation des Jeux. La définition des zones d'implantation des sites nécessitera un long travail de préparation avec les collectivités concernées pour réaliser les arbitrages le plus tôt possible et obtenir un consensus solide. Les fondamentaux du CIO devront être scrupuleusement respectés avec une attention particulière aux notions d'héritage, de « vision » et de concept des opérations qui vise à maximiser l'expérience de tous les « clients » des Jeux, à commencer par les athlètes.

Pour être efficace, la communication internationale du projet devra s'articuler autour d'un **discours fort et lisible** – un argumentaire de vente – répondant de manière pertinente à la question simple « Pourquoi nous, le CIO, nous vous donnerions les Jeux ? ». On devra tenir compte avec lucidité et humilité des attentes spécifiques vis-à-vis d'une candidature française, luttant contre les a priori, fondés ou non (« arrogance française », « repli sur soi », etc.), et capitalisant sur ses atouts.

Les relations internationales seront facilitées par une influence renforcée de la France sur la scène internationale et construites autour d'un système de veille performant (loin des fantasmes qui entourent en France la notion de « lobbying »). Il faudra s'assurer de disposer de la meilleure information à travers de **bons « capteurs »** à l'intérieur de la famille olympique. La mobilisation de certains réseaux, le recours aux meilleurs conseils spécialisés et à des outils dédiés seront déterminants. Un dispositif et des protocoles précis devront être mis en place en matière de stratégie d'influence, organisés autour du leader de la candidature et des membres du CIO français, dans le but de sécuriser un nombre suffisant de voix.

## **Les propositions du rapport**

Il serait bien sûr réducteur de fonder la stratégie d'une future candidature olympique sur les quelques propositions ci-après qui visent simplement à résumer quelques points saillants du rapport.

Elles sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le rapport qui a été structuré selon le cahier des charges de la mission. Elles ne sont pas classées par ordre d'importance ou de priorité.

### **Proposition 1**

Ne pas se porter candidat aux Jeux Olympiques sans vision globale et sans mobilisation forte de toutes les parties (politiques et sportives) derrière un projet durable au service du sport - à l'échelle nationale et internationale - et du développement du territoire.

### **Proposition 2**

Réformer la politique internationale du mouvement sportif français autour de 4 axes :

- un CNOSF plus actif et plus présent dans l'activité des instances internationales ;
- l'accompagnement dans la définition et la mise en œuvre des politiques internationales des fédérations nationales (ex : formations pour les Français agissant à l'international) ;
- la constitution et l'animation d'un réel réseau d'influence (fédérations nationales, personnalités du mouvement sportif français et étrangers, professionnels du secteur, entreprises) et la coordination des activités institutionnelles internationales existantes ;
- la constitution d'une cellule de veille et de capitalisation des connaissances sur les affaires sportives internationales et olympiques.

### **Proposition 3**

Etablir une stratégie de candidature partagée entre les acteurs clés (membres français du CIO, CNOSF, Etat, collectivités) qui mette notamment l'accent sur la définition d'un bon timing (quelle édition des Jeux ? quand se déclarer candidat ? quelles sont les étapes clés ?).

### **Proposition 4**

Privilégier une candidature aux Jeux Olympiques plutôt qu'aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

### **Proposition 5**

Privilégier une candidature de Paris aux Jeux d'été (seule ville aujourd'hui vraiment compétitive) plutôt qu'une candidature d'hiver sauf s'il existe un projet spécifique autour de la montagne fortement appuyé au plus haut niveau national du mouvement sportif et de l'Etat.

### **Proposition 6**

Lancer dès à présent les réflexions sur les contours d'un concept d'organisation des Jeux pour sécuriser le foncier et prendre en compte cette perspective dans les projets actuels de construction d'équipements et d'aménagement du territoire.

### **Proposition 7**

S'affirmer comme un partenaire crédible et fiable du mouvement sportif international. Comprendre l'impérieuse nécessité de l'ouverture à ses préoccupations, à ses objectifs.

### **Proposition 8**

Garantir que la candidature reçoive un fort soutien populaire, condition de l'indispensable consensus politique et préoccupation croissante du CIO.



### **Proposition 9**

Garantir que les messages clés en matière de communication :

- répondent explicitement aux questions « Pourquoi avez-vous besoin des Jeux » et surtout « Pourquoi voter pour vous ? / Qu'allez-vous nous apporter ? » ;
- fassent écho aux préoccupations des votants et du mouvement olympique notamment en matière d'héritage.

### **Proposition 10**

A l'image d'une campagne politique, maîtriser parfaitement sa communication en se dotant des structures, des hommes (leadership et porte-paroles), des relais et des outils modernes nécessaires et à la dimension de l'enjeu.

### **Proposition 11**

Etablir un modèle de gouvernance qui permette à la fois :

- de constituer le bon équilibre entre les représentants du mouvement sportif, les autorités publiques et les entreprises ;
- de construire le consensus sur le concept d'organisation des Jeux proposé dans le dossier ;
- de confier la responsabilité des questions internationales à une équipe restreinte autour du leader de la candidature ;
- de garantir la contribution efficace des acteurs au projet dans le temps.

### **Proposition 12**

Faire de la résolution de la question clé du leadership une condition nécessaire préalable au lancement d'une candidature.

### **Proposition 13**

Réunir une équipe compétente, expérimentée, tournée vers l'international et totalement dédiée pour mener les principales missions de la candidature : relations internationales, communication nationale et internationale, élaboration du dossier technique.

### **Proposition 14**

Ne pas lancer de candidature sans garantie sur la capacité à réunir un budget suffisant.

### **Proposition 15**

Faire de la sécurisation d'un nombre suffisant de voix de membres du CIO l'unique objectif du comité de candidature :

- en reconnaissant le rôle majeur et incontournable des membres français du CIO ;
- en s'appuyant sur les bons relais autour du leader de la candidature et des membres français du CIO pour convaincre chaque votant individuellement ;
- en bâtissant un système permettant de bien comprendre les critères de choix des votants et d'établir les stratégies adaptées basées sur une information de qualité ;
- en utilisant des outils et des moyens de veille et d'intelligence à la mesure des enjeux
- en ne se dispersant pas sur des objectifs secondaires au détriment de l'objectif principal.

### **Proposition 16**

Lancer une mission stratégique d'opportunité, de faisabilité et de positionnement de la France vis-à-vis de futures candidatures olympiques.

## ANNEXE 2 : la conférence de presse du 5 décembre 2012 et l'interrogation sur les relations internationales de la France dans le sport



*Photographie de la conférence de presse du 5 décembre 2012 durant laquelle est présenté le rapport Keneo. Au pupitre, Etienne Thobois, directeur de l'agence événementielle Keneo et ancien membre du comité de direction de la candidature de Paris 2012. Crédit photo : CNOSF*

De droite à gauche, Bernard Lapasset, Président de la Fédération Internationale de Rugby de 2008 à 2016. En 2012, il est à la tête de la commission chargée de définir la stratégie internationale du sport français, également délégué par la Ministre de la Jeunesse et des Sports Valérie Fourneyron (à sa droite). Il est notamment l'auteur de l'étude d'opportunité rendue au début de l'année 2015 sur une candidature de Paris aux JOP de 2024. A la droite de Valérie Fourneyron, le Président du CNOSF Denis Masseglia. En bout de table, Guy Drut, double médaillé olympique (1972 et 1976), membre français du CIO qui incarne à la fois la figure du politique et du sportif : il revêt le rôle de celui qui a le plus d'expérience des candidatures olympiques. il a notamment occupé la fonction de Ministre de la Jeunesse et des Sports en novembre 1995 dans le gouvernement d'Alain Juppé après avoir travaillé à la Mairie de Paris durant la mandature de Jacques Chirac en tant qu'adjoint chargé des sports (1985-1989). Il a été impliqué à plusieurs reprises en tant que membre du CIO dans les candidatures olympiques françaises.

A noter l'absence du Maire de Paris Bertrand Delanoë alors qu'il était membre du comité fondateur de la candidature de Paris aux JOP de 2012. Le conseil de Paris et sa nouvelle Maire Anne Hidalgo ne se prononceront que le 13 avril 2015 en faveur d'une candidature olympique alors même que cette dernière avait écarté toute possibilité lors de sa campagne électorale.

La posture d'Étienne Thobois, photographié debout en présentateur du rapport Keneo dont il est le stratège, montre que c'est à lui qu'est confiée la tâche de redéfinir la conduite d'une future candidature olympique française. En outre, la



posture des autres acteurs de cette conférence de presse, la Ministre des Sports et les représentants du CNOSF, assis et à l'écoute, indique une délégation de pouvoirs et de confiance accordée à Etienne Thobois.

**Source** : site Internet du CNOSF, article "Rapport sur les candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques.  
[http://franceolympique.com/art/3942/rapport\\_sur\\_les\\_candidatures\\_francaises\\_aux Jeux\\_olympiques\\_et\\_paralympiques.html](http://franceolympique.com/art/3942/rapport_sur_les_candidatures_francaises_aux Jeux_olympiques_et_paralympiques.html)

### **ANNEXE 3 : Jean-Claude Killy et François Mitterrand lors de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville en 1992**



Crédit photo : Eric Fefenberg / AFP

**Légende** : De gauche à droite : François Mitterrand et sa femme Danièle, Jean-Claude Killy et la Reine Sofia d'Espagne en train d'effectuer une "ola" lors de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver 1992.

**Éléments de contexte** : la France avait présenté deux candidatures, une en été (Paris) et une en hiver (Albertville) pour les deux événements olympiques de 1992. Selon Patrick Issert, grand reporter au journal l'Equipe et co-auteur de l'ouvrage *Malheureux aux Jeux*, la victoire de la candidature d'Albertville pour les Jeux d'hiver se serait faite en échange de la défaite acceptée de la candidature parisienne. Autrement dit, que Paris ne se voit pas attribuer les Jeux d'été mais que Albertville reçoive les Jeux d'hiver en guise de "consolation". En cause, le Président du CIO Juan Antonio Samaranch qui aurait nettement favorisé la candidature de Barcelone et fait usage de son influence auprès des membres du CIO en amont du vote final.

Le politique et le sportif sont placés en tête de foule, les bras levés au ciel, pour signifier la célébration de l'ouverture de la compétition. Médiatiquement parlant, cette photographie montre l'implication du Président de la République François Mitterrand dans la réussite du dossier de candidature. Autrement dit, c'est à lui que l'on doit

aussi l'attribution des Jeux Olympiques en France. Le politique et le sportif sont deux personnages indissociables dans le processus d'attribution des Jeux Olympiques.

## ANNEXE 4 : Le calendrier de la candidature de Paris 2024

<b>12 février 2015</b>	Bernard Lapasset, Président du Comité Français du Sport International (CFSI) remet une étude d'opportunité des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 aux acteurs politiques locaux et nationaux.
<b>2 avril 2015</b>	Constitution de l'Association Ambition Olympique et Paralympique Paris 2024.
<b>13 avril 2015</b>	Le Conseil de Paris se prononce en faveur d'une candidature.
<b>7 mai 2015</b>	Le Conseil Régional d'Île-de-France se prononce en faveur d'une candidature.
<b>21 mai 2015</b>	Paris Métropole se prononce en faveur d'une candidature.
<b>3 juin 2015</b>	Une délégation française est reçue au Siège du Comité International Olympique (CIO) dans le cadre de la phase dite d'invitation de la procédure de la candidature.
<b>23 juin 2015</b>	Officialisation de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux.
<b>7 septembre 2015</b>	Paris 2024 désigne la ville de Marseille comme site candidat aux épreuves de voile.
<b>29 novembre 2015</b>	Les habitants d'Hambourg et de Kiel, où devaient se tenir les épreuves de voile, rejettent par référendum la candidature allemande, qui annonce alors son retrait.
<b>16 septembre 2015</b>	Le CIO publie la liste des candidatures : outre Paris, Budapest, Hambourg, Los Angeles et Rome.
<b>25 septembre 2015</b>	Lancement de la campagne de financement participatif "Je rêve des Jeux".

<b>16 octobre 2015</b>	Paiement de 50.000 dollars au CIO au titre du droit de candidature.
<b>5 novembre 2015</b>	Paris 2024 désigne Pleyel-L'Île-Saint-Denis comme site candidat pour le Village des Athlètes.
<b>Semaine du 6 novembre 2015</b>	Séminaire d'information au Siège du CIO à Lausanne.
<b>17 février 2016</b>	Date limite de dépôt de la Partie 1 du Dossier de candidature et discours manifeste de Tony Estanguet à la Philharmonie de Paris.
<b>Juillet 2016</b>	Paiement de 50.000 dollars au CIO au titre du droit de candidature.
<b>7 octobre 2016</b>	Date limite pour le dépôt de la Partie 2 du dossier de candidature.
<b>11 octobre 2016</b>	Rome se retire de la course olympique ; la maire de Rome Virginia Raggi, nouvellement élue, ne soutenant pas sa candidature.
<b>Janvier 2017</b>	Paiement de 150.000 dollars au CIO au titre du droit de candidature.
<b>3 février 2017</b>	Date limite pour le dépôt de la Partie 3 du dossier de candidature.
<b>22 février 2017</b>	Budapest renonce à sa candidature olympique, faute de soutien populaire suffisant, laissant Paris et Los Angeles en duel.
<b>14 et 15 mai 2017</b>	Visite à Paris de la Commission d'évaluation du CIO.
<b>9 juin 2017</b>	Le CIO recommande le principe d'une double attribution des JOP 2024.
<b>16 mai 2017</b>	Réception à l'Élysée des membres de la Commission d'évaluation du CIO par Emmanuel Macron.
<b>13 et 14 juin 2017</b>	Journées Olympiques.
<b>5 juillet 2017</b>	Publication du Rapport d'évaluation des Villes candidates.

<b>11 juillet 2017</b>	Le CIO entérine le principe d'une double attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et 2028, qui sera validée le 13 septembre 2017.
<b>31 juillet 2017</b>	Le Maire de Los Angeles Eric Garcetti annonce officiellement son intention d'accueillir les JOP en 2028.
<b>23 juillet 2017</b>	Arrivée du Tour de France avec passage dans le Grand Palais à Paris.
<b>13 septembre 2017</b>	Election de la ville hôte des JOP 2024 à Lima au Pérou.

# ANNEXE 5 : L'étude d'opportunité d'une candidature de la France aux Jeux Olympiques (synthèse)

## AVANT - PROPOS

---

Alors que le 15 septembre 2015 débutera la phase officielle pour les comités nationaux olympiques et les villes souhaitant se porter candidats à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la France s'interroge sur l'opportunité d'une candidature.

Le contexte de fortes contraintes budgétaires, les échecs français lors des dernières candidatures olympiques et paralympiques, les polémiques liées à certains grands événements sportifs organisés à l'étranger sont autant d'éléments qui incitent à la prudence.

Les pouvoirs publics et le mouvement sportif ont donc confié à Bernard Lapasset, président du Comité français du sport international (CFSI), la responsabilité d'une étude d'opportunité concernant une candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, dont ce document est la synthèse.

Cette étude doit apporter aux décideurs, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et l'État, des éléments d'information nécessaires à une prise de décision éclairée et responsable, qui devra intervenir à l'été 2015.

### UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET PARTAGÉE

Remise le 12 février 2015 au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, à la Région Île-de-France et à la mairie de Paris, l'étude d'opportunité tient compte des enseignements des candidatures précédentes et a été structurée en intégrant trois objectifs :

- **Positionner le mouvement sportif comme chef de file de la démarche**, avec une implication forte des athlètes, dès la phase de réflexion. Ce positionnement est essentiel car une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques s'adresse en premier lieu aux acteurs du mouvement sportif international.
- **Partager la feuille de route** précisant la méthode et le calendrier avec les différents acteurs concernés par une éventuelle candidature. Si le mouvement sportif doit être en première ligne, pour mener un projet réussi, il ne peut pas pour autant agir seul et doit au contraire s'appuyer sur l'ensemble des autres acteurs, chacun ayant un rôle clé à jouer.
- **Intégrer une dimension participative** pour impliquer largement, au plus tôt, afin de faciliter l'appropriation du projet et de concevoir un dossier qui réponde véritablement aux besoins des différentes familles d'acteurs (mouvement sportif, pouvoirs publics, monde économique, société civile, médias).

### PENSER LES JEUX AU-DELÀ DE L'ÉVÉNEMENT SPORTIF

Pour qu'un projet olympique et paralympique prenne tout son sens, les Jeux ont été abordés, tout au long de la démarche, comme devant :

- **Dépasser le cadre strict de la durée de l'événement sportif** pour être appréhendés comme un projet responsable sur lequel il est possible de capitaliser pendant neuf ans entre le début de la candidature et la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques, et qui peut laisser un héritage à un pays pendant plusieurs décennies ;
- **Dépasser le cadre strict de Paris et de la Région Île-de-France** pour concerner tous les territoires et tous les Français ;
- **Dépasser le cadre strict du sport** pour impacter la France dans de nombreux domaines : la jeunesse, le rayonnement et l'attractivité internationale de la France, la cohésion sociale et l'engagement citoyen, l'innovation et la technologie ou encore le développement économique et territorial.



## SYNTHÈSE

### LA FRANCE A BESOIN D'UN GRAND PROJET FÉDÉRATEUR

Le rapport sur l'état de la France 2014 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) indique que « morosité, lassitude et méfiance sont les qualificatifs qui reviennent le plus fréquemment lorsque les Français sont interrogés sur leur état d'esprit »<sup>1</sup>.

Ce rapport souligne « l'absence de projet structurant et fédérateur proposé à la société ».

Un sondage réalisé en 2013<sup>2</sup> dans 51 pays sacre également les Français champions du monde du pessimisme - loin devant les Afghans ou les Irakiens -, tandis que 71% d'entre eux se déclaraient récemment pessimistes en pensant à l'avenir<sup>3</sup>.

Pourtant la France a de nombreux atouts.

Une jeunesse qui ne demande qu'à se mobiliser et à s'enthousiasmer autour d'un grand projet qui lui offrirait des perspectives. De grandes entreprises leaders au niveau mondial, de jeunes entreprises qui innovent, des artistes internationalement reconnus, de grands chefs étoilés, des prix Nobels ou encore des champions exceptionnels qui font retentir la Marseillaise sur l'ensemble de la planète.

—  
**POUR METTRE EN LUMIÈRE CE QUE  
 LA FRANCE A DE MIEUX, POUR FIXER  
 UN CAP, POUR PORTER UNE AMBITION  
 ET REDONNER DE L'ESPOIR,  
 ET DES PERSPECTIVES,  
 NOTRE PAYS A BESOIN D'UN PROJET  
 MOBILISATEUR QUI PARLE  
 AU PLUS GRAND NOMBRE.**  
 —

Un projet olympique et paralympique peut-il être ce projet structurant et fédérateur qui permettrait notamment de placer la jeunesse au cœur des préoccupations ?

Alors que la principale préoccupation des Français porte sur la création d'emplois<sup>4</sup>, un projet olympique et paralympique peut-il être un outil, un levier, une opportunité pour participer à construire la France de demain ?

Les événements tragiques qui se sont déroulés à Paris en janvier 2015 ont, plus que jamais, mis en évidence l'enjeu que représente également le vivre-ensemble

pour la France. Dans ce contexte, un projet olympique et paralympique peut-il contribuer à rassembler tous les Français et à véhiculer les valeurs d'universalité, de tolérance, de respect et d'amitié ?

Avec 17,6 millions de licences et autres titres de participation délivrés en France tous les ans, le sport rassemble très largement. Il représente le premier mouvement associatif français avec 180 000 associations sportives, et le premier secteur d'engagement bénévole avec 4 millions de participations.

Au-delà des valeurs qu'il véhicule et de sa contribution sociétale, le sport se caractérise par l'intérêt médiatique qu'il suscite et son poids économique.

Alors que les 10 premières audiences de l'histoire de la télévision française sont toutes liées à un événement sportif, la meilleure audience en 2014 a une nouvelle fois été réalisée grâce à la retransmission d'une compétition sportive<sup>5</sup>.

Si ces chiffres illustrent l'intérêt des Français pour le sport, il serait toutefois réducteur de le considérer uniquement sous l'angle d'un spectacle télévisé.

Cette filière représente 37,1 milliards d'euros de dépense sportive par an<sup>6</sup>, 275 000 emplois équivalents temps plein, 4 milliards d'euros de recettes de TVA, 3,5 à 4 milliards de charges sociales, 200 millions d'impôts sur les sociétés ou encore 250 millions de taxes indirectes<sup>7</sup>.

**L'INTÉRÊT MARQUÉ DES FRANÇAIS POUR  
 LE SPORT ET LE POIDS DE CE SECTEUR  
 EN FRANCE PEUVENT-ILS RÉPONDRE AU  
 BESOIN D'UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR  
 LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET CONDUIRE  
 NOTRE PAYS VERS LE CHEMIN D'UNE  
 CANDIDATURE À L'ORGANISATION DES JEUX  
 OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES, PLUS  
 GRAND ÉVÉNEMENT SPORTIF AU MONDE ?**

1. Rapport annuel sur l'état de la France - Conseil économique, social et environnemental, décembre 2014 / 2. Sondage réseau WIN-Gallup International Association, 2013. / 3. Sondage Ifop - Dimanche Ouest-France, janvier 2015. / 4. Sondage CSA pour Les Echos, Radio Classique et l'Institut Montaigne, décembre 2014 / 5. Coupe du monde de football FIFA 2014, 1/4 de finale France-Allemagne, 16,9 millions de téléspectateurs - Source Médiamat-Médiamétrie / 6. Les chiffres clés du sport - Source ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, juin 2014 / 7. Étude Kurt Salmon et KantarSport pour le Comité National Olympique et Sportif Français, janvier 2014

## LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES : BIEN PLUS QU'UN SIMPLE ÉVÉNEMENT SPORTIF

Avec 205 Comités nationaux olympiques (CNO), 10 500 athlètes olympiques et 4 300 athlètes paralympiques, 3,7 milliards de téléspectateurs, 100 000 heures de diffusion TV, 20 000 journalistes accrédités ou encore 70 000 volontaires, les Jeux sont le premier événement planétaire.

Un projet olympique et paralympique dépasse très largement le cadre strict de la durée de l'événement sportif, des détenteurs de billets, du territoire de la ville hôte et même du sport.

Lors de la dernière édition des Jeux d'été à Londres, 11 millions de billets ont été vendus et 8 millions de personnes se sont réunies pendant l'événement sur les 70 fans zones établies partout en Grande-Bretagne afin de vivre l'expérience olympique.

Les Jeux se déclinent également bien avant le début des épreuves officielles puisque des épreuves sportives internationales, les « test events », sont organisées dans les différents sports tout au long de l'année qui précède les Jeux. Pour les Jeux de Rio 2016, ce sont par exemple 45 événements de niveau international qui seront organisés et qui contribueront à tester l'organisation des Jeux.

Les Jeux sont également l'occasion de contribuer à l'animation de nombreux territoires. À l'occasion des Jeux de Londres, plus de 15 millions de Britanniques se sont par exemple rassemblés dans les rues pour le relais de la flamme olympique. Le parcours de la flamme, qui couvrait plus de 1000 villes, agglomérations et villages du pays, avait été défini pour passer à moins d'une heure de 95% de la population britannique.

La désignation d'une ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques a également pour effet d'augmenter le nombre d'événements sportifs internationaux organisés dans ce pays au cours des années qui précèdent les Jeux. Entre 2007 et 2012, la Grande-Bretagne a ainsi organisé pas moins de 118 événements

sportifs internationaux. Tenus dans 35 villes différentes, ces derniers ont concerné 41 sports olympiques et paralympiques.

Cette dynamique se prolonge à l'issue des Jeux. Les infrastructures sportives, le savoir-faire développé par le pays hôte des Jeux et son dynamisme lui permettent de rester un partenaire privilégié des fédérations internationales et de continuer à accueillir de grands championnats internationaux.

Projet global mis en œuvre sur plusieurs années, les Jeux de Londres ont aussi été l'occasion pour 43 millions de personnes de participer à l'olympiade culturelle et pour 6,5 millions d'enfants de bénéficier d'un programme d'éducation aux valeurs olympiques.

Les Britanniques ont ainsi montré que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques pouvait être un formidable outil d'aménagement du territoire, de cohésion et de fierté nationales, de rayonnement, d'attractivité et de promotion de la Grande-Bretagne et de ses savoir-faire à l'international et, plus globalement, du dynamisme d'une Nation.

Si les derniers Jeux d'été organisés à Londres 2012 ont été unanimement salués, d'autres éditions ont parfois laissé des infrastructures sportives à l'abandon à l'issue des épreuves sportives. Dans l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques cohabitent les éditions réussies et d'autres qui font polémique.

Cette situation traduit le fait que ces grands événements sportifs ne sont pas par nature bons ou mauvais pour un pays, ils sont ce que les organisateurs décident d'en faire et reflètent la façon qu'ils ont de les préparer.

Malgré le formidable engouement suscité par les Jeux Olympiques et Paralympiques, leur organisation fait débat, principalement en raison de son coût.





## COÛT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES : ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

Les coûts liés aux Jeux s'articulent autour de deux budgets différents : le budget du comité d'organisation des Jeux et celui lié aux infrastructures permanentes à créer.

### LE BUDGET DU COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX (BUDGET COJO) : LES JEUX FINANCENT LES JEUX

Le budget du Comité d'organisation des Jeux (budget COJO), relativement stable d'une édition à l'autre, intègre tous les coûts directement liés aux Jeux. Il permet de « livrer » l'événement sportif en finançant toutes les dépenses liées aux infrastructures sportives temporaires, à l'aménagement et au fonctionnement des sites, au transport et la restauration des personnes accréditées, aux ressources humaines, à la communication, à l'organisation des « test events », etc.

Il n'y a pas d'argent public mobilisé pour financer l'organisation des Jeux Olympiques.

Les Jeux financent les Jeux : d'une part grâce à une contribution directe du CIO - un peu plus d'1 milliard de dollars pour Londres 2012, au moins de 2 milliards à partir de 2020 - et d'autre part grâce aux revenus du comité d'organisation liés à la billetterie et au programme marketing.

Les pouvoirs publics apportent uniquement 3% du budget total du comité d'organisation des Jeux. Cette somme ne sert pas à financer les Jeux Olympiques, elle est intégralement dédiée au financement d'une partie des coûts spécifiques des Jeux Paralympiques.

### LE BUDGET HORS COJO : LES JEUX ACCÉLÉRATEURS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le budget hors COJO comprend les investissements mobilisés pour construire ou rénover des infrastructures permanentes utilisées pendant les Jeux mais qui ont vocation à servir la population bien au-delà, pendant plusieurs décennies (logements, infrastructures de transport, etc.).

Si certains de ces investissements sont directement liés à un projet olympique et paralympique et n'auraient pas été prévus en l'absence d'une candidature, d'autres s'inscrivent dans le cadre de projets de développement territoriaux déjà programmés et permettent de sécuriser des investissements qui auraient été lancés à plus ou moins long terme.

Le montant des investissements nécessaires pour réaliser les infrastructures pérennes dépend du niveau d'équipement du pays et de sa volonté de s'appuyer sur les effets accélérateurs et catalyseurs d'un projet olympique pour réaliser de grands projets structurants.

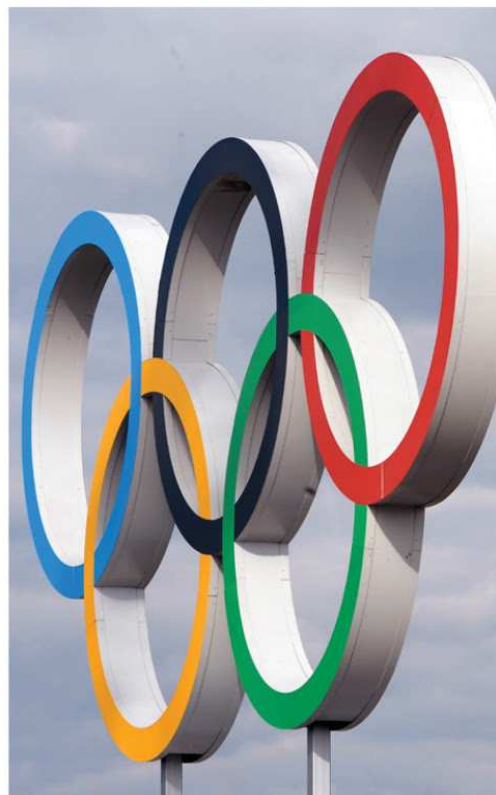
Comme précisé dans la suite du document, un projet français aurait un coût réduit puisqu'il pourrait s'appuyer sur les nombreuses infrastructures existantes et celles déjà programmées dans le cadre du développement

du Grand Paris, notamment dans le domaine des transports. Il permettrait de sécuriser la livraison d'un certain nombre de projets structurants.

### LE COÛT D'UNE CANDIDATURE

Dans le cadre des travaux de l'Agenda 2020, le CIO souhaite que les frais engagés par les comités de candidature diminuent. Il y aura moins de présentations officielles et le CIO prendra par exemple directement en charge certains frais liés à la commission d'évaluation et aux délégations des comités de candidature qui présenteront leur projet. Les principales dépenses d'un comité d'organisation peuvent s'articuler autour des postes budgétaires suivants : administration et coordination générale ; études techniques et présentations officielles ; communication et événements nationaux de promotion ; relations internationales et événements internationaux.

Pour permettre à une candidature française d'être compétitive, le budget du comité de candidature est évalué quant à lui à 60 millions d'euros. La finalisation du plan de financement de la candidature, s'appuyant sur différentes sources de financement, élément essentiel si le projet devait se poursuivre, est prévue pour la phase 2 de la démarche.



## DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES, UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FRANCE ?

Le retentissement et l'impact exceptionnels des Jeux Olympiques et Paralympiques, aux niveaux national et international, font de l'organisation de cet événement un projet unique. Décider de s'engager dans une candidature nécessite d'être éclairé au plus juste sur ce qui caractérise cet événement et son environnement.

Dans cette perspective, le cœur de l'étude d'opportunité a été organisé autour de trois questions essentielles :

1. Un projet olympique et paralympique présente-t-il un intérêt pour la France ?
2. La France est-elle en mesure de répondre au cahier des charges technique du Comité international olympique (CIO) et de mobiliser les financements nécessaires pour mener ce type de projet ?
3. La France peut-elle remporter l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?

### 1. UN PROJET OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE PRÉSENTE-T-IL UN INTÉRÊT POUR LA FRANCE ?

#### UN PROJET OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE RESTE UNE OPPORTUNITÉ SANS ÉQUIVALENT

Un projet olympique et paralympique est une matière brute qu'il faut modeler en fonction des besoins du pays et du territoire organisateurs.

Les Jeux seront toujours ce que les pays décideront d'en faire et il appartient à la France de concevoir un projet qui lui ressemble et qui réponde à ses aspirations.

Projet global qui dure neuf ans et laisse un héritage pendant plusieurs décennies, les Jeux sont bien plus qu'un simple événement sportif. Ils pourraient toucher tous les publics et de nombreux territoires, impacter le développement économique et contribuer au rayonnement et à l'attractivité internationale de la France. Ils offriraient l'occasion de rassembler les Français et d'avancer sur de grands sujets de société, comme le handicap, le développement durable, l'engagement citoyen, la jeunesse ou le vivre ensemble.

À la lumière des enjeux auxquels la France doit faire face et des objectifs qu'elle se fixe, un tel projet pourrait être une véritable opportunité pour contribuer à avancer vers « une France qui fasse à nouveau école », pour reprendre la formulation de Jean Pisani Ferry,

Commissaire général de France Stratégie dans son rapport « Quelle France dans dix ans ? Les chantiers de la décennie ».

Les opportunités que pourrait offrir un projet olympique rejoignent à l'évidence certains objectifs que se fixent l'État, les collectivités territoriales et les acteurs du monde économique et permettraient de proposer un projet porteur de sens pour les Français.

Pour contribuer à concevoir un projet « utile », le Comité français du sport international a mis en place une démarche participative inédite. Entre mai et septembre 2014, plus de 250 personnalités du mouvement sportif, athlètes et dirigeants, mais également du monde économique, de la société civile, des médias et des partenaires institutionnels ont ainsi été invitées à participer aux travaux de douze ateliers thématiques, réunis sous l'appellation #ambitionolympique.

Ces ateliers avaient pour objectif de :

- S'interroger sur les enjeux auxquels un projet olympique et paralympique pourrait contribuer à répondre et sur l'apport des Jeux dans ces domaines ;
- Mettre en lumière les bonnes pratiques existantes, en lien avec ces thématiques, sur lesquelles s'appuyer ;
- Faire des premières propositions pour saisir pleinement les perspectives qu'un projet olympique et paralympique pourrait offrir.



Les réflexions et les propositions issues des ateliers ont été regroupées autour de trois grandes thématiques pour permettre à un éventuel projet olympique et paralympique porté par la France de prendre tout son sens, et contribuer ainsi pleinement aux chantiers de la décennie :

- Un projet pour une France ambitieuse, solidaire et enthousiaste ;
- Un projet au service de la population, des territoires et de l'économie ;
- Un projet participatif, responsable et ouvert sur le monde.

Les participants ont souligné la nécessité de faire vivre la dimension participative pour faire des Jeux le premier projet de ce niveau véritablement co-construit avec la population.

Les travaux des ateliers thématiques ont permis d'identifier et d'illustrer de nombreuses passerelles entre un projet olympique et paralympique et certains enjeux auxquels la France doit faire face.

Alors que la première phase autour des ateliers thématiques avait pour vocation de mener une réflexion large sur les différents champs susceptibles d'être impactés par les Jeux, il conviendra, si le projet se poursuit, que le mouvement sportif, les pouvoirs publics et les principaux partenaires concernés choisissent ensemble les grands thèmes prioritaires sur lesquels se concentrer. Cette étape pourrait également être l'occasion d'associer le grand public pour garantir que les Jeux répondent à ses aspirations.

Alors qu'un an après les Jeux de Londres 2012, 74% des Britanniques et plus de 80% des 18-44 ans souhaitent que la Grande-Bretagne accueille à nouveau des Jeux, la France a également tous les atouts pour imaginer des Jeux qui laissent une trace positive pour le pays.

Si les Jeux de Londres ont été un succès sportif, médiatique, populaire et économique, une candidature portée par la France devra aller encore plus loin pour proposer un projet inscrit au cœur de la société où le sport et les Jeux seraient un outil au service des préoccupations des citoyens et des grandes causes nationales et internationales.



## 2. LA FRANCE EST-ELLE EN MESURE DE RÉPONDRE AU CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO) ET DE MOBILISER LES FINANCEMENTS NÉCESSAIRES POUR MENER CE TYPE DE PROJET ?

### LA FRANCE PEUT S'ENGAGER DANS UN PROJET RESPONSABLE

La situation de Paris et de la Région Île-de-France concernant les infrastructures et équipements structurants nécessaires à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques est exceptionnelle, qu'il s'agisse des infrastructures d'hébergement, de sécurité, de télécommunication ou de transport. Elle est renforcée par les perspectives du Grand Paris.

Sur le plan des équipements sportifs, la région capitale se trouve dans une situation rare lui permettant de s'appuyer sur de nombreuses installations prestigieuses, neuves, en cours de rénovation ou de création, comme le Stade de France, le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, la base nautique de Vaires-sur-Marne, le stade Jean Bouin, l'arena 92, le stade Roland Garros, le Palais Omnisport de Paris Bercy, l'hippodrome de Longchamp, le Golf national, etc.

Les différentes options envisagées dans le cadre des travaux se sont donc appuyées sur ces infrastructures existantes ou déjà programmées. Pour répondre aux besoins non couverts, le recours à des enceintes temporaires est préconisé, dès qu'il n'y aurait pas de perspectives d'utilisation pérenne pour la population - en totale concordance avec les dernières orientations du CIO - limitant ainsi significativement l'impact budgétaire.

Les scénarios de « concept des opérations<sup>9</sup>» proposés s'inscrivent en totale cohérence avec le schéma de transport prévu dans le cadre du Grand Paris. Ils répondent tous au cahier de charges du CIO et aux aspirations des populations accréditées avec, par exemple, deux options mettant le village olympique à moins de 20 minutes des sites de compétition pour 85% des athlètes.

### LA FRANCE PEUT PORTER UNE CANDIDATURE AU BUDGET RAISONNABLE

Dans un contexte budgétaire contraint, cette approche permettra de limiter le montant de l'investissement global lié au projet et de répondre ainsi aux craintes légitimes suscitées par certaines éditions passées des Jeux.

Concernant le budget d'organisation des Jeux (budget COJO), celui-ci est évalué à environ 3,6 milliards de dollars US (3,2 milliards d'euros) et sera financé quasi-exclusivement par des fonds privés (97%), notamment grâce à une contribution du CIO de 2 milliards de dollars (1,846 milliard d'euros). La contribution publique au budget d'organisation des Jeux (3%) sera entièrement dédiée à la prise en charge d'une partie des dépenses spécifiques liées à l'organisation des Jeux Paralympiques, conformément au cahier des charges.

Le budget en infrastructures des Jeux à Paris en 2024 (budget hors COJO) a été évalué en première approche à 3 milliards d'euros. Sur ce total, près de deux milliards concernent des installations déjà programmées ou envisagées et qu'un projet olympique et paralympique permettrait de sécuriser ou d'accélérer : 1,7 milliard d'euros pour la construction du village olympique, qui participe à l'effort de construction en logements manquants en Île-de-France, et 0,2 milliard d'euros affecté à la nécessaire mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de certaines infrastructures de transport.

Par conséquent, l'investissement spécifique nécessaire pour les Jeux peut en réalité s'évaluer à environ 1 milliard d'euros, à répartir entre les maîtrises d'ouvrage publiques et privées.

Loin du gigantisme supposé des Jeux, l'étude montre que le projet français pour 2024 saurait être un projet responsable financièrement et durable.

Ils s'inscrirait ainsi en cohérence avec les recommandations de l'Agenda 2020 du CIO qui visent notamment à offrir davantage de souplesse aux candidats à l'organisation des Jeux pour présenter un projet répondant avant tout à leurs besoins économiques, sociaux et sportifs et garantissant le caractère durable des Jeux.

9. Synthèse spatiale du plan d'implantation des sites (de compétition et de non-compétition), du plan d'hébergement et du plan de transport permettant de lier l'ensemble des sites entre eux.



### 3. LA FRANCE PEUT-ELLE REMPORTE L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 ?

#### LA FRANCE PEUT PORTER UNE CANDIDATURE AMBITIEUSE

Des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et de ceux du G7<sup>10</sup>, la France est à ce jour le seul pays à ne pas avoir accueilli récemment les Jeux Olympiques et Paralympiques, ou à ne pas être officiellement candidat pour la prochaine édition.

Au sein du G7, la Grande-Bretagne a organisé les derniers Jeux d'été en 2012, la Chine ceux de 2008 et la ville de Pékin est à nouveau candidate pour les Jeux d'hiver 2022 ; la Russie était l'hôte des Jeux d'hiver 2014, tandis que les États-Unis ont accueilli ceux de 2002 et seront candidats pour 2024. L'Italie a accueilli les Jeux Olympiques d'hiver 2006 et a annoncé une candidature pour 2024, tout comme l'Allemagne.

Si elle décide de se positionner pour 2024, la France devra faire face à une forte concurrence internationale. Outre l'Italie (Rome) et une ville allemande (Berlin ou Hambourg), les États-Unis se sont déjà déclarés candidats avec Boston, tandis que l'Afrique du Sud, la Turquie, le Qatar, l'Azerbaïdjan ou encore la Hongrie seront peut-être des concurrents.

Cette concurrence illustre l'intérêt très fort que suscite l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été, autant pour l'exceptionnelle vitrine qu'elle offre à l'international que pour sa capacité à fédérer une Nation.

Il n'y a pas de compétition sans concurrents et il est donc illusoire de penser qu'une « fenêtre de tir » idéale, sans prétendants sérieux, pourrait s'offrir à la France, notamment en 2028. Dans la course à l'organisation des Jeux de 2012, Paris avait par exemple dû affronter New York, Moscou, Madrid, Rio de Janeiro, Istanbul, La Havane, Leipzig et Londres.

Notre pays porte une ambition olympique. Il aspire à se mobiliser, à affirmer des valeurs, partagées avec celles du sport, et possède de nombreux atouts.

Avec trois membres du CIO, dont un membre honoraire, deux présidents et vingt-et-un autres membres de comités exécutifs de fédérations internationales de sports olympiques d'été, la France dispose par ailleurs de nombreux représentants dans les instances sportives internationales. Les performances de ses athlètes, son expérience saluée en matière d'organisation d'événements sportifs et les nombreuses compétitions internationales qu'elle accueillera dans les prochaines années constituent également des points forts sur lesquels une candidature pourra capitaliser.

Alors que Paris est unanimement reconnue comme l'une des villes les plus attractives au monde, que la France peut s'appuyer sur de grandes entreprises leaders au



niveau mondial et que sa voix continue de peser sur la scène internationale, les atouts français sont réels.

L'enjeu réside donc dans notre capacité à rassembler toutes nos forces derrière un objectif commun et à les animer de manière cohérente et organisée. Dans la course à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, cette condition sera un préalable essentiel pour offrir ses chances à une candidature française.

#### « STOP » OU « ENCORE » ?

Aux trois questions principales que pose cette étude d'opportunité nous pouvons désormais répondre :

**Oui, la France peut concevoir un projet olympique et paralympique porteur de sens pour mettre notre pays en mouvement, rassembler les Français et accueillir le monde.**

**Oui, la France peut proposer un projet ambitieux, responsable et raisonnable avec des investissements limités.**

**Oui, la France dispose de réels atouts sur lesquels elle pourra capitaliser dans la lutte pour la victoire.**

10. Depuis les événements en Ukraine, le G8 est redevenu G7 des suites de l'exclusion de la Russie



Le besoin d'un grand projet fédérateur, le coût réduit de l'investissement grâce aux nombreux équipements sportifs existants, en rénovation ou programmés et aux infrastructures de transport déjà prévues dans le cadre du Grand Paris, les recommandations de l'Agenda 2020, qui vont dans le sens de projets responsables et durables, ou encore la désignation de Tokyo pour les Jeux 2020, qui laisse ouverte la porte à une candidature européenne, sont autant d'éléments qui peuvent plaider en faveur d'un projet olympique et paralympique.

Cette « conjonction des planètes » nous incite à recommander la poursuite du travail.

Si les décideurs souhaitent approfondir la réflexion, il sera essentiel que la démarche structurée et partagée que nous avons engagée puisse se poursuivre dans une deuxième phase, d'une durée d'environ six mois, avant une décision définitive. Nous pourrions alors donner des fondations solides à un projet olympique et paralympique.

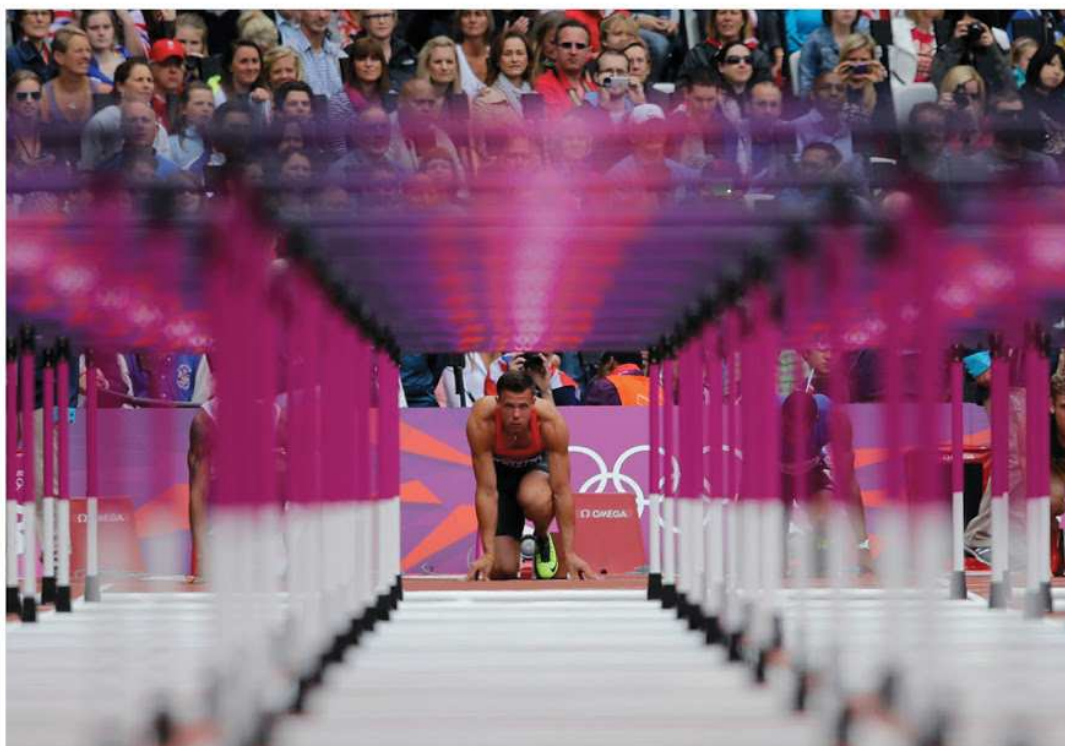
Cette phase 2 du projet olympique et paralympique pourrait s'organiser autour d'actions visant à :

- **Formaliser le projet que la France pourrait porter** : projet technique (approfondissement des scénarios et choix des sites retenus), évaluations financières de l'organisation des Jeux, grandes thématiques associées au projet et positionnement, etc. ;

- **Développer l'adhésion et la mobilisation** autour d'un projet olympique et paralympique (grand public, partenaires financiers potentiels, etc.) ;

- **Préparer la création de la structure qui pourrait porter la candidature** : structuration juridique, organisation, gouvernance, leaders et plan de financement.

La réussite d'un projet olympique et paralympique étant conditionnée par la forte mobilisation des acteurs concernés, il est nécessaire que la décision définitive de s'engager dans une éventuelle candidature soit prise collégalement par les acteurs clés du projet pour garantir le soutien de tous à une candidature qui s'inscrira dans une très forte concurrence internationale. A l'été 2015, il sera alors peut-être l'heure de porter, avec passion et conviction, un projet ayant du sens pour la France et au service du Mouvement olympique international.



## ANNEXE 6 : Systématique de l'usage du terme *projet* dans le dossier d'opportunité

Localisation	Réurrence	Analyse
Page 3, avant-propos	Si le mouvement sportif doit être en première ligne, <b>pour mener un projet réussi</b> , il ne peut pas pour autant agir seul et doit au contraire s'appuyer sur l'ensemble des autres acteurs, chacun ayant un rôle clé à jouer.	Hypothèse n°1 : la synergie des acteurs comme condition d'un projet réussi.
	Intégrer une dimension participative pour impliquer largement, au plus tôt, <b>afin de faciliter l'appropriation du projet</b> et de concevoir un dossier qui réponde véritablement aux besoins des différentes familles d'acteurs (mouvement sportif, pouvoirs publics, monde économique, société civile, médias).	Hypothèse n°2 : l'adhésion rapide des acteurs et des parties prenantes comme condition essentielle d'une réponse effective à leurs besoins.
	Pour qu'un <b>projet olympique et paralympique</b> prenne tout son sens.	Première association du terme à l'olympisme et au paralympisme, synthèse de l'hypothèse 1 et 2 citées ci-avant.
Page 5, synthèse	<b>LA FRANCE A BESOIN D'UN GRAND PROJET FÉDÉRATEUR</b>	Première association du terme à celui de fédérateur. Synthèse des hypothèses 1 et 2 et du sens du projet de candidature : direction et signification.
	Ce rapport souligne « <b>l'absence de projet structurant et fédérateur proposé à la société</b> ».	Le projet olympique et paralympique viendrait combler un vide : hypothèse 3 que la France n'avait pas avant ce jour de projet fédérateur à l'échelle de la société.
	Une jeunesse qui ne demande qu'à se mobiliser et à s'enthousiasmer autour d'un <b>grand projet qui lui offrirait des perspectives</b> .	Ciblage d'une tranche assez large de la population : la jeunesse, suggestion de la notion d'avenir par la projection.
	<b>NOTRE PAYS A BESOIN D'UN PROJET MOBILISATEUR QUI PARLE AU PLUS GRAND NOMBRE.</b>	Simplification : tout le monde connaît les Jeux Olympiques.
	Un <b>projet olympique et paralympique peut-il être ce projet structurant et fédérateur</b> qui permettrait notamment de placer la jeunesse au coeur des préoccupations ?	Synthèse des éléments de langage précédents : un projet olympique et paralympique peut-il être ce projet qui manque actuellement à la France ?

	<p><b>Un projet olympique et paralympique</b> peut-il être un outil, un levier, une opportunité pour participer à construire la France de demain ?</p>	<p>Assimilation du terme projet à un outil, un levier (perspective utilitariste) et à une opportunité : idée selon laquelle la concrétisation du projet marquerait une nouvelle ère pour la France.</p>
	<p><b>Un projet olympique et paralympique</b> peut-il contribuer à rassembler tous les Français et à véhiculer les valeurs d'universalité, de tolérance, de respect et d'amitié ?</p>	<p>Identification à des valeurs humanistes.</p>
	<p>L'intérêt marqué des Français pour le sport et le poids de ce secteur en France peuvent-ils répondre au besoin d'un <b>projet fédérateur pour la société française</b> et conduire notre pays vers le chemin d'une candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, plus grand événement sportif au monde ?</p>	<p>Référence à une étude de consommation : fort intérêt des Français pour le sport, poids important du secteur dans l'économie nationale.</p>
Page 6, les Jeux Olympiques et Paralympiques bien plus qu'un événement sportif	<p><b>Un projet olympique et paralympique</b> dépasse très largement le cadre strict de la durée de l'événement sportif, des détenteurs de billets, du territoire de la ville hôte et même du sport.</p>	<p>Argument d'autorité : les JOP n'ont pas de limite de durée, ni de personnes, ni de territoire. Ils touchent tout le monde, partout, et dépasse son propre terrain de jeu.</p>
	<p><b>Projet global</b> mis en oeuvre sur plusieurs années, les Jeux de Londres ont aussi été l'occasion pour 43 millions de personnes de participer à l'olympiade culturelle et pour 6,5 millions d'enfants de bénéficier d'un programme d'éducation aux valeurs olympiques.</p>	<p>La preuve par l'exemple : les Jeux Olympiques de Londres 2012 ont été une réussite en matière d'inclusion sociale et d'éducation.</p>
Page 7, Coût des Jeux Olympiques, entre mythe et réalité	<p>Si certains de ces investissements sont directement liés à <b>un projet olympique et paralympique</b> et n'auraient pas été prévus en l'absence d'une candidature, d'autres s'inscrivent dans le cadre de projets de développement territoriaux déjà programmés et permettent de sécuriser des investissements qui auraient été lancés à plus ou moins long terme.</p>	<p>Hypothèse 4 : un projet de candidature aux JOP se pose comme caution financière et garantie d'achèvement des travaux en cours. Rayonnement régional.</p>
	<p>Comme précisé dans la suite du document, <b>un projet français</b> aurait un coût réduit puisqu'il pourrait s'appuyer sur les nombreuses infrastructures existantes et celles déjà programmées dans le cadre du développement du Grand Paris, notamment dans le domaine des</p>	<p>Idem, plus référence à l'inclusion territoriale suggérée par les infrastructures en construction du Grand Paris.</p>

	transports. Il permettrait de sécuriser la livraison d'un certain nombre de <b>projets structurants</b> .	
	Il y aura moins de présentations officielles et le CIO prendra par exemple directement en charge certains frais liés à la commission d'évaluation et aux délégations des comités de candidature qui présenteront <b>leur projet</b> .	Budget maîtrisé et co-piloté de la campagne de communication.
	La finalisation du plan de financement de la candidature, s'appuyant sur différentes sources de financement, élément essentiel <b>si le projet devait se poursuivre</b> , est prévue pour la phase 2 de la démarche.	Première référence directe à l'hypothèse d'un arrêt de la candidature mais volonté de rassurer.  Point sensible : le budget des JOP
Page 9, Des Jeux Olympiques et Paralympiques, une opportunité pour la France ?	Le retentissement et l'impact exceptionnels des Jeux Olympiques et Paralympiques, aux niveaux national et international, font de l'organisation de cet événement <b>un projet unique</b> .	Argument d'autorité : un projet fédérateur ET unique.
	<b>Un projet olympique et paralympique</b> présente-t-il un intérêt pour la France ?	Stratégie narrative : convoquer les intérêts de la nation
	La France est-elle en mesure de répondre au cahier des charges technique du Comité international olympique (CIO) et de mobiliser les financements nécessaires pour mener <b>ce type de projet</b> ?	Stratégie narrative : mesurer la capacité de la nation à organiser un événement de grande ampleur.
	<b>Un projet olympique et paralympique</b> reste une opportunité sans équivalent	Argument d'autorité : un projet fédérateur et unique ET sans équivalent.
	<b>Un projet olympique et paralympique</b> est une matière brute qu'il faut modeler en fonction des besoins du pays et du territoire organisateurs.	Métaphore de la "matière brute", référence à un processus technique de transformation qui suppose aussi son adaptativité.
	Les Jeux seront toujours ce que les pays décideront d'en faire et il appartient à la France de concevoir <b>un projet qui lui ressemble et qui réponde à ses aspirations</b> .	La métaphore est filée, mise en miroir du projet de candidature, personnification, face à la nation. Comme deux personnes unies main dans la main.
	<b>Projet global qui dure neuf ans et laisse un héritage pendant plusieurs décennies</b> .	Argument d'autorité : première référence à la notion d'héritage, projet long mais positif.
	A la lumière des enjeux auxquels la France doit faire face et des objectifs qu'elle se fixe, <b>un tel</b>	Hypothèse 5 : ce projet de candidature aux JOP est meilleur que tous les autres et la France

	<b>projet pourrait être une véritable opportunité</b> pour contribuer à avancer vers « une France qui fasse à nouveau école »	pourra être prise en exemple.
	Les opportunités que pourrait offrir un <b>projet olympique</b> rejoignent à l'évidence certains objectifs que se fixent l'État, les collectivités territoriales et les acteurs du monde économique et permettraient de <b>proposer un projet porteur de sens pour les Français.</b>	Argument d'autorité : les intérêts de la France et du projet sont similaires.  Hypothèse 6 : un projet de candidature aux JOP est porteur de sens pour les Français.
	Pour contribuer à <b>concevoir un projet « utile »</b> , le Comité français du sport international a mis en place une démarche participative inédite. Entre mai et septembre 2014, plus de 250 personnalités du mouvement sportif, athlètes et dirigeants, mais également du monde économique, de la société civile, des médias et des partenaires institutionnels ont ainsi été invitées à participer aux travaux de douze ateliers thématiques, réunis sous l'appellation #ambitionolympique.	Projet ouvert et collaboratif. Inclusion de toutes les parties prenantes.
	S'interroger sur les enjeux auxquels <b>un projet olympique et paralympique</b> pourrait contribuer à répondre et sur l'apport des Jeux dans ces domaines.	Reformulation sous forme de question de la thématique de l'héritage.
	Faire des premières propositions pour saisir pleinement les perspectives qu' <b>un projet olympique et paralympique</b> pourrait offrir.	Idem.
	<b>Un projet pour une France ambitieuse, solidaire et enthousiaste.</b>	Résumé des paragraphes précédents et argument de campagne n°1 dans la stratégie narrative
	<b>Un projet au service de la population, des territoires et de l'économie.</b>	Argument de campagne n°2
	<b>Un projet participatif, responsable et ouvert sur le monde.</b>	Argument de campagne n°3
	Les participants ont souligné la nécessité de faire vivre la dimension participative pour faire des Jeux <b>le premier projet de ce niveau véritablement co-construit avec la population.</b>	Reprise de la thématique de la collaboration et de l'inclusion de la population. Exclusion implicite du principe d'un référendum national.

	<p>Les travaux des ateliers thématiques ont permis d'identifier et d'illustrer de <b>nombreuses passerelles entre un projet olympique et paralympique et certains enjeux auxquels la France doit faire face.</b></p>	<p>Argument d'autorité : les intérêts de la France et du projet sont similaires.</p>
	<p>Alors que la première phase autour des ateliers thématiques avait pour vocation de mener une réflexion large sur les différents champs susceptibles d'être impactés par les Jeux, il conviendra, <b>si le projet se poursuit</b>, que le mouvement sportif, les pouvoirs publics et les principaux partenaires concernés choisissent ensemble les grands thèmes prioritaires sur lesquels se concentrer.</p>	<p>Deuxième référence directe à l'hypothèse d'un arrêt de la candidature mais volonté de rassurer : "ensemble".</p> <p>Point sensible : l'accord de toutes les parties prenantes.</p>
	<p>Si les Jeux de Londres ont été un succès sportif, médiatique, populaire et économique, une candidature portée par la France devra aller encore plus loin pour <b>proposer un projet inscrit au coeur de la société où le sport et les Jeux seraient un outil au service des préoccupations des citoyens et des grandes causes nationales et internationales.</b></p>	<p>Deuxième référence directe aux Jeux Olympiques de Londres. Référence possible au dernier échec de la France dans l'attribution de l'édition de 2012.</p> <p>Première référence directe à l'idée de grande cause nationale. Référence politique forte.</p>
<p>Page 11, Les Jeux Olympiques et Paralympiques, un cap pour la décennie : 10 bonnes raisons de s'engager</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Un projet pour fixer un cap, porter une ambition et fédérer toutes les énergies</b></li> <li>2. <b>Un projet pour mobiliser la jeunesse</b></li> <li>3. <b>Un projet pour favoriser le vivre ensemble, la cohésion et la fierté nationales</b></li> <li>4. <b>Un projet pour changer le quotidien des personnes en situation de handicap</b></li> <li>5. <b>Un projet pour développer l'engagement citoyen et offrir la même chance à chacun</b></li> <li>6. <b>Un projet pour inscrire le développement durable dans le quotidien de nos entreprises et de nos citoyens</b></li> <li>7. <b>Un projet pour positionner les valeurs du sport au coeur de la société, développer la pratique sportive et</b></li> </ol>	<p>Point central du dossier dans la stratégie narrative.</p> <p>Enumération en 10 points des avantages liés à la conduite du projet de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer</li> <li>- Mobiliser</li> <li>- Vivre ensemble</li> <li>- Inclure</li> <li>- Engager</li> <li>- Durabilité</li> <li>- Valeurs humaines et sociales</li> <li>- Connecter / animer les territoires</li> <li>- Elan économique / Innover</li> <li>- Renforcer / Rayonner</li> </ul>



	<p><b>améliorer la santé des Français</b></p> <p><b>8. Un projet pour réussir le « Grand Paris des Jeux » et animer les territoires</b></p> <p><b>9. Un projet pour remettre l'économie française en mouvement et offrir à nos entreprises un terrain de jeu pour innover</b></p> <p><b>10. Un projet pour renforcer le rayonnement et l'attractivité de la France à l'international</b></p>	
	Les membres des groupes de travail ont souligné l'importance de <b>placer les jeunes au centre du projet.</b>	Inclure la cible "jeunesse" pour renforcer l'idée de modernité.
	Ce <b>projet au service de la jeunesse</b> devra également se concrétiser dans l'héritage des Jeux avec, par exemple, la reconversion, proposée par certains, du village olympique en cité internationale de la jeunesse.	Mise en abyme de la notion d'héritage avec la notion de jeunesse. Renforce une nouvelle fois la modernité du projet qui sait aussi se projeter dans l'avenir. Idée en sous-main de durabilité.
	A l'heure où, pour la première fois, les jeunes, « digital natives », forment leurs aînés, les Jeux leur donneraient l'opportunité de se mobiliser et de <b>se réaliser pleinement autour d'un grand projet fédérateur.</b>	Idée de transmission, projet transgénérationnel. Champ lexical identique aux valeurs du sport, "se réaliser".
	Préconisée dans les ateliers comme un axe clé d'un éventuel <b>projet de candidature</b> , l'innovation a toujours été au centre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.	Référence forte à l'image entrepreneuriale de la France sur le thème de l'innovation.
	Un <b>projet olympique</b> servirait véritablement la volonté partagée de tous les acteurs de mieux faire connaître à l'international la réalité de notre action.	Argument d'autorité : la meilleure équipe avec le meilleur projet de candidature.  Projection à double niveau politique : la France et l'international.
	Pour autant, <b>un éventuel projet porté par la France</b> ne pourra pas être uniquement centré sur des préoccupations nationales.	Projection à double niveau politique : la France et l'international.
	La réflexion pour concevoir <b>un éventuel projet olympique</b> et paralympique français doit donc trouver le point d'équilibre entre l'impact national du projet et sa contribution internationale.	Idem

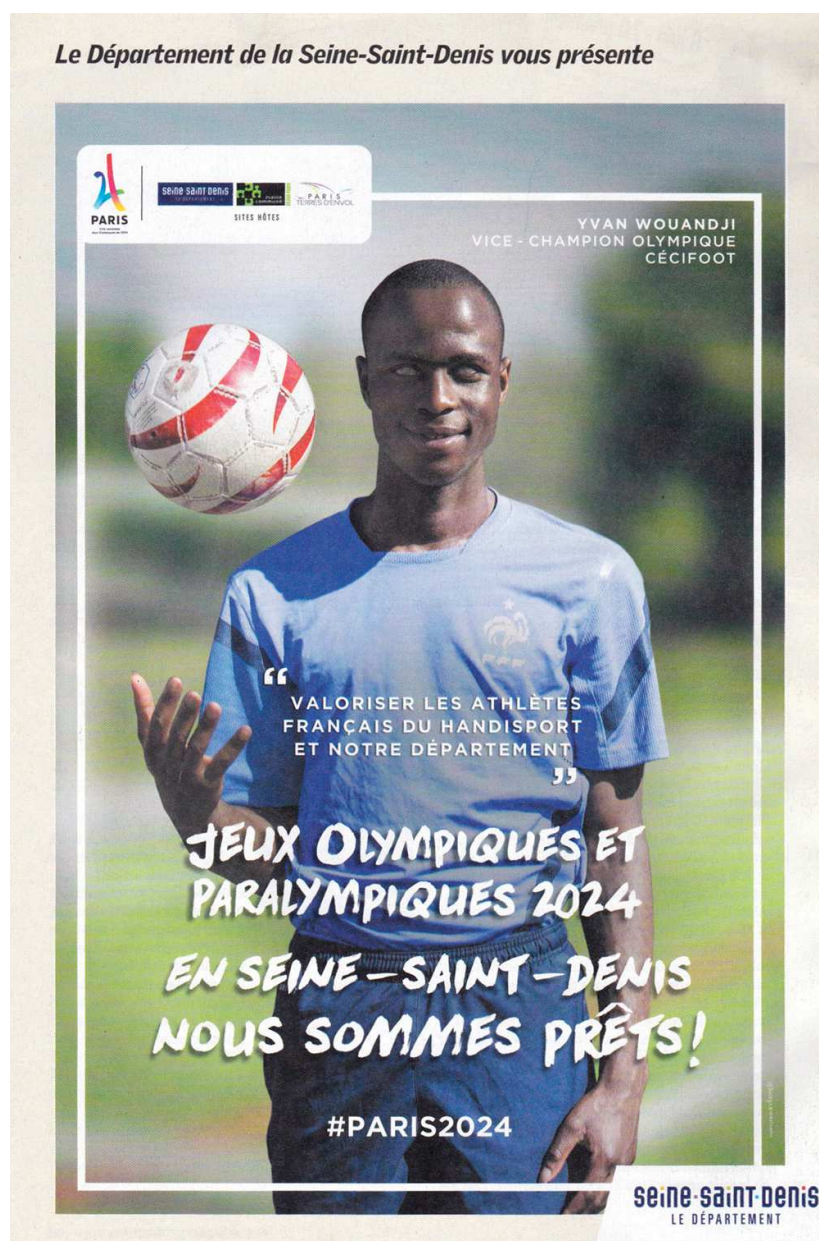


<p>Page 12, La France est-elle en mesure de répondre au cahier des charges technique du Comité International Olympique (CIO) et de mobiliser les financements nécessaires pour mener ce type de <b>projet</b> ?</p>	<p>La France peut s'engager dans un <b>projet responsable</b>.</p>	<p>Hypothèse 7</p>
	<p>Le budget en infrastructures des Jeux à Paris en 2024 (budget hors COJO) a été évalué en première approche à 3 milliards d'euros. Sur ce total, près de deux milliards concernent des installations déjà programmées ou envisagées et qu'un <b>projet olympique et paralympique</b> permettrait de sécuriser ou d'accélérer : 1,7 milliard d'euros pour la construction du village olympique, qui participe à l'effort de construction en logements manquants en Île-de-France, et 0,2 milliard d'euros affecté à la nécessaire mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de certaines infrastructures de transport.</p>	<p>Troisième référence à la question du budget des JOP.</p> <p>Volonté de rassurer en apportant chiffres et mesures. Idée de maîtrise budgétaire malgré les sommes importantes évoquées.</p>
	<p>Loin du gigantisme supposé des Jeux, l'étude montre que le projet français pour 2024 saurait être un <b>projet responsable financièrement et durable</b>.</p>	<p>Thèmes de la responsabilité et de la durabilité évoqués contre les idées reçues.</p>
	<p>Il s'inscrirait ainsi en cohérence avec les recommandations de l'Agenda 2020 du CIO qui visent notamment à offrir davantage de souplesse aux candidats à l'organisation des Jeux pour <b>présenter un projet répondant avant tout à leurs besoins économiques, sociaux et sportifs et garantir le caractère durable des Jeux</b>.</p>	<p>Volonté de cohérence du projet, en ligne avec les préoccupations du CIO et des pouvoirs publics.</p>
<p>Pages 13 et 14, La France peut-elle remporter l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?</p>	<p>Oui, la France peut concevoir un <b>projet olympique et paralympique porteur de sens</b> pour mettre notre pays en mouvement, rassembler les Français et accueillir le monde.</p>	<p>Rappel de la notion de sens, prise de contrôle du discours.</p>
	<p>Oui, la France peut proposer un <b>projet ambitieux, responsable et raisonnable avec des investissements limités</b>.</p>	<p>Rappel et synthèse des 7 hypothèses, prise de contrôle du discours.</p>
	<p><b>Le besoin d'un grand projet fédérateur</b>, le coût réduit de l'investissement grâce aux nombreux équipements sportifs existants, en rénovation ou programmés et aux infrastructures de transport déjà prévues dans le cadre du Grand Paris, les recommandations de l'Agenda</p>	<p>Synthèse des avantages du projet de candidature.</p> <p>Forme rhétorique du plaidoyer.</p>

	<p>2020, qui vont dans le sens de projets responsables et durables, ou encore la désignation de Tokyo pour les Jeux 2020, qui laisse ouverte la porte à une candidature européenne, sont <b>autant d'éléments qui peuvent plaider en faveur d'un projet olympique et paralympique.</b></p>	
	<p>Si les décideurs souhaitent approfondir la réflexion, il sera essentiel que la démarche structurée et partagée que nous avons engagée puisse se poursuivre dans une deuxième phase, d'une durée d'environ six mois, avant une décision définitive. Nous pourrions alors donner <b>des fondations solides à un projet olympique et paralympique.</b></p>	<p>Appel direct aux "décideurs politiques".</p> <p>Idée selon laquelle le GIP et les pouvoirs publics collaboreront ouvertement en vue de la rédaction d'un dossier de candidature (métaphore des "fondations solides").</p>
	<p>Cette phase 2 du projet olympique et paralympique pourrait s'organiser autour d'actions visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formaliser le projet que la France pourrait porter : projet technique</b> (approfondissement des scénarios et choix des sites retenus), évaluations financières de l'organisation des Jeux, <b>grandes thématiques associées au projet</b> et positionnement, etc.</li> <li>• <b>Développer l'adhésion et la mobilisation autour d'un projet olympique et paralympique</b> (grand public, partenaires financiers potentiels, etc.).</li> </ul>	<p>Référence directe au dossier de candidature, à venir.</p> <p>Projection stratégique : de l'étude d'opportunité au dossier de candidature.</p> <p>Nouvelle référence à un projet ouvert et collaboratif impliquant toutes les parties prenantes, sans exception. Rappel implicite à l'idée de grande cause nationale.</p>
	<p><b>La réussite d'un projet olympique et paralympique</b> étant conditionnée par la forte mobilisation des acteurs concernés, il est nécessaire que la décision définitive de s'engager dans une éventuelle candidature soit prise collégialement par <b>les acteurs clés du projet</b> pour garantir le soutien de tous à une candidature qui s'inscrira dans une très forte concurrence internationale. A l'été 2015, il sera alors peut-être l'heure de porter, avec passion et conviction, <b>un projet ayant du sens pour la France et au service du Mouvement olympique international.</b></p>	<p>Conclusion et dernier appel aux décideurs politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture</li> <li>- Inclusion de toutes les parties prenantes</li> <li>- Partage des responsabilités</li> <li>- Partage du projet</li> <li>- Désignation de ses acteurs clés.</li> </ul> <p>Soit un projet fort mené par des hommes forts au bon endroit et au bon moment pour l'intérêt national.</p>

**Récurrences du terme *projet* : 70**

## ANNEXE 7 : Analyse de la campagne de communication du département de la Seine-Saint-Denis “En Seine-Saint-Denis, nous sommes prêts”.



**Note :** La campagne de communication du département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la candidature de Paris 2024 est analysée ici sous la forme d'une 4ème de couverture du magazine mensuel "Seine-Saint-Denis le magazine" distribué gratuitement par voie postale aux habitants du département. Il s'agit du numéro 61 de juin 2017.

Le portrait utilisé dans la campagne représente un joueur de football lançant un ballon en l'air, pris sur le vif, comme une incitation à venir jouer avec lui. Son nom est inscrit en haut à droite de l'affiche. Yvan Wouandji, vice-champion olympique de cécifoot. Il s'agit d'une discipline paralympique réservée aux joueurs de football aveugles. L'inscription du prénom et du nom du joueur permet de s'identifier à lui - sous deux aspects : en tant que joueur de football ou sportif et en tant qu'habitants, lui-même et nous-même, de la Seine-Saint-Denis, ce qui renforce le sentiment de proximité.

A la gauche de l'identité du joueur, la campagne reprend les logos de Paris 2024 et des pouvoirs publics de la Seine-Saint-Denis. Au centre de l'affiche, on peut lire le verbatim *“valoriser les athlètes français du handisport et notre département”*, lequel est mis en valeur par un message inscrit dans une autre police d'écriture, de taille plus importante, sur deux lignes : *“Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 En Seine-Saint-Denis, nous sommes prêts !”*. Le hashtag #Paris2024, vient, dans le pied de l'affiche, suggérer une incitation à la mobilisation sur les réseaux sociaux.

Analysée dans sa globalité, l'affiche dévoile une réelle intention d'incarnation du département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la candidature de Paris. Avec cet athlète mis en lumière dans un cadre blanc, médaillé paralympique, le territoire de la Seine-Saint-Denis se donne un visage qui apporte de la consistance à la narration : l'élément de langage *“nous sommes prêts”*, le *“nous”* désignant à la fois l'athlète et le département de la Seine-Saint-Denis, cristallise une communication de mobilisation sous l'angle de l'inclusion sociale - le personnage est à la fois handicapé et de couleur. A la différence de la campagne de communication de la Mairie de Paris *“Paris entre en Jeux”*, impersonnelle, le département de la Seine-Saint-Denis s'incarne humainement : il cherche à créer un sentiment d'appartenance, pour lui-même et sa population, à la communauté des acteurs de la candidature de Paris 2024.

## ANNEXE 8 : Procédure du CIO pour les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Référence : <https://www.olympic.org/fr/procedure-de-candidature-2024>

La procédure de candidature est divisée en trois étapes, chacune d'elle précisant des recommandations et des dates spécifiques communes aux villes candidates.

### ÉTAPE 1 – VISION, CONCEPT DES JEUX ET STRATÉGIE

#### APERÇU

Pendant cette étape, les villes candidates formulent leurs plans concernant la vision, le concept des Jeux et la stratégie. Outre l'élaboration de fondements stables et la mise en place d'un concept solide conforme aux plans d'héritage et de développement à long terme pour la ville et la région, avec un fort accent sur la durabilité, les villes candidates chercheront à obtenir un soutien national de la part des parties prenantes et du grand public.

CALENDRIER (15 SEPTEMBRE 2015 – JUIN 2016)

**15 septembre 2015** : Le CNO et la ville communiquent au CIO le nom d'une ville candidate

**16 septembre 2015** : Le CIO fournit toute la documentation de la procédure de candidature olympique aux villes candidates et à leur CNO

**23 – 25 septembre 2015** : Réunion de lancement de la procédure de candidature olympique avec chaque ville candidate et son CNO (par visioconférence)

**16 octobre 2015** : Signature de la procédure de candidature 2024 par la ville et le CNO

**16 octobre 2015** : Premier versement des frais de services de candidature (50 000 USD)

**16 – 19 novembre 2015** : Ateliers individuels à Lausanne

**8 - 10 décembre 2015** : Tirage au sort officiel par la commission exécutive du CIO pour déterminer l'ordre des villes candidates utilisé tout au long de la procédure

**17 février 2016** : Date limite de dépôt par les villes candidates pour la partie 1 du

dossier de candidature : Vision, concept des Jeux et stratégie

**Février à mai 2016** : Le groupe de travail de la commission d'évaluation nommée par le CIO analyse la documentation et donne des informations actualisées à la commission exécutive du CIO

**2 juin 2016** : La commission exécutive du CIO confirme le nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante\*

## ÉTAPE 2 – GOUVERNANCE, ASPECTS JURIDIQUES ET FINANCEMENT DES SITES

### APERÇU

Durant cette étape, les villes candidates développent les mécanismes juridiques et financiers à l'appui du projet. Le groupe de travail de la commission d'évaluation nommée par le CIO se concentrera sur l'examen des structures de gouvernance proposées, des éléments juridiques et du soutien politique, privé et public au projet, afin d'identifier les opportunités et les défis liés à chaque projet.

### CALENDRIER (JUIN – DÉCEMBRE 2016)

**7 – 8 juin 2016** : Visioconférences individuelles pour les villes candidates et leur CNO respectif (Retour d'information sur le dossier de l'étape 1)

**Juillet 2016 (un mois après la confirmation du nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante par la commission exécutive)** : Deuxième versement des frais de services de candidature (50 000 USD)

**Juillet 2016** : Ateliers individuels à Lausanne sur la gouvernance, les aspects juridiques et le financement des sites

**5 – 21 août 2016** : Programme des observateurs aux Jeux Olympiques – Rio de Janeiro

**7 octobre 2016** : Date limite de dépôt par les villes candidates pour la partie 2 du dossier de candidature : Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites

**Octobre à novembre 2016** : Le groupe de travail de la commission d'évaluation nommée par le CIO analyse la documentation et donne des informations



actualisées à la commission exécutive du CIO

**Novembre 2016** : Séance bilan officielle des Jeux de Rio 2016 – Tokyo

**Novembre 2016** : Ateliers sur la livraison des Jeux, l'expérience et l'héritage en termes de sites olympiques - Tokyo

**Décembre 2016 (date à confirmer)** : La commission exécutive du CIO confirme le nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante\*

*\*La commission d'évaluation (ou son groupe de travail) peut formuler une recommandation spécifique visant à reporter la candidature d'une ville à une campagne ultérieure. Cette ville quitterait alors la procédure de candidature aux Jeux Olympiques de 2024. Dans une telle situation, une séance bilan entre le CIO et la ou les villes candidates / CNO concernés serait organisée pour les accompagner et définir les futurs objectifs. Une assistance permanente serait fournie par le CIO.*

### ÉTAPE 3 – LIVRAISON DES JEUX, EXPÉRIENCE ET HÉRITAGE EN TERMES DE SITES OLYMPIQUES

#### APERÇU

Durant cette étape, la capacité des villes candidates à livrer les Jeux et à assurer un héritage durable est analysée. La commission d'évaluation nommée par le CIO se concentrera sur l'examen des opérations devant garantir la livraison réussie des Jeux. Elle étudiera également la planification de l'héritage et l'expérience des Jeux pour toutes les parties prenantes, avec un accent particulier sur l'expérience des athlètes, afin d'identifier les opportunités et les défis dans les domaines susmentionnés.

#### CALENDRIER (DÉCEMBRE 2016 – SEPTEMBRE 2017)

**Janvier 2017 (un mois après la confirmation des noms des villes candidates qui passent à l'étape suivante par la commission exécutive)** : Troisième versement des frais de services de candidature (150 000 USD)

**3 février 2017** : Date limite de dépôt par les villes candidates pour : Partie 3 du dossier de candidature : Livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques

**Février – juin 2017** : Analyse de la commission d'évaluation du CIO avec visite à chaque ville candidate

**5 Juillet 2017**: Publication du rapport de la commission d'évaluation\*\* sur [www.olympic.org](http://www.olympic.org)

**11/12 Juillet 2017**: Séance d'information sur les villes candidates 2024 pour les membres du CIO et les Fédérations Internationales des sports olympiques d'été

**13 Septembre 2017**: Élection de la ville hôte des Jeux Olympiques, Lima, Pérou

**Lendemain de l'élection, Lima** : Première réunion avec la ville élue/le CNO afin de déterminer les étapes suivantes et de définir les grandes lignes des procédures de travail au cours des six mois à venir

**6 – 9 mois après l'élection** : Séance individuelle de bilan avec chaque autre CNO/ville candidate

*\*\*La commission d'évaluation nommée par le CIO établit un rapport mettant clairement en évidence les opportunités et les défis de chaque projet. Le rapport sera remis à tous les membres du CIO et rendu public à la date de la séance d'information sur les villes candidates 2024 destinée aux membres du CIO et aux Fédérations Internationales des sports olympiques d'été.*

## ANNEXE 9 : Les éléments de langage du dossier de candidature de Paris 2024, les propositions apportées aux exigences du CIO

Critères d'évaluation du CIO (Exigences)	Éléments de langage des dossiers de candidature (Solutions)	Références au dossier de candidature Paris 2024
Capacité à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques (Vision)	<p><i>“L’ambition de Paris 2024 est d’organiser des Jeux Olympiques et Paralympiques qui mettent le sport au service de la société. Nous rêvons d’inviter le monde entier à un formidable festival sportif qui s’étendra le long de la Seine et qui unira Paris - son patrimoine exceptionnel, sa culture, son art de vivre, sa créativité - et les participants pour démontrer l’ « Olympisme en action ».”</i></p>	Dossier de candidature, Phase 1
Gouvernance	<p><i>“Paris 2024 propose une structure d’organisation des Jeux solide, fondée sur l’expérience de Paris et de la France dans l’accueil de grands événements sportifs internationaux et tirant les enseignements des modèles de gouvernance des derniers Jeux.”</i></p>	Dossier de candidature - Phase 2
Contraintes techniques	<p><i>“Dans notre plan des Jeux, plus de 70% des sites sont des infrastructures existantes et 25% sont des structures temporaires. Ces dernières contribueront à créer de nouveaux espaces et équipements sportifs dans l’espace public.”</i></p>	Dossier de candidature - Phase 1
Financements	<p><i>“Le concept des Jeux de Paris 2024 favorise l’utilisation d’infrastructures et de sites existants et éprouvés, conformément à l’Agenda olympique 2020. S’il est nécessaire de moderniser quelques sites afin de répondre aux exigences des Jeux et à leurs utilisations post-olympiques, la vaste majorité d’entre eux est prête et équipée pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques. L’investissement nécessaire pour la construction</i></p>	Dossier de candidature - Phase 2

	<b>et la modernisation des sites de compétition et de non compétition est donc relativement limité et parfaitement aligné avec les besoins à long terme de Paris et de sa région.”</b>	
Développement durable	“La COP 21 et le succès des négociations vers un accord historique ont démontré l’engagement fort de la France en faveur du climat et son rôle de premier ordre à l’international. La France poursuit une dynamique de durabilité de long terme, alliant lois et programmes d’actions ambitieux, encadrée par la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020. <b>Les Jeux de Paris 2024 s’inscriront dans ce cadre et serviront d’accélérateur pour le développement de programmes à impacts positifs sur l’environnement, la société et la biodiversité.”</b>	Dossier de candidature - Phase 1
Alignement avec le plan de développement au niveau régional et local	“Le projet du Grand Paris est l’un des projets de transformation les plus ambitieux de l’histoire de la Ville Lumière. <b>L’ambition est de développer une métropole mondiale du XXIe siècle et de conforter sa place parmi les métropoles les plus compétitives au monde, tout en préservant son histoire et son héritage.</b> Le projet vise à améliorer le cadre de vie de près de sept millions d’habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable. Grâce à un réseau de transport modernisé et étendu, des millions de personnes bénéficieront du dynamisme et des opportunités économiques du centre de Paris. Ces réseaux de transport desserviront des zones résidentielles abordables et durables, dotées d’établissements culturels, scolaires et sportifs.”	Dossier de candidature - Phase 1
Héritage	“La durabilité et l’héritage sont au cœur de l’ambition olympique et paralympique de Paris. En capitalisant sur le pouvoir unique du sport et de l’Olympisme, <b>Paris 2024 élabore un programme d’héritage spécifique qui vise à mettre le sport au service de la population et à accompagner</b>	Dossier de candidature - Phase 2

	<b>les changements positifs de la société.”</b>	
Qualité de l’expérience des Jeux vue par les athlètes	<p>“Le concept de Paris 2024, compact et spectaculaire, a été conçu pour offrir aux athlètes une expérience exceptionnelle et inoubliable à chaque étape de leur parcours pendant les Jeux de Paris 2024. <b>Dans la sélection des sites de compétition, la conception du Village ou encore la définition du concept de célébration, Paris 2024 a impliqué les athlètes olympiques et paralympiques afin de s’assurer que leurs intérêts étaient toujours la priorité.</b>”</p>	Dossier de candidature - Phase 3

## **ANNEXE 10 : Discours manifeste de Tony Estanguet à la Philharmonie de Paris le 17 février 2016 (retranscription)**

Bonjour à tous,

Je suis très heureux d'être parmi vous, très ému même, de vous voir réunis ici à la Philharmonie de Paris.

Depuis quelques semaines que je préside le comité de candidature avec Bernard Lapasset, je mesure pleinement le poids de notre responsabilité, ramener les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris... en France... en 2024.

Les Jeux ont quelque chose d'unique, quelque chose qui dépasse très largement le cadre du sport. Ils ont une forme de magnétisme ; ils fascinent, ils attirent, ils font vibrer, ils font rêver !

Pour moi, l'Olympisme a toujours été à la fois une évidence et un mystère et c'est de l'alchimie entre cette évidence et ce mystère que naît tous les quatre ans la magie des Jeux.

Cette magie, chacun l'a ressentie, du spectateur qui allume sa télévision, au sportif qui se retrouve seul face à lui-même après des années de préparation, de l'enfant qui découvre un sport au retraité qui vibre pour la discipline qu'il a toujours aimée, de celui qui vit loin du sport à celui qui vit le sport.

Cette magie, comme vous, je l'ai ressentie, et je voulais partager avec vous trois instants à la fois très personnels et universels.

J'ai 14 ans et je suis à Barcelone avec ma famille pour assister à mes premiers Jeux. En voyant ces athlètes, je suis fasciné par le mélange de grâce, de force, de décontraction et de concentration, qui se dégage de chacun de leurs mouvements je ressens ce que leur excellence doit au travail et en même temps à quel point elle semble naturelle. Et cette excellence devient, sans même que je m'en rende compte, un rêve et un horizon.

A Barcelone, je découvre également l'atmosphère des Jeux. Dans les rues, dans les stades, c'est l'esprit olympique que je respire avec à la fois un sentiment d'appartenance très fort à mon pays et une impression de très grande proximité avec les nations du monde entier. Cette atmosphère, je me promets d'y goûter encore et encore et elle devient elle aussi un rêve et un horizon.



J'ai 22 ans et je suis dans le stade olympique de Sydney, nous sommes le 15 septembre 2000, pendant la Cérémonie d'ouverture. Je viens de me qualifier pour mes premiers Jeux et j'arrive en Australie avec des rêves de médaille plein la tête. Je me croyais préparé, et lorsque j'entre dans ce stade, je suis frappé de plein fouet par la puissance de l'Olympisme.

L'Olympisme, pour moi c'était la quête de médailles, mais ce soir-là, je me rends compte que ce mot signifie bien plus.

Ce soir-là, je comprends que l'Olympisme, c'est l'extraordinaire soutien de tout un peuple rassemblé derrière ses athlètes au moment où Cathy Freeman allume la flamme olympique.

Ce soir-là, je comprends que l'Olympisme, c'est la ferveur et l'incroyable énergie de tout un stade pour célébrer les délégations de plus de 200 pays qui défilent côte à côte, unis, malgré les tensions, malgré les conflits, malgré les différences. Ce soir-là, je comprends que les Jeux sont universels.

Ce soir-là, je comprends que l'Olympisme, c'est l'harmonie, la solidarité et le respect qui règnent entre athlètes de tous les pays, de toutes les cultures, de toutes les religions. Un endroit unique au monde où le mot fraternité prend tout son sens.

Cette ambiance extraordinaire agit comme un déclic en moi. Elle me donne la force et le supplément d'âme pour devenir, trois jours plus tard, champion olympique.

J'ai 34 ans et je suis dans le bassin olympique de Londres à 30 secondes du départ de la finale olympique. Je sais que je me suis préparé comme jamais et en même temps, je sens à quel point tout est ouvert. Je sais que je suis seul et en même temps, je me sens soutenu. Je sais que tout cela est bien réel et pourtant j'ai l'impression que je vis un rêve, mon rêve qui a su être plus fort que le doute, plus fort que la lassitude, plus fort que l'échec, celui de Pékin, où l'excès de confiance avait pris le dessus sur l'humilité et l'équilibre nécessaires à la réussite. Ce rêve, je me promets de ne jamais l'abandonner, même après la course, même après les Jeux, même après ma carrière.

Voilà, pour moi, le rêve est un formidable moteur, une source d'énergie inépuisable. Le rêve a une force extraordinaire.

C'est cette force qui m'a accompagné d'un rêve d'enfant, celui de faire comme les grands, comme mon père et mes frères, à un rêve de médaille et d'excellence. Et c'est cette force qui, aujourd'hui, a transformé mon rêve de médaille en rêve

d'Olympisme. Un nouveau rêve qui a mes yeux, a un sens particulier car c'est un rêve de partage, un rêve collectif que nous allons nourrir et faire grandir tous ensemble.

Ce nouveau rêve, c'est bien sûr celui de Paris 2024.

Pour Paris 2024, nous avons une vision.

Une vision de célébrer des Jeux uniques, mais surtout des Jeux pour tous !

Célébrer les Jeux à Paris, c'est donner la chance à chaque Français et notamment à notre jeunesse, la génération 2024, de vivre ses propres instants de magie, de vibrer, de se laisser envahir par une énergie positive, comme ici aujourd'hui de se laisser déborder par les émotions et la passion.

Imaginez les plus grands champions se dépasser au pied de la Tour Eiffel, devant les Invalides, au Grand Palais, à Versailles, et tous nous inspirer.

Imaginez l'Olympisme sortir des stades pour s'offrir à tous, sur les berges de la Seine, devant les plus beaux monuments parisiens et permettre à chacun de s'initier au sport, d'échanger avec les plus grands champions et de vivre les épreuves en direct. Imaginez le sport au coeur de la ville.

A Paris, l'Olympisme ira à la rencontre de tous et les Français iront à la rencontre du monde.

Avec Paris2024, nous portons également l'ambition de laisser un héritage, pour le mouvement olympique et paralympique, un héritage pour la France.

D'abord, en voyant Paris en grand.

Paris 2024, pour nous c'est aussi l'envie de partager la force de notre rêve avec la Seine-Saint Denis, le département le plus jeune et cosmopolite de France. Ils sont là aujourd'hui.

C'est ce qui nous a animés avec les athlètes français au moment de choisir notre village, nos sites sportifs. Paris 2024, c'est un projet pour accompagner un territoire qui ne demande qu'à libérer son talent et son énergie.

Réunir Paris et sa banlieue, réunir Paris et Marseille, réunir toute la France derrière un projet commun, une ambition collective, c'est ça Paris 2024.

Rassembler ce que la France a de mieux et se mettre en mouvement ensemble - c'est ça Paris 2024.

Mais pour transformer le quotidien des gens, nous voulons aller encore plus loin. Notre ambition avec Paris 2024 c'est de faire le choix du sport, et l'Olympisme, comme un projet de société.

Pourquoi ? Parce que les valeurs de l'Olympisme sont les valeurs de la vie : c'est à la fois croire en ses rêves les plus fous, tout mettre en oeuvre pour y parvenir, échouer, se relever à nouveau, échouer et se relever encore, et toujours avancer avec humilité et respect, en restant fidèle à ce que l'on est.

Ces valeurs sont également une invitation à l'ouverture, au partage et à la solidarité. Parce qu'accueillir les Jeux c'est accueillir le monde. Ce sont toutes ces valeurs que nous voulons transmettre à notre jeunesse.

Le sport est une chance. Il a un pouvoir, il aime la vie. Oui le sport est une réelle opportunité avec Paris 2024, nous allons la saisir pleinement.

Faire entrer les valeurs olympiques dans les programmes scolaires, permettre à chaque Français d'avoir accès au sport, mettre le sport dans la ville, développer le sport santé, l'engagement citoyen, servir le mouvement olympique, pour contribuer au développement du sport partout dans le monde. Tous ces objectifs guideront notre candidature.

Voilà notre vision, placer le sport au coeur des valeurs de la société, décliner l'Olympisme au quotidien, l'Olympisme pour tous.

Vous l'aurez compris, Paris 2024 est un rêve ambitieux, un peu fou même.

Mais la force d'un rêve, c'est de transcender, de mobiliser le meilleur de soi-même, c'est de croire en ce que nous faisons et en ce que nous sommes.

La force de notre rêve, c'est de rêver tous ensemble.

Ensemble, nous allons battre la mesure. (Les percussionnistes commencent à jouer tout doucement)

Donner le rythme et surtout ne jamais le perdre,

Ensemble, nous allons composer une harmonie qui va nous rassembler et qui va nous ressembler.

*(Les percussions se font de plus en plus entendre comme un coeur qui bat.)*

Paris 2024, est une opportunité unique de faire battre les coeurs de la France et du monde entier d'insuffler de l'énergie, de ressentir de l'exaltation.

Nous allons nous engager avec le corps, avec l'esprit, et surtout avec le coeur pour nous dépasser et offrir le meilleur de Paris, le meilleur de la France.

Nous allons oser ! Nous n'aurons pas peur de surprendre, de faire preuve d'audace et de créativité pour organiser à Paris, là même où Pierre de Coubertin a imaginé un monde uni par le sport, des Jeux qui marqueront l'histoire.

Nous allons nous appuyer sur l'immense potentiel du sport pour mobiliser, innover, construire, faire naître des rêves et aider à les atteindre.

Ensemble, nous pouvons être 67 millions à monter sur la 1ère marche du podium et à goûter à l'or olympique.

*(Le rythme des percussions s'accélère)*

Ensemble,

Nous serons des partenaires ceux qui tendent la main et poussent à devenir meilleurs.

Nous serons des supporters, ceux que la magie fait vibrer.

Nous serons des athlètes, ceux qui accomplissent les plus grands exploits.

Nous serons la jeunesse, celle qui grandira avec nous.

Ensemble nous serons une énergie , celle qui fera la différence.

Ensemble nous serons une force, celle qui nous fera gagner !

Nous serons tout cela et bien plus encore, nous serons ce rêve.

Soyons persuadés que notre rêve, c'est notre force. Et que notre force, c'est notre rêve.

## **ANNEXE 11 : Interview de Romain Girouille, ancien athlète de haut niveau et ambassadeur officiel de la candidature de Paris 2024**

Interview réalisée le 23 août 2017. Romain Girouille a participé à deux reprises aux Jeux Olympiques (Pékin 2008 et Londres 2012) dans l'épreuve individuelle et par équipe de Tir à l'Arc. En tant qu'ancien athlète pensionnaire de l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), membre de l'AFLD (Association Française de Lutte contre le Dopage) et Membre du Comité des athlètes au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), Romain Girouille a été consulté à plusieurs reprises dans la construction du dossier de Paris 2024, notamment sur les questions techniques propres à la désignation du site olympique des Invalides et dans la promotion médiatique de la candidature. Il a été sollicité pour la présentation du site des Invalides lors de la visite des membres du Comité d'évaluation du CIO le 15 mai 2017. Il avait pris la parole pendant 5 minutes, en anglais, devant les membres du CIO et les membres du GIP Paris 2024. Nous avons participé à l'élaboration de sa prise de parole.

### ***Comment as-tu été intégré à la candidature de Paris 2024 ?***

Tout d'abord, j'ai été contacté par le GIP de Paris 2024 pour répondre à une demande d'expertise des sites olympiques. Au début, quand nous sommes allés faire la première visite des futurs sites olympiques à Paris, c'était d'abord une expertise technique. Il y avait des membres de la FFTA (le Président et le Directeur Technique National) et des membres du GIP (Jean-Philippe Gatien et le Responsable des sites au GIP). Nous nous sommes demandé si le site des Invalides pouvait accueillir une épreuve olympique de tir à l'arc : si le terrain est bien orienté, quels pouvaient être les risques techniques (l'analyse des courants de vent par rapport à la topographie des rues environnantes par exemple), la surface du terrain, si on peut y ajouter des estrades pour les futurs spectateurs... etc. Un aspect purement technique. C'était l'objet de cette première visite et de ma présence avec le GIP de Paris 2024.

Ils m'ont sollicité une nouvelle fois dans le cadre de la visite des experts techniques du CIO à Paris, au mois de mars 2017. Pareil, l'intérêt d'avoir le sportif c'est de pouvoir poser un regard et un point de vue sur un site potentiel. Un regard d'expert mais au-delà de l'aspect de la connaissance des règlements et de l'organisation d'une compétition, c'est plutôt l'expérience de l'athlète qui était sollicitée. Il était question de mettre en avant la beauté du site des Invalides, tout en la considérant sous l'angle de la technicité du sport en lui-même. Nous avons été questionnés sur

la faisabilité de la compétition à cet endroit. Au-delà du fait de vanter la candidature, il n'était pas question de le faire parce que la candidature était bonne, on était plutôt dans la faisabilité et l'opérationnel.

Puis il y a eu un troisième temps, lorsque les membres du Comité d'évaluation du CIO sont venus visiter l'ensemble des futurs sites olympiques potentiels, où on a vanté la beauté de l'endroit plus que les aspects techniques. On a vanté les atouts de la candidature aux membres du CIO sans, encore une fois, rentrer dans les contraintes techniques.

***Tu as eu un rôle d'expert technique pour le tir à l'arc auprès du GIP Paris 2024 mais aussi un second rôle, représentatif, d'ambassadeur de la candidature : peux-tu donner quelques détails quant à ton rôle ?***

Voilà, c'est ça. Et même un troisième rôle, celui de relais de la candidature. Dans son contexte, la photo de couverture du magazine l'Equipe a été faite dans le cadre d'une réunion de commission des athlètes au CNOSF et, l'après-midi, on pouvait participer à une réunion du GIP qui consistait en une présentation, avec les membres du GIP Paris 2024 et les athlètes, de tout le dispositif Paris 2024. C'est à ce moment que nous avons été invités à prendre part à cette photo. Du coup, l'idée était de nous montrer l'ensemble des facettes de la candidature de Paris 2024 de façon à ce qu'on puisse bien relayer l'information, avoir les arguments pour mettre en avant la candidature de Paris et puis, aussi, de montrer avec l'aide de cette photo, que l'ensemble du monde sportif - anciens athlètes de haut niveau, athlètes de haut niveau encore en activité et la relève, derrière, avec les jeunes de l'INSEP, étaient tous derrière la candidature de Paris.

***Etait-il question de personnifier cette candidature avec votre présence ? On a un chef de candidature, un leader, Tony Estanguet mais, justement, n'existe-t-il en tant que tel que grâce à vous aussi ?***

C'est ça. C'était le souhait du GIP, comme ils le disaient dès le départ, de mettre les athlètes au cœur de la candidature. C'est-à-dire que les athlètes soient parties prenantes, qu'on soit vecteurs de communication, vecteurs d'expertise, vecteurs de représentation aussi, puisque tous les sites qui ont été présentés lors de la visite de la Comité d'évaluation du CIO l'ont été par des athlètes. Cela n'a jamais été des officiels, le Village, c'est pareil aussi. Justement, pour avoir l'expérience athlète, la vision athlète, et pour mettre en avant les atouts de cette candidature à travers les yeux des athlètes. En disant, par exemple, "voilà, vous allez voir, le Village olympique va être magnifique, si on fait ça on va pouvoir avoir ça, si on fait ça on va être plus à l'aise pour ça, etc". Parce que nous l'avons déjà vécu, ce sont des points forts et ce sont des points indispensables.



***D'après cette photo qui a été publiée en couverture du journal L'Équipe, cette candidature bénéficie-t-elle, selon toi, d'une sorte de bienveillance médiatique ? Si oui, s'agit-il plutôt d'une bienveillance naturelle ou d'une bienveillance "dirigée" par l'équipe de candidature ?***

Je pense qu'il y a un peu des deux. Notamment les médias et les médias sportifs plus particulièrement, ont le souhait d'avoir les Jeux à Paris parce que ça va être pour eux, aussi, un gros coup de pouce pour les ventes lors des Jeux de Paris. J'en suis persuadé. Maintenant, c'est aussi un peu dirigé. Par exemple, nous avons l'interdiction de communiquer autour de cette photo avant la publication du numéro. Nous avons l'interdiction de faire des selfies lors de cette mise en scène parce qu'il fallait que l'effet soit important. On savait qu'on allait être en première page de L'Équipe. A mon avis, tous les médias ont un plan de gestion de la candidature qui doit être mis en place, à telle date on fait ci, à telle date on fait ça, à l'image de tous les posts qui sont publiés sur les réseaux sociaux par Paris 2024, à des moments clés, à des dates précises. Pour qu'il y ait, justement, un effet maximum sur l'ensemble de la population et que ce soit en lien avec des événements phares.

***Peut-on dire qu'il y a une sorte de prise de contrôle médiatique, de programmation et de contrôle du discours, afin d'appuyer une cohérence entre le discours du dossier de candidature et vos postures médiatiques ?***

Tout à fait. Déjà je pense qu'entre les deux parties, les médias et le GIP, il doit y avoir un intérêt commun. Au-delà d'un accord possible entre les deux, un journal comme L'Équipe a un intérêt d'avoir les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. C'est un événement hors norme et pour lui, pour sa pérennité, le journal joue le jeu à 100%. Contrôle du discours oui, c'est sûr : on a reçu plein de fiches contenant des éléments de langage, des choses à dire et à ne pas dire, par exemple la comparaison avec les autres villes candidates. On reste centrés sur les atouts de la candidature de Paris, on reste centré sur le projet de la ville de Paris, on reste centrés sur notre projet Paris 2024. On ne va pas dans la comparaison en disant que ceci c'est mieux que cela, non. Notre projet est comme ça, il est fait correctement parce qu'on a eu une conception et une réflexion tant politique que sportive que technique qui permettent d'avoir un projet cohérent et qui soit satisfaisant pour notre nomination finale.

***Tous les événements médiatiques autour de la candidature sont-ils donc précisément conditionnés par le contrôle du discours de la candidature et le vôtre ?***

Bien sûr et même pour les événements où nous sommes seuls. Nous sommes les ambassadeurs de Paris 2024. Jean-Charles Valladont aussi est ambassadeur de Paris 2024 et quand il fait faire le signe de Paris 2024 sur un podium, c'est ça être ambassadeur. Tous les athlètes français et même internationaux, puisqu'il faut savoir qu'il nous a été demandé de contacter des sportifs étrangers pour pouvoir justement faire le signe Paris 2024 et montrer, par exemple, que Simon Fairweather (athlète australien médaillé d'or individuel de l'épreuve de tir à l'arc à Sydney en 2000) supporte la candidature de Paris 2024. Il nous a été demandé si nous connaissions des athlètes emblématiques, médaillés olympiques de préférence, ou très reconnus dans notre sport, qui seraient susceptibles d'accorder leur soutien et leur image à la candidature de Paris 2024. Pour montrer qu'au-delà d'une candidature purement française avec des athlètes français qui portent la candidature, mais aussi pour montrer qu'à l'international, la vision de notre candidature française est bien vue sur le plan mondial.

***L'implication des athlètes français et étrangers joue-t-elle aussi en faveur d'une légitimité de la candidature auprès des membres du CIO ?***

Oui, aussi. Avec des athlètes qui disent "oui, les Jeux à Paris, ça serait magnifique". Le comité de candidature a d'abord cherché des athlètes médaillés sur une grande compétition internationale à Paris ou en France : si tu es médaillé à Paris, tu joues sur le souvenir... Ils se rappellent de leur médaille, du fait qu'ils ont été bien accueillis et, par projection, annoncent ensuite que les Jeux à Paris ça serait bien. Ensuite, ils ont sollicité les athlètes pour leur demander s'ils avaient des contacts pour supporter la candidature. Pour avoir un maillage international et au-delà du foyer principal des sportifs français.

***Je voudrais aborder la promotion de la candidature d'un point de vue politique : comment conçois-tu l'implication médiatique d'Emmanuel Macron dans la candidature ?***

L'arrivée d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République, l'année de la désignation de la ville organisatrice, pourrait un peu brouiller les cartes du jeu médiatique de la candidature. C'est un projet qui, certes, au tout début a été porté par François Hollande, par la Maire de Paris, mais je pense que dans la logique, un Président de la République ne peut qu'abonder dans le sens d'un projet de l'ampleur des Jeux Olympiques. Comme celui de l'Exposition Universelle de 2025. Ce sont des projets qui mettent en avant la France, automatiquement il est obligé d'aller dans ce sens-là. Il est sûr que si Emmanuel Macron venait à sabrer la candidature olympique et paralympique de 2024, on perdait toute crédibilité. Maintenant, sur le plan politique, je pense que ça a été difficile pour les membres du GIP de convaincre, notamment la Maire de Paris qui était plus orientée Exposition

Universelle que Jeux Olympiques mais il y a eu un gros travail de fait, notamment sur la faisabilité. De par, déjà, les nombreuses structures existantes, sur l'intérêt pour la ville de Paris, idem pour l'Île-de-France avec Valérie Pécresse. Un gros travail de fait en amont donc, sans engendrer des coûts exorbitants, quelque chose qui soit raisonnable budgétairement et humainement parlant qui soit faisable. Sur la stratégie politique, notamment envers les membres du CIO, les athlètes ont joué un gros rôle aussi. On nous a demandé de répertorier nos contacts, via des athlètes de haut niveau, qui pourraient avoir un lien plus ou moins proche, régulier ou pas, fonctionnel. Par exemple, Renaud Lavillenie connaît très bien Sergueï Bubka qui est membre du CIO. Du coup, levier intéressant pour aller vanter la candidature de Paris et convaincre un membre du CIO. En fait, pour chaque membre du CIO, il y a une stratégie. Me concernant j'en ai un, c'est Ugur Erdener (Président de World Archery, la fédération internationale de tir à l'arc) qui est membre du CIO. Après, il y a une complexité avec lui, c'est qu'il n'est pas anglophone ou très peu... Il est, pour nous, un membre du CIO électron libre. Si c'était Mario Scarzella (Italien, président de World Archery Europe mais non membre du CIO), cela aurait été beaucoup plus facile de faire du lobbying dans sa direction.

***Comment interprètes-tu le fait qu'Emmanuel soit présent aux oraux de présentation du CIO et qu'il y prenne la parole ? Pourquoi pas simplement Tony Estanguet et son équipe ?***

Je pense que c'est très bien joué stratégiquement parce que, aux oraux de présentation, il y avait Tony Estanguet, Anne Hidalgo, le Président de la République, plus Valérie Pécresse, et quelques sportifs représentants de la Commission athlètes Paris 2024 - Sarah Ourahmoune, Teddy Riner... En fait, ça montre qu'il y a une unité derrière ce projet, tout en montrant que l'Etat, par la présence du Président de la République, était main dans la main, chef de file de ce projet avec Tony Estanguet qui, lui, est leader du monde sportif. Je pense que c'est très habilement joué pour montrer que l'ensemble des acteurs de la candidature de Paris 2024, politiques, au niveau national, régional et local, sportifs et monde sportif car il y avait aussi Denis Masseglia ; que le projet était porté par tout le monde. Si nous étions arrivés seulement avec l'équipe du GIP et Tony Estanguet, on nous aurait sûrement posé la question "alors, avec les politiques, comment ça se passe : sont-ils derrière vous, pourquoi ne sont-ils pas là aujourd'hui ?". Et c'est ce qui, je pense, a fait notre force. Après, je ne connais pas le plan de communication du Président sur ce sujet, mais je pense que peut-être au-delà du vide médiatique qu'il y avait à combler, stratégiquement c'est bien joué au moins pour l'oral du CIO. Côté Américain il n'y avait pas Donald Trump, erreur des Américains ou peut-être point fort ? A voir.

## **ANNEXE 12 : Interview télévisée d'Emmanuel Macron - Journées de l'olympisme, 23 et 24 juin 2017 à Paris (retranscription)**

*Diffusion en direct sur France 2 dans l'émission Stade 2 le 24 juin 2017 à Paris.*

*Le plateau est installé sur une piste d'athlétisme éphémère flottante sur la Seine, au niveau du Pont Alexandre III à Paris. L'émission est présentée par le journaliste Laurent Luyat, c'est lui qui interviewe le Président de la République Emmanuel Macron.*

**Laurent Luyat :** *Monsieur le Président, Jackson Richardson, Sarah Ourahmoune, qui sont là aussi avec Alexandre Boyon... Ca a été incroyable les images qu'on a vues tout à l'heure. On vous a vu jouer au tennis, jouer au tennis en fauteuil... On sent déjà qu'il y a une implication pour cette candidature Paris 2024 jusqu'au sommet de l'état. C'est un signal fort que vous avez envie d'envoyer aujourd'hui ?*

**Emmanuel Macron :** *Oui, parce que je pense que (silence, il salue la foule dans les bateaux-mouches qui passent à proximité du plateau) Paris 2024 c'est un projet qui est porté par tout le pays. Il y a une équipe formidable qui le porte déjà depuis plusieurs mois, plusieurs années, faite de sportifs, d'élus, de toute une équipe qui est là (il se tourne vers les membres du GIP Paris 2024 qui assistent à l'émission), qui m'a accueilli et il est important d'envoyer le signal que le Chef de l'Etat est aussi au rendez-vous parce que, comme vous le voyez aujourd'hui, la population française est au rendez-vous.*

**Laurent Luyat :** *Il y a une vraie adhésion. Ce qui est incroyable, c'est que dès votre élection, l'une des premières choses que vous avez faite c'est de rencontrer la commission du comité olympique international. Vous serez à Lausanne le 11 juillet prochain pour présenter le projet et à Lima le 13 septembre.*

**Emmanuel Macron :** *Je vous le confirme. Parce qu'il faut montrer cet engagement, parce qu'il faut aussi consolider tout ce qu'on a fait par le passé. Encore une fois, il y a la force de la candidature française : Paris 2024 c'est la France et tout ce qu'elle chérie de gloire, de fierté dans le monde. Ce sont les athlètes : je crois que tout le monde reconnaît qu'il y a une mobilisation de tous les athlètes, toutes disciplines confondues, en France. D'ailleurs Tony Estanguet a joué un rôle de fer de lance formidable. C'est la mobilisation des territoires : Anne Hidalgo, Valérie Pécresse jouent un rôle très fort et Anne Hidalgo était là avec moi ; elle était en effet là dès le*

lendemain de mon investiture avec moi et les membres du Comité qui étaient accueillis. Et c'est l'ensemble des services de l'état : parce que c'est la sécurité, c'est le sport, c'est le handisport et qu'aujourd'hui avec moi il y a la Ministre des Sports, Laura Flessel et puis la Ministre en charge du Handicap Sophie Cluzel, parce que c'est cette équipe-là qu'on veut faire gagner.

**Laurent Luyat** : *Qu'est-ce que l'attribution des Jeux en 2024 apporterait à Paris mais aussi à la France ?*

**Emmanuel Macron** : D'abord la fierté et l'optimisme. Vous savez, la vie d'un pays, c'est de la psychologie. C'est-à-dire une envie d'aller de l'avant, d'embrasser l'avenir, d'être à la fois fier d'être Français pour de bonnes raisons et Européen, parce que c'est une candidature européenne Paris 2024.

**Laurent Luyat** : *L'Europe soutient la candidature ?*

**Emmanuel Macron** : L'Europe soutient la candidature. J'en ai parlé avec l'ensemble de mes homologues hier et avant hier au Conseil, ils sont là. Ils ont envie de ça. Cette fierté, cette volonté de projeter, d'avoir, voilà, d'être dans le monde et de porter ces couleurs. Ensuite, c'est une formidable mobilisation sportive, vous le savez très bien l'un et l'autre (il s'adresse à Sarah Ourahmoune et Jackson Richardson) c'est-à-dire c'est une mobilisation pour les athlètes professionnels et amateurs, parce que c'est l'esprit de l'olympisme, pour les fédérations qui sont derrière, pour les millions d'amateurs, pour toutes celles et ceux qui font la pratique sportive au quotidien. Ceux qui pratiquent, leurs familles, les bénévoles sans lesquels on ne pourrait pas faire le sport en France, c'est tout ça qu'on mobilise. C'est aussi une mobilisation de nos services de sécurité donc c'est le professionnalisme français. On l'a montré avec l'Euro. Mais derrière, je veux leur rendre ici hommage, ce sont les forces de sécurité, les forces de sécurité civile, tous les volontaires qui les accompagnent. On a ici deux préfets qui étaient avec nous vous voyez, ici, pour cette journée de l'olympisme. Ce seront pendant des mois toute l'excellence à la française en matière de sécurité. Et puis c'est l'excellence sportive et l'excellence du handisport. La partie de tennis qu'on a fait tout à l'heure l'a montré, il n'y a pas de réussite d'une société si elle n'est pas inclusive.

**Alexandre Boyon** : *Si il y avait une idée forte à sortir du projet Paris 2024, ça serait laquelle ?*

**Emmanuel Macron** : Je pense que c'est la mobilisation. C'est ce que je viens d'essayer de rassembler. C'est le fait que ce n'est pas un projet qui est porté seulement par une ville, ça n'est pas un projet qui est porté par telle ou telle infrastructure et toutes les forces qu'on connaît à Paris, et qui viennent du

rendez-vous de 98, de ce qui a été fait par le passé mais c'est le fait que c'est mobilisation-unité. C'est ça l'idée force de Paris 2014, tout le monde est mobilisé à plein. Les Françaises et les Français en ont envie et ils le montrent aujourd'hui, et cela jusqu'au Chef de l'Etat. Les collectivités locales, les athlètes et c'est derrière tout ça, le regroupement de tout le monde.

(...)

**Alexandre Boyon** : *Monsieur le Président, avant de venir ici, vous avez tenu aussi à passer symboliquement à la Sorbonne. C'est là il y a 113 ans que le Baron de Coubertin renouvait l'idée des Jeux, de l'ère moderne. C'est aussi symbolique de dire que les Jeux, sans appartenir à la France, la France y est pour quelque chose ?*

**Emmanuel Macron** : L'esprit de l'olympisme, en effet, a réussi à renaître en France avec Coubertin. La Sorbonne, c'était ce double clin d'oeil, c'était celui-ci et c'était pour le climat que j'allais là-bas, que j'allais terminer les travaux importants qui s'étaient tenus ces derniers jours pour un pacte mondial pour l'environnement. Et c'est ça la France, c'est cet esprit universel et c'est avec ça qu'il faut renouer. Notre pays a des difficultés qu'on connaît, que point à point on doit réussir à résoudre en rassemblant, en regroupant, tout n'est pas facile. Et la France n'est elle-même que quand elle arrive à se projeter à l'international, c'est l'esprit de l'olympisme, c'est le rôle que nous avons en matière d'environnement, c'est l'excellence économique, c'est le rôle diplomatique qui est le nôtre. Et donc oui, je pense que c'est un symbole très fort, aujourd'hui, ce jour anniversaire, ça se tient pour la candidature de Paris 2024. Je pense que c'est un des arguments qu'on fera valoir. Mais comme je l'ai dit à la commission qui était présente il y a quelques semaines à Paris et comme je le redirai à Lausanne le 11 juillet prochain, il y a ce formidable esprit universel dans l'olympisme, ce goût du sport et de tous les sports, cette volonté d'emmener tout le monde ; mais quand on participe, moi je préfère toujours gagner. Donc c'est la petite entorse que je ferai à l'esprit de Coubertin, c'est qu'on y va pour gagner 2024.

**Laurent Luyat** : *Et ça ferait 100 ans que Paris n'a pas organisé les Jeux, ça serait un sacré anniversaire, 1924 - 2024. Merci beaucoup Monsieur le Président d'être venu nous voir en direct cet après midi et puis on vous retrouve au CIO, à Lausanne, le 11 juillet prochain.*



## **ANNEXE 13 : Interview radiophonique d'Anne Hidalgo lors de la présentation du dossier de candidature Paris 2024 à Lausanne (retranscription)**

*A l'occasion de l'oral de présentation de la candidature parisienne au CIO le 10 juillet 2017, Anne Hidalgo est l'invitée (par téléphone) du journaliste Marc Fauvelle sur France Inter. Le journaliste l'interroge au sujet de la candidature Paris 2024 et les auditeurs sont invités ensuite à lui poser des questions.*

***Anne Hidalgo, vous êtes donc ce matin à Lausanne pour y porter encore une fois le dossier de Paris 2024 pour l'organisation des Jeux Olympiques. Demain le CIO devrait voter le principe d'une double attribution des Jeux 2024 et 2028 à Paris et à Los Angeles, le problème c'est qu'on ne sait pas dans quel ordre. Peut-on dire au moins que c'est déjà un peu gagné pour Paris parce qu'on est quasiment sûr d'avoir les Jeux ?***

Non, on ne va pas dire les choses comme ça. D'abord nous sommes concentrés, engagés. Ça fait deux ans qu'on mène une très belle campagne. C'est une aventure absolument magnifique. Ce n'est pas un discours, c'est du vécu, c'est ce que nous avons absolument vécu avec toute l'équipe et avec Tony Estanguet. Aujourd'hui, et le CIO a raison, il propose un chemin, un chemin qui doit être gagnant pour les deux villes et pour le CIO. Parce que force est de constater que beaucoup de villes se sont arrêtées en chemin. Pour un maire aujourd'hui, un maire en Europe, prendre la décision comme je l'ai prise en 2015, en février 2015, d'engager sa ville dans les Jeux Olympiques, c'est un risque politique. Ce risque politique, je l'ai assumé. Je l'ai assumé parce que j'ai été convaincue, j'ai beaucoup discuté avec de belles personnalités comme Guy Drut et Jean-François Lamour, deux médaillés olympiques en qui j'ai vraiment confiance et qui comme moi avaient vécu l'échec précédent. J'ai été convaincue par eux, j'ai été convaincue aussi par Tony Estanguet, le leadership qu'il déploie et par aussi, un élément très important, l'Agenda 2020 du CIO. C'est un agenda qui prône des Jeux qui soient sobres sur le plan environnemental, sobres et transparents sur le plan budgétaire.

***J'ai été tenté de vous poser la question différemment : est-ce que pour Paris c'est 2024 ou rien ou est-ce que les deux dates sont possibles ?***

Je pense que pour nous, 2024. On est engagés dans 2024 et je vais vous dire une chose : je pense que la belle relation d'amitié que j'ai avec Eric Garcetti, le maire de Los Angeles, le fait que nous travaillons ensemble depuis très longtemps au sein d'un autre réseau de maires, le réseau du C40 que je préside. Eric Garcetti est

vice-président de ce réseau avec moi. C'est un réseau qui est engagé sur le climat. Je pense que j'ai une relation très forte avec lui et je pense que la clef c'est peut-être dans l'accord que ces deux maires, de ces deux villes avec le CIO, pourront proposer.

***Vous n'avez pas tout à fait répondu à ma question : 2024 ou rien, ou les deux sont bien pour Paris ?***

2024. C'est pour ça que nous sommes engagés. C'est le mandat que nous avons. Mais nous avons accompagné le CIO parce que, comme je le disais, le CIO a eu raison de se poser la question du processus. Quand on arrive dans cette compétition magnifique mais qu'il ne reste que deux villes parce que les autres ont déclaré forfait après notamment des référendums qui les ont obligés, qui ont obligé les maires à déclarer forfait, le CIO a eu raison, c'est visionnaire de sa part, au-delà de l'Agenda 2020, de se dire comment on fait en sorte que ces Jeux puissent être gagnants-gagnants et que les villes ne considèrent pas que le risque politique est tel qu'elles n'ont pas à y aller. Parce que le risque politique, c'est quand même le maire qui le prend. Mais, je le redis, j'ai vraiment confiance, je crois qu'on peut écrire une belle histoire entre Paris et Los Angeles et notamment le fait qu'il y ait cette amitié entre Eric Garcetti et moi-même peut nous permettre de faire une proposition au CIO qui fasse trois gagnants.

***Question auditeur : Pour ces Jeux, qui va payer la note à la sortie ? C'est quand même les Jeux de l'argent, on ne va pas se le cacher...***

D'abord vous avez raison de poser la question. Bien sûr moi-même je me suis posé la question avant de m'engager, vous savez, dans ces Jeux. J'adore le sport. Le sport c'est quelque chose d'extrêmement fédérateur et les Jeux Olympiques sont l'événement planétaire le plus fort et, en même temps, bien sûr je suis responsable d'une ville et je dois me poser les questions que vous me posez aujourd'hui. Pourquoi j'ai décidé d'y aller ? Justement avec l'agenda défini, c'est-à-dire la stratégie, l'objectif qui a été fixé par le CIO cette fois-ci : d'abord les Jeux doivent être des Jeux propres avec un impact environnemental qui doit être très très faible. D'ailleurs pour nous c'est vraiment un marqueur notoire de notre candidature. Aligner les Jeux Olympiques de Paris sur le plan, l'accord de Paris sur le climat. Deuxièmement, sur le budget, les Jeux doivent être sobres. Le CIO va attribuer une subvention, dotation d'un milliard quatre cent millions d'euros à la ville candidate. C'est-à-dire qu'il y a un apport financier très important et qui va venir en partie financer tout ce que sont les infrastructures nécessaires pour les Jeux Olympiques. Nous avons 95% des équipements Monsieur ; il ne nous reste qu'à construire le bassin olympique parce que ça, on en manque vraiment. Il sera construit en Seine

Saint Denis à côté du Stade de France et le Village Olympique pour les athlètes qui va être construit avec un financement public-privé parce que après les Jeux, ce Village sera un quartier. On a décidé ensemble, à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, avec les élus de la Seine Saint Denis, avec Patrick Ollier le président de la Métropole du Grand Paris et avec Valérie Pécresse de la région Ile-de-France. Nous aurons ensuite un Village des Médias au Bourget qui, après les Jeux, lui aussi construit sur un mode de financement public-privé. Il y aura du logement social et du logement privé qui, lui aussi, deviendra un quartier, un nouveau quartier qui viendra apporter des logements alors que nous manquons de logements dans cette Métropole du Grand Paris. Donc il y a vraiment une maîtrise, j'y veillerai, c'est mon engagement, j'y veillerai et nous y veillerons tous, parce qu'il ne s'agit pas de faire des Jeux dispendieux. Ensuite, tout ce qui va être entrepris, financement qui ne rentre pas dans le coût direct des Jeux mais, par exemple : rendre la Seine propre, toutes les collectivités, avec l'Etat, nous nous sommes engagés pour nettoyer l'eau de la Seine pour pouvoir en profiter à la fois avec une qualité d'eau et un impact environnemental positif mais aussi des sites de baignade qui vont être proposés à tous les habitants d'Ile-de-France. Je pourrais multiplier les exemples mais ce que je peux vous dire et votre question est juste et pertinente. Pour moi, ça a été une des clefs pour rentrer aussi dans ce sujet. Vous savez, depuis 3 ans Paris a subi comme toutes les communes de France, des baisses de dotations extrêmement importantes et il n'était pas question pour moi de m'engager dans quelque chose qui ne soit pas raisonnable du point de vue de la gestion. Et enfin parce qu'on a fait faire une étude extrêmement sérieuse et poussée par un organisme indépendant sur l'impact économique des Jeux. Rien qu'en Ile-de-France, c'est dix milliards d'euros de recettes attendues, de bénéfices économiques attendus et plus de 230.000 emplois créés grâce aux Jeux. Donc voila aussi les raisons pour lesquelles je me suis engagée avec autant de volontarisme dans ces Jeux Olympiques.

# RESUME

Le 23 juin 2015, la France et la ville de Paris ont officialisé leur candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Entre cette date et celle du vote final du Comité International Olympique le 13 septembre 2017 à Lima (Pérou) à l'issue de la 131ème session du CIO, le Comité de candidature *Paris 2024* s'est constitué autour de son leader, le triple champion olympique de canoë kayak Tony Estanguet.

Cette étude consiste à analyser les éléments rhétoriques et les postures médiatiques des acteurs de la candidature de Paris 2024. Deux typologies de discours sont à l'oeuvre dans sa construction médiatique : le discours du politique et le discours du sportif. Si l'un et l'autre forment une narration cohérente et constante dans le temps de la candidature, où il était d'abord question de capter le soutien des politiques comme condition sine qua non de son aboutissement, le choix du sportif Tony Estanguet en tant que leader médiatique illustre une rupture dans la tradition des candidatures olympiques françaises. Notre étude consistera à démontrer que le discours et ses éléments de langage, s'ils sont destinés à convaincre, s'insèrent dans une stratégie de communication globale où le besoin d'incarnation et de personnification constituent le coeur médiatique de la candidature de Paris 2024. Ensuite, une fois ces axes d'études analysés, notre propos s'attachera à mettre en lumière le dispositif panoptique à l'oeuvre dans la stratégie de communication de Paris 2024 : il permettra de révéler en quoi cette campagne de communication surveillée en permanence par le CIO qui l'évalue, les médias qui la juge et l'opinion publique qu'il faut convaincre, trace en réalité les contours d'une stratégie de lobbying maîtrisée qui s'exerce autant de la part du politique que du sportif.

## MOTS CLEFS

- Jeux Olympiques
- Comité International Olympique
- Paris 2024
- candidature
- campagne
- rhétorique
- posture
- médias
- langage
- performatif
- panoptisme
- surveillance
- récit